BDC
RAPPORT ANNUEL 82
Banque de développement du Canada
Business Development Bank of Canada
Canada

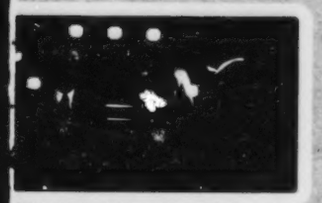

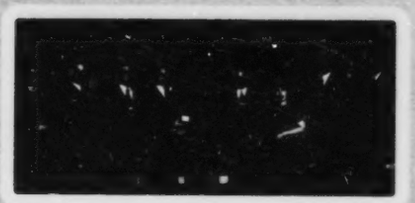

L'entreprise montréalaise Productions Pascal Blais Inc. a remporté un Oscar pour le film d'animation *Le vieil homme et la mer*, une réalisation majeure pour cette PME. La BDC est fière de compter parmi sa clientèle cette entreprise primée par la «mecque» de l'industrie cinématographique.

...ateur et non polluant servant à la ...ustrie internationale du ski. Après ...ances de la BDC, l'entreprise a ...s qui lui ont permis d'augmenter de

...re son avantage concurrentiel dans ...ilité de ses enceintes pour les ...nègres routiers. Un prêt du Fonds ...ntenir ses ventes à l'exportation en ...sses.

Chaque année, la Semaine de la PME[MD] souligne le rôle important que jouent les PME dans l'économie canadienne. En 1998, «Élan Productivité» a été le thème principal de la Semaine de la PME, et 35 000 personnes ont participé aux 350 activités organisées dans le cadre de cette Semaine. La remise des Prix aux jeunes entrepreneurs de la BDC est un temps fort de la Semaine de la PME. Année après année, la BDC est fière de rendre hommage à une nouvelle génération d'entrepreneurs canadiens. De plus, les lauréats sont jumelés à une personnalité du monde des affaires de leur province ou de leur territoire, qui leur sert de mentor pendant un an.

La BDC parraine aussi les foires-info, qui sont organisées par Industrie Canada tout au long de l'année. Les foires-info comprennent des séminaires et des conférences qui fournissent aux dirigeants de PME la possibilité de discuter de questions qui les touchent, notamment le financement, la formation technologique et le commerce électronique. En outre, les foires-info renseignent les PME sur les programmes et services fédéraux qui peuvent les aider à toutes les étapes de leur croissance.

DES FAITS MARQUANTS POUR LES PME

10 11 12 01 02 03 2000

ALLIANCES STRATÉGIQUES

La Banque Nationale du Canada et la BDC ont formé une alliance stratégique visant à fournir un meilleur accès à du capital et à des services de consultation aux PME à l'échelle du pays. Elle est née en octobre 1995 avec un capital de 100 millions de dollars afin de soutenir les entreprises formées sur le point, les entreprises technologiques et les entreprises de démarrage innovatrices.

La Caisse centrale de la BDC, l'Association canadienne des conseillers en management et l'Ordre des conseillers en gestion du Québec ont conclu un accord qui donnera à tous les professionnels du management de la BDC d'obtenir les titres professionnels reconnus par ces organismes.

Avec le XXI[e] siècle en vue, en vertu d'une entente avec Développement des ressources humaines Canada (DRHC), la BDC a donné à tous étudiants, du secteur et de toute la province, l'accès à un site Internet contenant [illegible] aux [illegible] entrepreneurs. Ce projet pilote, qui a duré [illegible] jours, a été [illegible] par l'intermédiaire de [illegible] Canada[MD].

NOUS DONNONS//

> AUX PME LES MOYENS D'INNOVER

À la BDC, nous savons ce que faire les choses autrement signifie : aider les entreprises à faire leur marque de façon permanente dans le nouvel environnement mondial grâce à leur imagination créatrice, à des idées audacieuses et à une vision exceptionnelle qui saura les guider dans la réalisation de leur potentiel de croissance. Partout au pays, les PME innovent à une vitesse fulgurante, qu'il s'agisse d'explorer des stratégies d'exportation, de commercialiser des produits révolutionnaires ou d'améliorer la productivité. Et la Banque est là pour veiller à ce que les entrepreneurs innovateurs puissent atteindre l'excellence dans un monde dont les frontières reculent sans cesse.

NOUS PERMETTONS//

> AUX PME DE RÉUSSIR PARTOUT DANS LE MONDE

Les clients de la BDC savent que le commerce électronique est vite devenu un ingrédient essentiel à la réussite dans presque tous les secteurs. À mesure que le commerce électronique interentreprises évolue et qu'il s'impose comme une stratégie vitale au sein de la cyberéconomie, nos clients peuvent compter sur le savoir-faire de la Banque en matière de consultation en gestion pour se tailler un avantage concurrentiel à chacune des étapes de leur cheminement, de la planification stratégique à l'assurance de la qualité. En ajoutant à cela des solutions de financement souples – qui vont des prêts à terme au capital de risque – on obtient tout ce dont les PME ont besoin pour réussir dans un monde en ligne.

NOUS CONTRIBUONS//

> À STIMULER LA PRODUCTIVITÉ DES PME

La productivité est un élément essentiel pour prospérer au sein de l'économie mondiale. Aux quatre coins du pays, les PME rivalisent d'ingéniosité et gagnent du terrain dans la course à l'efficience – deux des éléments clés à l'origine d'une économie vigoureuse. La BDC répond aux demandes des PME en les aidant à se frayer de nouveaux chemins et à forger de nouvelles façons de faire des affaires, de rehausser la qualité et d'ajouter de la valeur. Exclusivement au service des PME, nous leur offrons des solutions locales pour réussir à l'échelle mondiale.

// TOTAL DU FINANCEMENT AUTORISÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

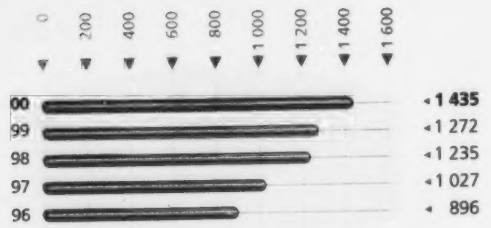

// TOTAL DU FINANCEMENT ENGAGÉ AU 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

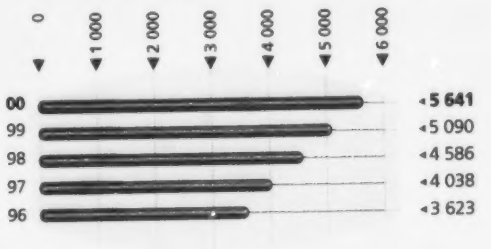

// FINANCEMENTS AUTORISÉS - NOMBRE TOTAL POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

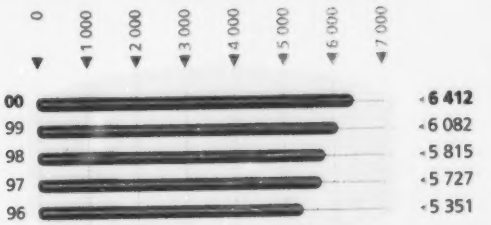

// FINANCEMENT - NOMBRE TOTAL DE CLIENTS AU 31 MARS

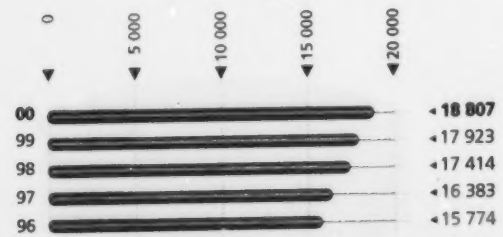

// GROUPE-CONSEIL DE LA BDC - TAUX DE RECOUVREMENT DES COÛTS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< POURCENTAGE* >

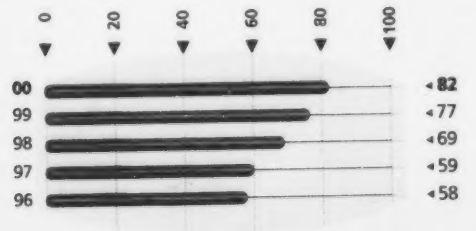

* Après retraitement pour tenir compte des coûts liés à la transformation

// DIVIDENDE DÉCLARÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

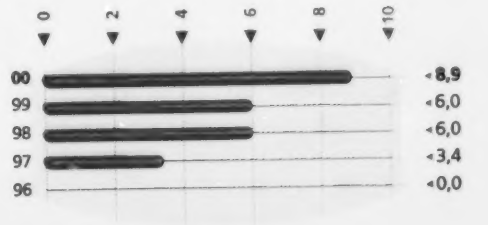

BÉNÉFICE NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

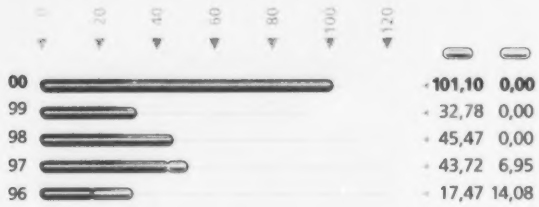

00	**101,10**	**0,00**
99	32,78	0,00
98	45,47	0,00
97	43,72	6,95
96	17,47	14,08

Bénéfice net (exclusion faite du crédit parlementaire)

Crédit parlementaire

TOTAL DE L'AVOIR DE L'ACTIONNAIRE AU 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

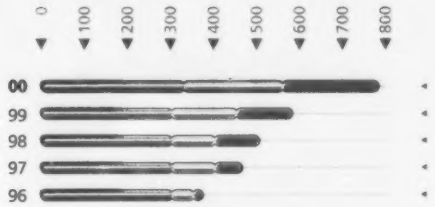

00	**331,2***	**230,0**	**222,6**	**783,8**
99	303,4	150,0	130,4	583,8
98	303,4	100,0	103,7	507,1
97	303,4	100,0	64,2	467,6
96	303,4	50,0	16,9	370,3
	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Bénéfices non répartis	**Total de l'avoir de l'actionnaire**

* Inclut un surplus d'apport de 27,8 millions de dollars

VALEUR TOTALE DES PROJETS FINANCÉS PAR DU CAPITAL DE RISQUE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

			Total
00	**63**	**301**	**364**
99	42	160	202
98	63	187	250
97	30	111	141
96	15	38	53

Placements de capital de risque autorisés par la BDC

Autres sources d'investissement (estimation)

TOTAL DES PRÊTS EN COURS PAR RAPPORT AUX EMPRUNTS AU 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

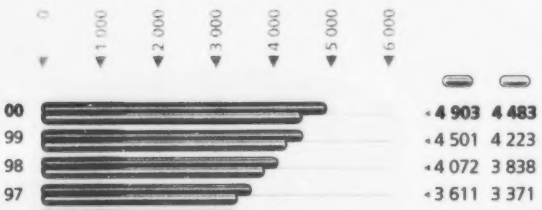

00	**4 903**	**4 483**
99	4 501	4 223
98	4 072	3 838
97	3 611	3 371
96	3 329	3 045

Prêts

Emprunts

TOTAL DE L'ACTIF AU 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

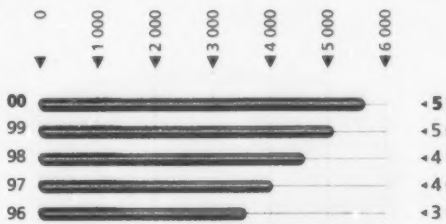

00	**5 644**
99	5 098
98	4 588
97	4 030
96	3 573

VALEUR TOTALE DES PROJETS FINANCÉS PAR DES ACTIVITÉS DE PRÊT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

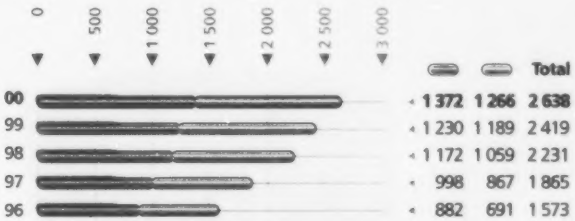

			Total
00	**1 372**	**1 266**	**2 638**
99	1 230	1 189	2 419
98	1 172	1 059	2 231
97	998	867	1 865
96	882	691	1 573

Activités de prêt autorisées par la BDC

Financement d'autres sources (estimation)

>> Du financement au rythme d'un monde en évolution ... //

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

« La réussite de la BDC est principalement attribuable au rendement exceptionnel des placements de capital de risque de la Banque que nous avons patiemment fait fructifier avec les clients au fil des ans. Nul doute que le profit de 101,1 millions de dollars réalisé par la Banque permettra d'aider encore plus les PME canadiennes. »

Le bénéfice net consolidé de la BDC pour l'exercice 2000 a atteint le montant record de 101,1 millions de dollars, ce qui dépasse de beaucoup les prévisions. Le total du financement engagé par la BDC a augmenté de 11 pour cent, tandis que le nombre de nos clients a connu une saine croissance de 5 pour cent. Pour la quatrième année de suite, la BDC a déclaré un dividende à son actionnaire, le gouvernement du Canada. Ce dividende s'établit cette année à 8,9 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 2000, la BDC a obtenu de bons résultats ailleurs que dans le domaine financier. Nous mesurons aussi notre succès en fonction de l'efficacité avec laquelle nous aidons nos clients à réussir, et j'estime que nous le faisons avec une grande compétence et de façon responsable.

La raison d'être de la BDC est de servir les PME du pays à toutes les étapes de leur développement et dans tous les secteurs de l'activité économique. Dans les trois domaines qui sont considérés comme essentiels à la santé des PME et, par ricochet, à celle de l'économie canadienne, la BDC joue déjà un rôle de chef de file.

Premièrement, nous aidons activement les PME à accroître leur productivité et à soutenir davantage la concurrence internationale en leur offrant une nouvelle gamme de produits financiers qui comprend le prêt Productivité Plus et du Financement à l'innovation.

Deuxièmement, nous incitons fortement nos clients à profiter de toutes les possibilités offertes par le commerce électronique et à devenir des participants viables au sein de la nouvelle économie.

Troisièmement, nous nous employons à servir d'exemple au milieu financier en répondant au besoin croissant de capital de risque des entrepreneurs canadiens. Ces dernières années, la BDC a mis de l'avant une stratégie visant à faire en sorte que les industries du savoir obtiennent jusqu'à 96 pour cent du montant de capital de risque engagé par elle, et nos efforts ont été récompensés par un rendement remarquable. La majeure partie du bénéfice d'exploitation de 80,0 millions de dollars provenant des placements de capital de risque qui a été réalisé au cours de l'exercice 2000 sera réinvestie afin d'accélérer davantage nos activités à cet égard. Nos placements ont également un effet de levier puisqu'ils convainquent d'autres investisseurs d'emboîter le pas et d'investir eux aussi.

Ces objectifs sont directement liés au mandat que la Banque a reçu en 1995. En fait, dans le récent Rapport MacKay, la BDC est félicitée parce qu'elle a comblé un certain nombre de lacunes de nature financière et autres auxquelles doivent faire face régulièrement les PME.

La Banque s'applique à combler les lacunes qui touchent les entreprises de technologie et les exportateurs de la nouvelle économie mais également les entreprises plus traditionnelles et les entreprises qui appartiennent à des femmes, à des Autochtones et à des jeunes à l'échelle du pays.

Nous continuons également à servir des clients à plus haut risque que ceux avec lesquels font affaire les autres institutions financières. Le risque est une donnée intrinsèque du secteur de la PME, et la BDC est structurée de façon à composer avec ce risque. Par exemple, les services multiples offerts par le Groupe-conseil de la BDC aident les entrepreneurs à mieux gérer leur PME, ce qui contribue à diminuer le risque inhérent à nos prêts.

En conclusion, permettez-moi de remercier le conseil d'administration de la Banque et ses comités de leur travail consciencieux ainsi que le président et chef de la direction par intérim, M. Bernie Schroder, de son appui. Je remercie également les membres sortants du conseil, M. Kevin Lynch et M^me^ Shirley Serafini d'Industrie Canada, de leur remarquable contribution. Je veux aussi saluer le personnel de la BDC pour le travail qu'il a accompli au cours de l'exercice 2000. Croyez que je me réjouis à l'idée de continuer à travailler avec vous et avec notre clientèle dans un avenir qui s'annonce prometteur.

> Le président du conseil,

Michel Vennat

Michel Vennat

>> DU FINANCEMENT AU RYTHME D'UN MONDE EN ÉVOLUTION ... //

MESSAGE DU PRÉSIDENT

« Grâce à nos employés qui se soucient du client, nous sommes capables d'accroître notre action à l'échelle du pays en utilisant divers mécanismes de prestation dans le but de fournir aux PME le financement et les solutions en gestion dont elles ont besoin pour réussir dans la nouvelle économie. En étant réellement un employeur de choix, la Banque incite ses employés à chercher des façons innovatrices de répondre aux besoins de notre clientèle. »

L'exercice 2000 s'est révélé une année vraiment exceptionnelle pour la Banque de développement du Canada (BDC). Nous avons fourni aux PME canadiennes plus de prêts et plus de capital de risque que jamais auparavant durant nos 55 ans d'histoire. La clientèle acquise de nos services de consultation a atteint une proportion inégalée. À la BDC, nous sommes fiers du rôle que nous avons joué en aidant le Canada et le secteur névralgique de la PME à connaître des niveaux de réussite encore plus élevés.

Étant entré au service de la Banque depuis à peine un an, je m'estime privilégié d'avoir pu prendre part à sa réussite. Notre souci du client de même que le savoir-faire et le professionnalisme de nos gens ont contribué à nos résultats records. Les stratégies que nous avons mises au point durant l'exercice écoulé permettront à notre personnel et à notre clientèle de participer à la nouvelle économie électronique et d'amorcer le XXI[e] siècle avec force. La BDC est une institution dynamique, et bien positionnée pour remplir son important rôle complémentaire en répondant aux besoins de financement, d'investissements et de services de consultation des PME canadiennes.

> DES RÉSULTATS FINANCIERS RECORDS

Le plan d'entreprise de la Banque prévoyait, pour l'exercice 2000, une croissance soutenue du portefeuille de la BDC, une nouvelle hausse de la part du financement consacrée aux industries du savoir et aux exportateurs ainsi que le lancement d'autres services innovateurs pour les entrepreneurs canadiens; tout cela devant être réalisé de façon responsable sur le plan commercial. Les résultats parlent d'eux-mêmes : la Banque a atteint ou dépassé la plupart des objectifs qu'elle s'était fixés pour l'exercice 2000, le plus fructueux de son histoire.

Le total du financement engagé auprès de PME canadiennes a atteint le niveau inégalé de 5,6 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 11 pour cent par rapport à l'exercice 1999. Cette somme comprend 1,4 milliard de dollars de nouveau financement autorisé. De même, pour l'exercice écoulé, la BDC a réalisé un bénéfice net de 101,1 millions de dollars et a déclaré de nouveau un dividende au gouvernement du Canada. Celui-ci s'établit cette fois à 8,9 millions de dollars.

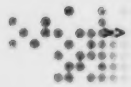

> DU FINANCEMENT AU RYTHME DE L'INNOVATION ... //

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Pendant que les entreprises fondées sur le savoir et les exportateurs continuaient à contribuer avec force à l'essor de l'économie canadienne, la BDC s'est employée à les soutenir davantage. Le capital de risque engagé à leur égard totalisait 195 millions de dollars à la fin de l'exercice, ce qui représente une augmentation de 24 pour cent par rapport à l'exercice précédent, et témoigne de la croissance continue de la demande de financement par capitaux propres provenant des industries du savoir et des exportateurs. Durant l'exercice 2000, la Banque a réorienté ses activités de financement subordonné de manière à mieux répondre aux besoins des clients. L'engagement de la Banque au chapitre de ses activités de prêt a atteint 5,4 milliards de dollars, soit 10 pour cent de plus par rapport à l'exercice précédent.

Le Groupe-conseil de la BDC – qui a pour objet de fournir aux PME des solutions pertinentes et abordables en matière de gestion – a continué d'améliorer ses résultats financiers en affichant un taux de recouvrement des coûts de 82 pour cent pour l'exercice 2000.

Le bénéfice net réalisé par la Banque au cours de l'exercice écoulé est attribuable en grande partie au dessaisissement, au moment propice, de certains placements de capital de risque parvenus à maturité. Il est dans la nature de la BDC de prendre plus de risques que la plupart des prêteurs, ce qui nous a incités à accroître la provision pour créances irrécouvrables de 33 millions de dollars par rapport à l'exercice 1999. Ce montant a été établi en tenant compte de la moyenne à long terme de nos pertes et se reflète dans les résultats financiers de l'exercice 2000.

> LE CLIENT // UNE PRIORITÉ

Le service à la clientèle demeure une priorité pour la BDC. Nous avons consacré beaucoup de temps et d'efforts à simplifier nos produits et nos méthodes, conformément à notre philosophie axée sur le client. Durant l'exercice 2000, nous avons également lancé de nouveaux produits innovateurs destinés à répondre aux besoins changeants de nos clients. Par exemple, la Banque a conçu le prêt Productivité Plus pour les entreprises soucieuses d'améliorer leur productivité, ainsi que du financement spécialisé pour les PME qui veulent faire du commerce électronique.

La Banque a aussi élargi son rayon d'action en soutenant son réseau de Centres de l'entrepreneurship. Ceux-ci s'emploient à répondre aux besoins uniques des Canadiens désireux de lancer ou de faire croître leur PME.

Nos clients estiment que la Banque a choisi la bonne voie. Le taux global de satisfaction de la clientèle a atteint un niveau record au cours de l'exercice écoulé, soit 88 pour cent, c'est-à-dire une hausse de deux points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent.

> LA BDC // UN EMPLOYEUR DE CHOIX

La force de la BDC réside d'abord et avant tout dans la créativité et l'expérience des membres de son personnel. La Banque compte plus de 1 000 employés qui allient motivation et professionnalisme, en plus d'être unis par le désir commun d'aider les PME à réussir. Cependant, étant donné que la concurrence est de plus en plus grande entre les employeurs pour l'obtention de personnel qualifié, la Banque s'est engagée rapidement à trouver des façons innovatrices d'investir dans ses gens et de répondre à leurs besoins d'épanouissement personnel, de formation et de perfectionnement.

Durant l'exercice écoulé, la Banque a mis en œuvre un certain nombre de stratégies de reconnaissance, de maintien des employés et de rémunération proactives, conformément à ses objectifs d'entreprise et à son désir d'être un « employeur de choix ».

> DES SERVICES PERTINENTS ET UN RAYON D'ACTION ÉLARGI

Au cours de l'exercice 2000, nous avons élaboré des stratégies et des plans d'action visant à renforcer la présence de la BDC à l'échelle du pays et dans des secteurs précis. Nous avons accordé une attention particulière aux besoins régionaux et utilisé des ressources de la Banque en vue d'aider davantage les entrepreneurs autochtones, les femmes entrepreneurs et les jeunes entrepreneurs en leur fournissant un large éventail de services innovateurs.

BDC Connex[MD], la succursale virtuelle de la Banque, a continué à démontrer son importance en tant que mode de prestation de toute la gamme des produits de la BDC pour les clients qui préfèrent utiliser le télécopieur, le téléphone et Internet pour communiquer.

> LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET LE LEADERSHIP TECHNOLOGIQUE

La technologie a continué à progresser rapidement durant l'exercice écoulé et plus que tout autre phénomène, le commerce électronique a continué de transformer la façon de faire des affaires. La BDC croit que le commerce électronique revêt, à tous égards, une grande importance pour le secteur de la PME au Canada. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la Banque en a fait l'une de ses priorités stratégiques. La BDC s'est fermement engagée à aider les PME à se familiariser avec le commerce électronique et à s'y adapter. À cette fin, nous fournissons du Financement à l'innovation aux entreprises qui veulent tirer avantage de la technologie Internet, alors que le Groupe-conseil de la BDC leur propose des solutions destinées à intégrer cette technologie à leurs activités.

La BDC a pour objectif de devenir une entreprise véritablement adaptée à la nouvelle économie, et apte à servir ses clients de la façon dont ils le souhaitent. Nous avons confié à notre nouvelle équipe de commerce électronique le soin d'établir une stratégie intégrée pour la Banque et de concevoir de nouvelles solutions en matière de commerce électronique pour nos clients.

> PERSPECTIVES

L'environnement dans lequel évoluent la plupart des PME canadiennes se caractérise par des marchés mondiaux de plus en plus complexes et concurrentiels, les attentes grandissantes des consommateurs et la nécessité de trouver de nouvelles façons de relever les défis qui se présentent.

Nos clients doivent s'adapter à ce nouvel environnement, et la BDC aussi. Les changements que nous avons apportés depuis le renouvellement du mandat de la Banque en 1995 ont permis à celle-ci de répondre aux besoins de plus de PME canadiennes que jamais et de faire passer la valeur de ses engagements de 3,3 à 5,6 milliards de dollars, et le nombre de ses clients, de plus de 14 000 à près de 19 000.

Les résultats impressionnants obtenus par la Banque ces dernières années, et plus particulièrement pour l'exercice 2000, n'auraient pas été possibles sans l'apport de nombreuses personnes – nos partenaires dans la communauté, les membres de notre conseil d'administration et tous nos employés.

La BDC est une institution remarquable qui remplit un mandat unique : être exclusivement au service de la PME. Grâce à la technologie et à l'innovation, elle peut faire davantage pour les entrepreneurs canadiens et devenir une institution encore plus attentive à la clientèle, accessible en permanence aux Canadiens où qu'ils soient.

> Le président et chef de la direction par intérim,

Bernie Schroder

> OBJECTIFS GÉNÉRAUX D'ENTREPRISE	> JUSTIFICATION
Accroître l'aide aux PME et transformer le portefeuille de financement en fournissant plus de financement aux industries fondées sur le savoir (IFS) et aux exportateurs tout en continuant de soutenir les secteurs d'activité traditionnels.	La BDC doit faire croître son portefeuille afin de répondre aux besoins de financement du nombre croissant des PME au Canada. De plus, les entreprises fondées sur le savoir canadiennes ont besoin de financement qui tienne compte de leurs ressources intellectuelles. Ces entreprises jouent un rôle de plus en plus important dans l'économie mais ont du mal à obtenir du financement traditionnel, celui-ci étant davantage basé sur les immobilisations. De même, lorsqu'une PME se met à exporter, elle a besoin de plus de services financiers et de services de consultation que ceux qui sont offerts par les sources traditionnelles.
Transformer les activités du Groupe-conseil de la BDC de manière à ce qu'elles répondent aux besoins particuliers des PME et soient soutenables sur le plan financier.	Compte tenu du mandat de la BDC et en faisant appel à des compétences du secteur privé, le Groupe-conseil de la BDC est en train de se transformer en profondeur afin de fournir des services de consultation plus adaptés aux besoins des PME canadiennes dans les domaines de la croissance, de la qualité, de l'exportation et du commerce électronique.
Fournir un service à la clientèle de première qualité.	Étant donné que la BDC est une organisation axée sur le client, tous les membres de son personnel s'appliquent à fournir un service à la clientèle de qualité.
Optimiser l'efficience des opérations et l'efficacité par rapport au coût.	Afin d'améliorer le service à la clientèle tout en limitant les frais d'administration, la Banque continue d'investir dans les nouvelles technologies qui lui permettront d'accroître son efficience et sa productivité.
Obtenir un rendement des capitaux propres (RCP) au moins égal au coût des fonds à long terme du gouvernement, et réaliser des profits qui permettront à la Banque d'accroître ses capitaux propres de manière à soutenir sa croissance future.	Une croissance rentable aura pour effet d'augmenter les capitaux propres de la Banque, ce qui favorisera la croissance de son portefeuille et lui permettra de prendre plus de risques dans ses activités de prêt au profit des entreprises fondées sur le savoir.

> RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2000	> RÉSULTATS	> PRÉVISIONS	> OBJECTIFS POUR L'EXERCICE 2001
[illegible] en cours a dépassé de 78 millions de dollars [illegible]	[illegible]	[illegible]	Grossir le portefeuille jusqu'à 5,3 milliards de dollars.
[illegible] part détenue par les industries du savoir et [illegible] l'objectif préétabli. La part des industries du [illegible] à 40 % et celle des exportateurs à 34 %.			
[illegible] par les industries du savoir et les [illegible]			Fournir 47 % des nouveaux financements aux industries du savoir et aux exportateurs.
[illegible] le chiffre d'affaires des activités du Groupe-conseil de la [illegible] millions de dollars, ce qui représente une croissance [illegible]. Le Groupe-conseil de la BDC a obtenu [illegible] de 82 %[2], ce qui est un taux supérieur de [illegible] obtenu pour l'exercice précédent quoiqu'il [illegible] initialement dans le plan d'entreprise.			Obtenir un taux de recouvrement des coûts de 88 %[2].
[illegible] des services reçus de la BDC a dépassé [illegible]			Obtenir un taux de satisfaction de la clientèle de 87 %.
[illegible] d'*administration en pourcentage* [illegible] l'objectif visé (plus le pourcentage [illegible]).			Atteindre un ratio de productivité de 54 %.
[illegible] s'est amélioré par rapport à l'exer- [illegible] au rendement des placements de [illegible]			Obtenir un rendement des capitaux propres de 6,0 %.
[illegible] placement de capital de risque a [illegible] favorables.			Obtenir un taux de rendement interne de 7,6 %[3].

1 Tient compte des activités de prêt et des placements de capital de risque.
2 Après retraitement pour tenir compte des coûts liés à la transformation.
3 TRI recalculé en utilisant la juste valeur marchande des actifs en mars 1995.

> PRIORITÉS STRATÉGIQUES

[illegible] les PME cana- [illegible] en matière [illegible] des produits.

[illegible] humaines requises [illegible]

[illegible] de la gestion du [illegible] ainsi que [illegible] en tenant sensible [illegible] le risque

[illegible] services de consul- [illegible] connaissent les

[illegible] secteur du com- [illegible] les PME dans [illegible] l'efficacité de

[illegible] des [illegible]

[illegible] la banque [illegible]

[illegible]

[illegible]

> RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2000	> RÉSULTATS	> PRÉVISIONS	> OBJECTIFS POUR L'EXERCICE 2001
La *valeur du portefeuille de prêts en cours* a dépassé de 78 millions de dollars l'objectif visé.	**4,9 milliards de dollars**	**4,8 milliards de dollars**	Grossir le portefeuille jusqu'à 5,3 milliards de dollars.
La *part des nouvelles activités de prêt détenue par les industries du savoir et les exportateurs* était conforme à l'objectif préétabli. La part des industries du savoir s'établit à 10 % et celle des exportateurs à 34 %.	**44 %**	**44 %**	
Part des nouveaux financements détenue par les industries du savoir et les exportateurs[1].	**47 %**	—	Fournir 47 % des nouveaux financements aux industries du savoir et aux exportateurs.
Au cours de l'exercice 2000, la valeur des activités du Groupe-conseil de la BDC s'est établie à 19,4 millions de dollars, ce qui représente une croissance de 9 % par rapport à l'exercice 1999. Le Groupe-conseil de la BDC a obtenu un *taux de recouvrement des coûts* de 82 %[2], ce qui est un taux supérieur de cinq points de pourcentage à celui obtenu pour l'exercice précédent quoiqu'il soit inférieur au taux de 86 %[2] prévu initialement dans le plan d'entreprise.	**82 %**	**86 %**	Obtenir un taux de recouvrement des coûts de 88 %.
Le *pourcentage de clients satisfaits* des services reçus de la BDC a dépassé l'objectif de 2 %.	**88 %**	**86 %**	Obtenir un taux de satisfaction de la clientèle de 87 %.
Le *ratio de productivité (frais d'exploitation et d'administration en pourcentage du revenu net d'intérêts)* a atteint l'objectif visé (plus le pourcentage est faible, plus l'efficience est grande).	**55 %**	**55 %**	Atteindre un ratio de productivité de 54 %.
Le *rendement du capital-actions ordinaire* s'est amélioré par rapport à l'exercice 1999, ce qui est surtout attribuable au rendement des placements de capital de risque.	**18,7 %**	**6,5 %**	Obtenir un rendement des capitaux propres de 6,0 %.
Le *taux de rendement interne (TRI)* des placement de capital de risque a dépassé l'objectif établi en raison de dessaisissements favorables.	**24,6 %[3]**	**8,9 %[3]**	Obtenir un taux de rendement interne de 7,6 %.

1 Tient compte des activités de prêt et des placements de capital de risque
2 Après retraitement pour tenir compte des coûts liés à la transformation
3 TRI recalculé en utilisant la juste valeur marchande des actifs en mars 1995

Remplir le mandat de la Banque, à savoir soutenir les PME canadiennes tout en demeurant une organisation innovatrice en matière de solutions d'affaires et de mécanismes de prestation des produits.

Attirer, garder et perfectionner les ressources humaines requises pour atteindre les objectifs d'entreprise.

S'adapter aux changements dans les domaines de la gestion du service à la clientèle et des relations avec la clientèle ainsi que dans celui de la gestion globale des risques en étant sensible aux exigences des PME et en gérant rigoureusement le risque accru assumé.

Optimiser la visibilité du financement et des services de consultation de la BDC afin que les PME canadiennes connaissent les services de la Banque et y aient accès.

Poursuivre le rôle de chef de file de la BDC dans le secteur du commerce électronique dans le but d'accompagner les PME dans l'adoption de solutions Web tout en améliorant l'efficacité de la Banque.

Veiller à ce que les services de la BDC soient représentatifs des besoins des PME de toutes les régions au Canada.

Renforcer les technologies de l'information qu'utilise la Banque en mettant à jour ses systèmes de façon continue afin d'accroître la productivité et l'efficience opérationnelle.

Fonctionner continuellement d'une façon commercialement responsable.

Accroître la pertinence, la qualité et la visibilité des services du Groupe-conseil de la BDC en élargissant le réseau national de consultants et en utilisant davantage les nouvelles technologies.

REVUE DES ACTIVITÉS

> LA BDC JOUE UN RÔLE COMMERCIAL COMPLÉMENTAIRE IMPORTANT

En tant qu'institution financière d'État, la BDC a pour mandat d'offrir aux PME canadiennes des services de financement et de consultation accessibles, souples et innovateurs. En remplissant sa mission, la BDC s'emploie également à combler les lacunes du marché des services financiers sur le plan du financement des prêts à haut risque, des petits prêts, des industries du savoir et des conditions de prêt. Par conséquent, les activités financières de la Banque ont pour objet de compléter les services offerts par les institutions financières commerciales.

Conformément à son mandat, la Banque utilise ses profits pour augmenter ses capitaux propres, ce qui lui permet d'assurer la croissance de son portefeuille et de répondre aux besoins des PME. Au cours de l'exercice 2000, la Banque a fourni des solutions en matière de financement et des services de consultation à plus de 6 000 PME canadiennes. En raison de l'émergence d'une économie du savoir, elle a continué d'attacher une importance particulière aux entreprises dont les principaux actifs sont incorporels.

Les résultats de la Banque dans ce secteur en émergence indiquent que celle-ci exerce une action ciblée destinée à aider les PME à soutenir la concurrence mondiale, surtout dans le domaine du commerce électronique où elle continuera d'être un chef de file en aidant les PME à s'intégrer rapidement à la nouvelle économie.

L'exercice 2000 a été, de façon générale, une excellente année pour la Banque. Entre autres choses, ses placements de capital de risque et ses activités de prêt lui ont permis d'obtenir de solides résultats. En tant que prêteur complémentaire, la Banque a continué d'offrir des produits et services opportuns qui répondent aux besoins des plus petites entreprises.

Au cours de l'exercice 2000, la BDC a aussi offert des services de consultation professionnels. Le Groupe-conseil de la BDC a donc continué de fournir aux PME des solutions de gestion efficaces et personnalisées, à prix abordable.

Sachant qu'il faut du personnel de qualité pour fournir des services de qualité, la Banque a renforcé son engagement à être un « employeur de choix ». De plus, par l'entremise de ses professionnels entièrement voués au client, la Banque a soutenu activement les PME en forte croissance. Durant l'exercice 2000, la BDC a renouvelé son engagement à améliorer l'accessibilité à ses produits et services pour les PME en utilisant divers mécanismes de prestation. Les clients de la Banque ont donc accès à plus de 80 succursales de la BDC à l'échelle du pays ainsi qu'à BDC Connex[MD], la succursale virtuelle de la BDC créée en 1998 qui offre toute la gamme des produits de la Banque en ligne. Les PME peuvent aussi accéder aux produits de la Banque par d'autres moyens, dont le téléphone et le télécopieur.

Le fait que la Banque mette à la disposition des PME une gamme complète de moyens d'accès à ses produits indique clairement qu'elle remplit son double mandat: agir comme une institution commerciale responsable et comme une institution publique facilement accessible à tous les Canadiens.

En tant que prêteur complémentaire, la Banque accorde beaucoup d'importance à l'établissement d'alliances stratégiques qui permettent de mieux servir les PME. Au cours de l'exercice 2000, grâce à des initiatives spéciales axées sur les entrepreneurs autochtones, les femmes entrepreneurs et les jeunes entrepreneurs, la BDC a continué de soutenir des marchés cibles précis. La Banque a également réitéré son engagement ferme en faveur d'un service à la clientèle de qualité.

> UNE EXCELLENTE ANNÉE POUR LA BANQUE

Durant l'exercice 2000, la BDC a fourni à des PME plus de 1,4 milliard de dollars de financement, ce qui représente une augmentation de 13 pour cent par rapport à l'exercice précédent. En outre, le montant de financement total engagé a atteint 5,6 milliards de dollars, en hausse de 11 pour cent par rapport à l'exercice 1999. Le nombre de clients à qui la Banque a fourni du financement s'établissait à 18 807 à la fin de l'exercice, ce qui constitue un nombre record pour la Banque et représente une hausse de 5 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2000, exclusion faite des Prêts aux étudiants entrepreneurs et de la marge de crédit Globale[MD], 41 pour cent des activités de prêt de la BDC concernaient des clients acquis, contre 40 pour cent en 1999.

// TOTAL DU FINANCEMENT AUTORISÉ **POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

< EN MILLIONS DE $ >

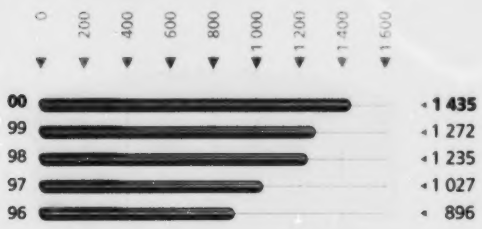

// TOTAL DU FINANCEMENT ENGAGÉ **AU 31 MARS**

< EN MILLIONS DE $ >

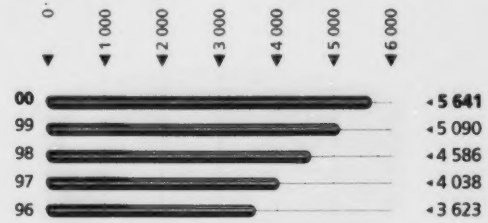

// RÉPARTITION DES CLIENTS EMPRUNTEURS PAR RÉGION **AU 31 MARS 2000**

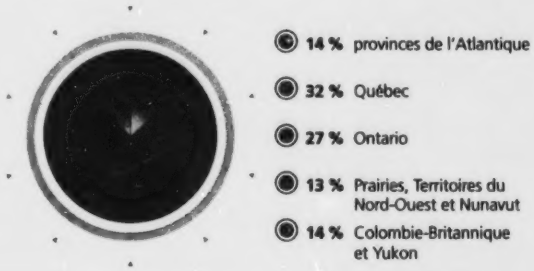

// ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES – RÉPARTITION PAR SECTEUR **POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

< NOMBRE >

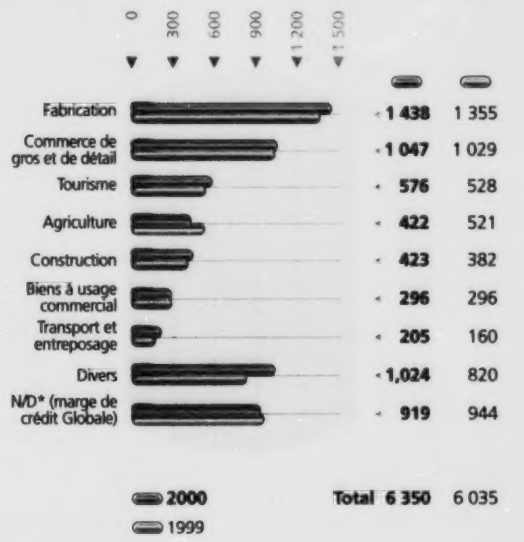

* Non disponible par secteur

REVUE DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES – RÉPARTITION PAR SECTEUR

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

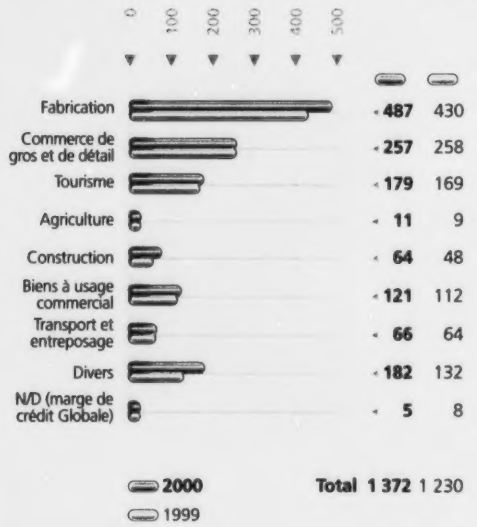

	2000	1999
Fabrication	**487**	430
Commerce de gros et de détail	**257**	258
Tourisme	**179**	169
Agriculture	**11**	9
Construction	**64**	48
Biens à usage commercial	**121**	112
Transport et entreposage	**66**	64
Divers	**182**	132
N/D (marge de crédit Globale)	**5**	8
Total	**1 372**	1 230

> ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS – ACTIVITÉS DE PRÊT // RÉPARTITION PAR PROVINCE OU TERRITOIRE

au 31 mars	2000		1999	
	Nombre de clients	**Montant (en millions de $)**	Nombre de clients	Montant (en millions de $)
Terre-Neuve	**906**	**181**	844	159
Île-du-Prince-Édouard	**160**	**47**	157	45
Nouvelle-Écosse	**587**	**116**	571	111
Nouveau-Brunswick	**886**	**209**	853	181
Québec	**5 991**	**2 222**	5 404	1 938
Ontario	**5 122**	**1 484**	4 868	1 314
Manitoba	**508**	**109**	497	107
Saskatchewan	**575**	**114**	548	107
Alberta	**1 202**	**304**	1 204	290
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	**87**	**29**	100	32
Colombie-Britannique	**2 555**	**600**	2 635	614
Yukon	**129**	**31**	152	35
Total	**18 708**	**5 446**	17 833	4 933

La valeur des activités de prêt autorisées au profit des industries du savoir et des exportateurs s'établit à 609 millions de dollars pour l'exercice 2000, en hausse de 13 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Ces clients ont été les bénéficiaires de 44 pour cent de l'ensemble des activités de prêt, soit le même pourcentage qu'un an plus tôt.

// ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES – RÉPARTITION PAR SECTEUR POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

// ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES – IFS ET EXPORTATEURS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

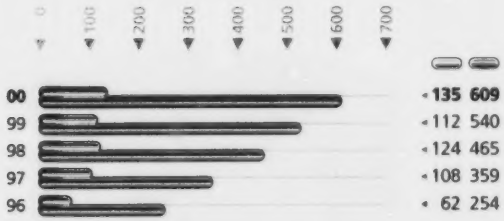

IFS

IFS et exportateurs

Afin de mieux répondre aux besoins des PME en forte croissance, la BDC a mis en place une équipe d'employés spécialisés et consciencieux qui se concentrera sur le financement subordonné de plus de 250 000 $. Ces prêts devraient représenter la majeure partie du financement par quasi-fonds propres qui sera fourni durant l'exercice 2001, ce qui permettra à la Banque de jouer un plus grand rôle dans le secteur du financement subordonné au Canada.

// PRÊTS DE QUASI-FONDS PROPRES AUTORISÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

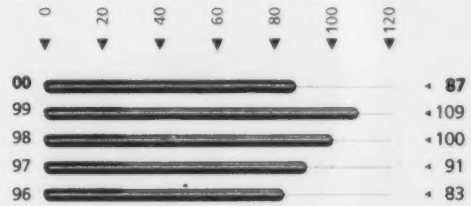

> **CAPITAL DE RISQUE // UN EFFET DE LEVIER IMPORTANT**

Au cours de l'exercice 2000, les activités de capital de risque de la Banque ont été considérables. Le montant de capital de risque engagé par la BDC en faveur de clients a atteint 195 millions de dollars à la fin de l'exercice écoulé, contre 157 millions de dollars un an plus tôt, une hausse de 24 pour cent. Afin d'améliorer l'accès de ses clients à du capital de risque et à une aide accrue dans le domaine de la gestion, la BDC s'associe à des coinvestisseurs. Au cours de l'exercice 2000, les entreprises dans lesquelles la Banque a investi auraient ainsi obtenu 301 millions de dollars d'autres investisseurs, pour un montant total de 364 millions de dollars. Pour l'exercice 2000, l'effet de levier des placements de capital de risque de la BDC s'établit à 4,8 comparativement à 3,8 en 1999. Cela signifie que pour chaque dollar investi dans une entreprise par la BDC, près de cinq dollars y ont été investis par d'autres sources.

// CAPITAL DE RISQUE ENGAGÉ AU 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

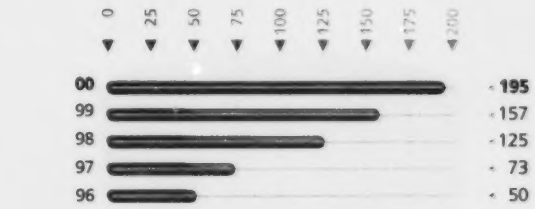

REVUE DES ACTIVITÉS

// CAPITAL DE RISQUE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

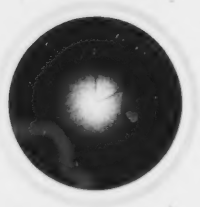

- **63 millions $** BDC
- **301 millions $** autres investisseurs

La BDC investit activement dans des entreprises fondées sur le savoir, et ce, de l'étape du prédémarrage jusqu'à celle de l'expansion. Durant l'exercice 2000, la Banque a autorisé 62 placements de capital de risque totalisant 63 millions de dollars, comparativement à 47 d'une valeur totale de 42 millions de dollars en 1999. Au 31 mars 2000, 96 pour cent du montant de capital de risque engagé par la BDC l'a été au profit des entreprises fondées sur le savoir, et la plupart de celles-ci appartenaient aux secteurs de la biotechnologie, de la médecine et de la santé, de l'électronique, des communications et de l'informatique.

Selon le *Sondage annuel sur les retombées économiques des placements de capital de risque* de 1999 commandé par la BDC, les entreprises qui sont financées par du capital de risque sont généralement des entreprises en forte croissance qui sont beaucoup plus performantes que l'économie dans son ensemble.

// NOMBRE DE PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE AUTORISÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

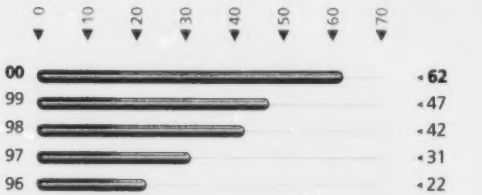

// PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE AUTORISÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

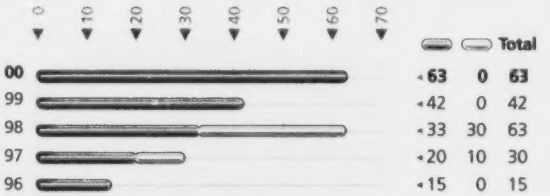

Placements directs

Fonds de capital de prédémarrage

Entre 1994 et 1998, les entreprises qui étaient financées par du capital de risque ont enregistré un taux de croissance annuel moyen élevé au chapitre de l'emploi (48 pour cent), des ventes (46 pour cent), des exportations (72 pour cent) et des activités de recherche et de développement (57 pour cent).

Au cours de l'exercice 2000, 72 pour cent des placements de capital de risque autorisés par la BDC ont été effectués au profit d'entreprises qui étaient soit à l'étape du démarrage soit à celle du développement. La Banque a donc choisi une voie prometteuse en finançant des entreprises qui en sont à leurs débuts ou qui connaissent une très forte croissance. En fait, son portefeuille de placements de capital de risque comprend deux fois plus de jeunes entreprises que le portefeuille moyen de tous les autres investisseurs en capital de risque canadiens.

// NOMBRE DE PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE AUTORISÉS – RÉPARTITION PAR STADE DE DÉVELOPPEMENT

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

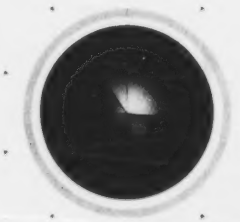

- **27 %** démarrage/prédémarrage
- **45 %** développement
- **16 %** expansion
- **2 %** rachat/acquisition
- **10 %** redressement

// CLIENTS AYANT REÇU DU CAPITAL DE RISQUE – RÉPARTITION PAR INDUSTRIE **AU 31 MARS 2000**

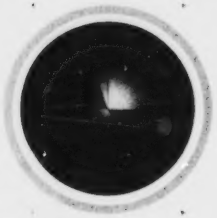

- **26 %** biotechnologie/ médecine/santé
- **15 %** éléctronique
- **36 %** communications et industries connexes à l'informatique
- **17 %** autres industries
- **6 %** fonds de capital de risque

> RÉPONDRE AUX BESOINS DES PLUS PETITES ENTREPRISES

La BDC est réellement au service des petites entreprises, et ses résultats de l'exercice 2000 en font foi. Au cours de l'exercice écoulé, la valeur de ses activités de prêt a augmenté pour atteindre plus de 1,3 milliard de dollars, et 56 pour cent de ces activités portaient sur des montants de 100 000 $ ou moins.

La BDC fournit de l'aide financière aux micro-entreprises par l'entremise de produits comme le Programme micro-entreprises et le Programme de financement pour jeunes entrepreneurs. De plus, le programme Prêts aux étudiants entrepreneurs et la marge de crédit Globale[MD] sont offerts en ligne par BDC Connex[MD], la succursale virtuelle de la Banque.

La BDC a aussi établi un réseau de 13 Centres de l'entrepreneurship afin de mieux servir les plus petites entreprises. Pendant l'exercice écoulé, ces centres, qui ciblent surtout les plus petites entreprises fondées sur le savoir en démarrage et en croissance ont connu une croissance de leurs activités.

Le fait que la Banque offre des produits et services financiers conçus en fonction des besoins des clients donne déjà des résultats concrets et prometteurs pour les micro-entreprises.

// ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES SELON LE MONTANT **POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000**

- **56 %** 100 000 $ ou moins
- **19 %** plus de 100 000 $ à 250 000 $
- **13 %** plus de 250 000 $ à 500 000 $
- **8 %** plus de 500 000 $ à 1 000 000 $
- **4 %** plus de 1 000 000 $

REVUE DES ACTIVITÉS

> DES PRODUITS INNOVATEURS QUI RÉPONDENT AUX NOUVEAUX BESOINS DES CLIENTS

Durant l'exercice 2000, la BDC a lancé de nouveaux produits qui ont suscité l'intérêt de clients existants et de clients potentiels. La Banque adapte régulièrement ses produits et ses solutions en matière de gestion de manière à ce qu'ils répondent aux exigences changeantes des PME. De plus, la BDC suit de près l'évolution des nouvelles industries afin de connaître leurs besoins et de leur offrir des solutions financières personnalisées et efficaces qui y répondent.

Lancé à la fin d'octobre durant la Semaine de la PME[MD], le prêt Productivité Plus a pour objet d'aider les entreprises de fabrication bien établies et axées sur l'exportation à acquérir de la technologie plus avancée qui leur permettra d'améliorer leur productivité. En plus d'obtenir jusqu'à 100 % de financement pour l'achat de matériel et d'outillage, une PME pourrait recevoir 25 % de financement additionnel pour les coûts liés aux frais d'installation et d'assemblage du matériel ainsi qu'aux frais de formation des employés qui l'utilisent. Les prêts dépassent généralement 100 000 $ et peuvent atteindre 5 000 000 $. De novembre 1999 au 31 mars 2000, la BDC a accordé 63 prêts Productivité Plus d'une valeur totale de 36 millions de dollars. Les prêts consentis en mars seulement ont totalisé 14 millions de dollars.

Consciente de l'importance et de l'étendue du commerce électronique, dont la valeur devrait atteindre 3 billions de dollars américains en 2003 selon des spécialistes, la BDC a choisi d'en faire l'une de ses priorités stratégiques. La Banque s'est adaptée à ce changement économique et technologique vital en concevant des produits qui répondent aux besoins particuliers des PME dans le domaine du commerce électronique. Par exemple, à l'exercice 2000, elle a commencé à offrir du Financement à l'innovation pour la réalisation de projets d'établissement de sites Internet, d'intranets ou d'extranets, la réalisation d'activités de recherche et de développement, l'ouverture de nouveaux marchés d'exportation ou l'adoption de solutions de gestion de la qualité. La Banque peut fournir jusqu'à 250 000 $ de financement à l'innovation aux fins du fonds de roulement.

Le tourisme arrive au troisième rang des secteurs d'activité que la BDC soutient. Au cours de l'exercice 2000, la Banque a accordé des prêts totalisant 179 millions de dollars à des entreprises touristiques. Au 31 mars 2000, le montant total engagé par la Banque en faveur de cette industrie atteignait 907 millions de dollars, soit 44 millions de dollars de plus qu'un an auparavant. Le tourisme est l'une des industries qui croissent le plus rapidement au Canada et ailleurs dans le monde. Au fur et à mesure que cette industrie est devenue plus sophistiquée et plus innovatrice, la BDC a adapté son Fonds de développement des industries touristiques en conséquence.

// ACTIVITÉS DE PRÊT – ENGAGEMENT ENVERS L'INDUSTRIE TOURISTIQUE AU 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

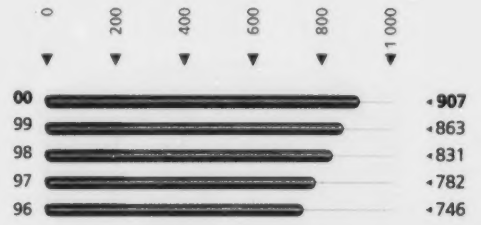

> LE GROUPE-CONSEIL DE LA BDC // UNE SOURCE DE SOLUTIONS DE GESTION EFFICACES ET PERSONNALISÉES, À PRIX ABORDABLE

Dans ce monde où la concurrence est de plus en plus forte, les PME ont plus que jamais besoin d'aide et de conseils fournis par des professionnels qualifiés. Par l'entremise de son réseau national de consultants en gestion du secteur privé, le Groupe-conseil de la BDC aide des entrepreneurs à évaluer, à planifier et à mettre en œuvre des solutions gagnantes et innovatrices, surtout dans les domaines de la croissance, de la qualité, de l'exportation et du commerce électronique. En outre, le Groupe-conseil de la BDC est une organisation unificatrice dans le secteur des services de consultation en gestion au Canada puisqu'il fait appel à des consultants de toutes les régions du pays.

Au cours de l'exercice 2000, le Groupe-conseil de la BDC a continué de diversifier ses activités et de fournir des solutions personnalisées dans le domaine de la gestion afin de répondre aux divers besoins des entrepreneurs. L'Évaluation du potentiel de croissance est devenue un outil de gestion utile pour mesurer de façon objective les forces et les faiblesses des entreprises désireuses d'améliorer leurs perspectives de croissance. Durant l'exercice écoulé, les revenus du Groupe-conseil de la BDC ont atteint 19,4 millions de dollars, en hausse de 9 pour cent par rapport à l'exercice 1999. Les revenus provenant des programmes de gestion de la qualité ont représenté 37 pour cent des revenus totaux tandis que ceux tirés des programmes portant sur la croissance et l'exportation ont procuré respectivement 30 pour cent et 6 pour cent des revenus totaux. Au cours de la prochaine année, le Groupe-conseil de la BDC compte renouveler ses produits, surtout ceux dans le domaine de l'exportation, afin qu'ils soient mieux adaptés à ses clients et au contexte de la mondialisation.

L'établissement de relations professionnelles fructueuses et durables avec ses clients a toujours été l'un des principaux objectifs du Groupe-conseil de la BDC. Cette approche a porté fruit au cours de l'exercice écoulé puisque la clientèle acquise du Groupe-conseil de la BDC a représenté 23 pour cent de la clientèle totale contre 15 pour cent lors de l'exercice 1999.

En raison de l'importance croissante du commerce électronique pour les PME, le Groupe-conseil de la BDC s'empresse d'intégrer cette activité essentielle à ses solutions axées sur la croissance et de fournir des services complets aux clients qui veulent faire des affaires sur le Web. Par exemple, le programme Techno Stratégie, qui comprend une composante relative au commerce électronique, permet d'améliorer la stratégie technologique, la planification, la gestion et le rendement des PME. Le Groupe-conseil de la BDC offrira également des solutions utiles et opportunes dans le domaine de la planification de la relève et misera sur la synergie qui existe entre lui et les Services financiers de la BDC pour fournir des solutions complètes destinées à mieux servir ses PME clientes.

// GROUPE-CONSEIL
– REVENUS PAR ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

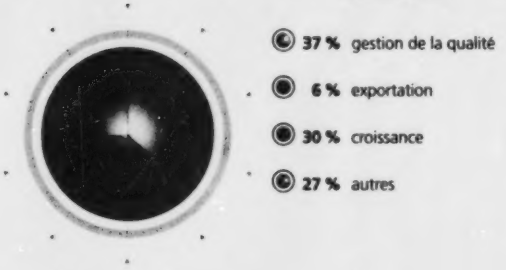

// GROUPE-CONSEIL
– CLIENTÈLE ACQUISE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
< POURCENTAGE >

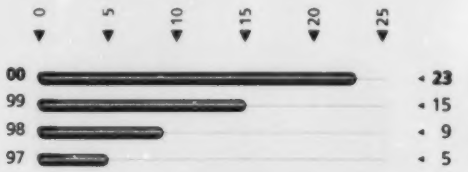

> DES EMPLOYÉS DE QUALITÉ QUI FOURNISSENT UN SERVICE DE QUALITÉ

Le principal atout d'une entreprise réside dans la qualité de ses employés, et la BDC doit sa réussite à son personnel consciencieux. La Banque a pour politique d'embaucher des personnes qui connaissent les PME, qui sont hautement qualifiées et qui peuvent fournir un service à la clientèle de première qualité. En se dotant de divers programmes visant à souligner la contribution de ses employés à ses résultats, la BDC a prouvé qu'elle était bien déterminée à être un « employeur de choix ».

La Banque sait très bien que seuls des employés bien formés et motivés peuvent fournir un service de qualité à ses clients et à son personnel. Au cours de l'exercice 2000, 88 pour cent des clients de la Banque ont été satisfaits du service qu'ils y ont reçu, comparativement à 86 pour cent l'année précédente. Le pourcentage obtenu pour l'exercice 2000 était supérieur de deux points de pourcentage à celui visé par la Banque. De plus, le taux de satisfaction interne global s'est établi en moyenne à 83 pour cent pour l'exercice 2000, en hausse d'un point de pourcentage par rapport à l'exercice 1999.

// TAUX DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
< POURCENTAGE >

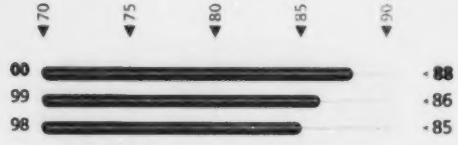

REVUE DES ACTIVITÉS

La BDC a fait très bonne figure au chapitre de la satisfaction de la clientèle grâce à une série d'initiatives. Ces initiatives comprennent des programmes internes qui prévoient la participation d'employés et qui soulignent les contributions individuelles ainsi que des programmes de perfectionnement professionnel qui renseignent de façon générale les employés sur les défis auxquels font face les PME, ce qui les aide à mieux analyser les besoins des entrepreneurs et à mieux y répondre.

Au cours de l'exercice 2000, afin d'améliorer son efficience interne et de fournir un meilleur service à la clientèle, la BDC a ouvert 17 Centres de développement des affaires à l'échelle du pays. Ces centres ont été bien accueillis par les clients de la BDC qui sont très satisfaits du service fourni par ceux-ci. Ils ont connu un niveau d'activité élevé. Le fait que toutes les tâches administratives aient été confiées à la succursale de secteur a permis aux cadres des autres succursales de consacrer plus de temps à la recherche de nouveaux clients et à servir leurs clients.

> ALLIANCES STRATÉGIQUES

Dans le monde d'aujourd'hui, les entreprises doivent aborder la concurrence sous un angle nouveau en établissant des alliances stratégiques avantageuses pour les deux parties. C'est ce que la BDC fait depuis de nombreuses années en tant que prêteur complémentaire important sur la scène financière canadienne. Les alliances qu'elle forme l'aident à mieux servir les PME et à fournir des services complémentaires à ceux offerts par les autres institutions financières au Canada.

La Banque a déjà établi des alliances stratégiques avec toutes les grandes banques à charte canadiennes ainsi qu'avec des coopératives de crédit et d'autres organisations. Au cours de l'exercice écoulé, la BDC et la Banque Nationale du Canada ont conclu une alliance stratégique qui vise également à améliorer l'accès des PME de toutes les régions du pays au capital et aux services de consultation. Cette alliance importante aidera les PME à croître, à soutenir la concurrence internationale et à améliorer leur productivité.

Le Groupe-conseil de la BDC s'est toujours employé à renforcer ses partenariats avec le secteur privé en vue de fournir des services de consultation spécialisés et de qualité aux PME à l'échelle du pays. Dans cet esprit, le Groupe-conseil de la BDC est devenu membre de l'Association canadienne des conseillers en management et de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec. Le Groupe-conseil de la BDC incitera tous ses employés à obtenir les titres professionnels attribués par ces organismes. Grâce à ce partenariat, les membres du Groupe-conseil de la BDC pourront consolider leur présence dans l'industrie canadienne des services de consultation.

Dans une société du savoir, qui se caractérise notamment par les nouvelles technologies de l'information, le commerce électronique et la mondialisation, les industries culturelles représentent un secteur prometteur quoique à haut risque. Par l'intermédiaire du Fonds de développement des industries culturelles (FDIC), la BDC soutient activement les industries de l'édition, du cinéma et du multimédia, cette dernière étant l'un des fers de lance de la nouvelle économie. Au cours de l'exercice 2000, en vertu d'un accord conclu avec la BDC, le ministère du Patrimoine canadien a transféré le portefeuille de prêts du FDIC à la Banque. Depuis ce transfert, 42 prêts du FDIC d'une valeur totale de 7 millions de dollars ont été autorisés.

Depuis de nombreuses années, l'accord de partenariat entre la BDC et Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a aidé des étudiants à lancer et à créer une entreprise pendant l'été grâce au programme Prêts aux étudiants entrepreneurs. Financé par DRHC et administré par la BDC par l'entremise de sa succursale virtuelle, BDC Connex[MD], le programme, qui fournit des prêts sans intérêt, s'adresse aux étudiants et étudiantes à plein temps qui sont âgés d'au moins 15 ans. Au cours de l'exercice 2000, 744 prêts ont été autorisés dans le cadre de ce programme. Celui-ci offre une chance en or à des jeunes de se familiariser avec les rudiments de l'exploitation d'une entreprise et sert à former les futurs entrepreneurs du pays.

> INITIATIVES SPÉCIALES

Au cours de l'exercice 2000, la Banque a continué de soutenir les entrepreneurs autochtones, les femmes entrepreneurs et les jeunes entrepreneurs. La BDC a également organisé et parrainé une foule d'activités destinées aux PME afin d'aider les secteurs en croissance de l'économie canadienne.

Par l'entremise de ses Services bancaires aux autochtones, la BDC contribue au développement économique des autochtones. Les activités de prêt engagées en faveur d'entreprises autochtones totalisaient 37 millions de dollars à la fin de l'exercice considéré. La Banque va continuer d'accroître son aide à ce secteur en croissance de l'économie canadienne. Durant l'exercice écoulé, la BDC a adopté une stratégie révisée à l'égard des entreprises autochtones, laquelle respecte les grands principes énoncés dans les recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones. Cette stratégie, que la Banque mettra en œuvre au cours de l'exercice 2001, porte sur plusieurs éléments, notamment les ressources humaines, l'accès aux services aux entreprises et aux services de soutien, la création d'un instrument de développement des entreprises autochtones, et l'initiation des jeunes autochtones au monde des affaires. Cette stratégie a pour objet de continuer d'accroître la présence et le niveau d'activité de la Banque sur le marché autochtone en croissance.

Les femmes entrepreneurs sont un autre marché cible de la BDC. La Banque sait que les entreprises qui appartiennent à des femmes représentent un segment important et en croissance rapide du secteur de la PME. Au cours de l'exercice 2000, la BDC a réalisé plus de 1 200 activités de prêt d'une valeur totale de 234 millions de dollars au profit d'entreprises appartenant à des femmes, en hausse de 37 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La Banque continuera de travailler avec les femmes entrepreneurs, qui sont un moteur de l'économie canadienne en tant que propriétaires d'entreprises et employeurs.

Chaque année depuis 1979, la BDC organise la Semaine de la PME[MD], une manifestation qui rend hommage aux entrepreneurs canadiens à l'échelle du pays. En 1999, la Semaine de la PME, qui avait pour thème « Élan Productivité », a attiré 35 000 personnes qui ont participé à 350 activités d'un océan à l'autre. Cette fête de l'entrepreneurship canadien aide les PME à concevoir des stratégies de croissance, d'exportation et de commerce électronique qui assurent leur prospérité sur les marchés canadien et mondiaux.

La remise des Prix aux jeunes entrepreneurs constitue un point fort de la Semaine de la PME. Ces prix récompensent les réalisations de jeunes entrepreneurs âgés de 30 ans ou moins qui représentent chaque province et territoire. Ils permettent au milieu des affaires canadien de saluer l'esprit innovateur et les nombreux efforts d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et de faire connaître les chefs de file du monde des affaires de demain au Canada.

Les lauréats sont jumelés par la Banque à une personne connue dans le milieu des affaires de leur province ou territoire, qui leur sert de mentor pendant un an. Les mentors agissent comme conseillers et aident les lauréats à aiguiser leur sens des affaires, à élargir leur réseau de contacts et à relever de nouveaux défis. L'une des 13 entreprises lauréates reçoit aussi le Prix du mérite à l'exportation, qui est remis par la Société pour l'expansion des exportations à celle qui a le mieux réussi à ouvrir des marchés internationaux.

En plus de la Semaine de la PME, la BDC parraine les foires-info à l'échelle du pays. Les foires-info, qui sont organisées par Industrie Canada, permettent aux entrepreneurs de discuter de questions importantes, notamment le commerce électronique et les stratégies de démarrage, et de se renseigner sur les produits, les programmes et les services gouvernementaux.

Par l'entremise de son site Web (**www.bdc.ca**) et de ses publications, dont le magazine *Profit$* et *Nouvelles BDC en direct*, la Banque offre aux PME de l'information actuelle et pertinente sur des sujets importants. Le site Web de la BDC représente une véritable bibliothèque virtuelle pour les entreprises nouvelles, en croissance et exportatrices. Il fournit des renseignements utiles sur les produits, les services et les publications de la BDC ainsi que des centaines de liens hypertextes avec d'autres sites d'intérêt. Les propriétaires de PME peuvent aussi y obtenir des outils comme le guide d'autoévaluation de l'entrepreneur et un gabarit de plan d'affaires, qui les aident à évaluer leurs compétences en gestion d'entreprise et la viabilité de leurs projets d'affaires.

REVUE DE

> UN ENGAGEMENT FERME EN FAVEUR DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

À la BDC, tous les membres du personnel doivent fournir un service de qualité à la clientèle. Pour respecter cette exigence, la BDC a créé le programme REAC TOTAL il y a quelques années. Ce programme repose sur une Charte des droits du client détaillée qui décrit les normes que la Banque s'est engagée à respecter. Il prévoit également un mécanisme de règlement des plaintes et offre les services d'un ombudsman.

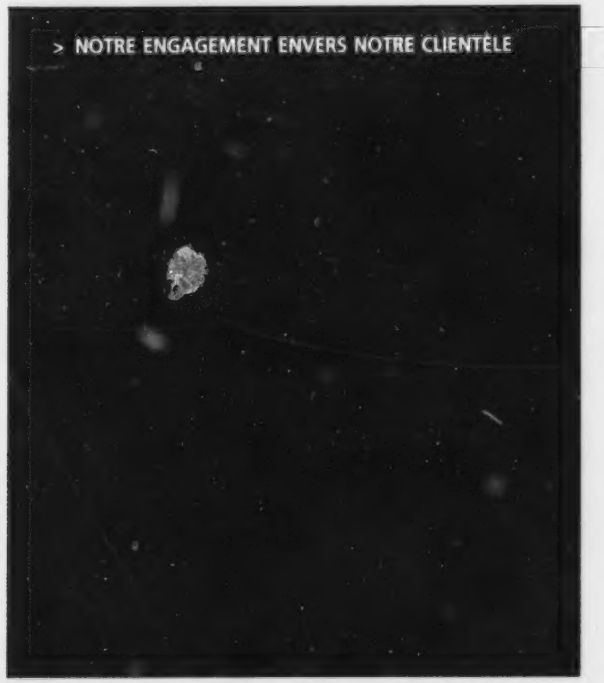

RAPPORT DES ACTIVITÉS

> UN ENGAGEMENT FERME EN FAVEUR DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

A la BDC, tous les membres du personnel doivent fournir un service de qualite a la clientele. Pour respecter cette exigence, la BDC a cree le programme REAC TOTAL il y a quelques annees. Ce programme repose sur une Charte des droits du client detaillee qui decrit les normes que la Banque s'est engagee a respecter. Il prevoit egalement un mecanisme de reglement des plaintes et offre les services d'un ombudsman.

« Notre mission consiste à favoriser la création et l'essor de petites et moyennes entreprises canadiennes en créant et en offrant des services financiers et des services de consultation novateurs et de grande qualité. À titre de membres du personnel de la Banque, nous nous engageons à faire preuve de discernement dans toutes nos décisions de crédit, à évaluer les risques avec soin et à contrôler de près nos dépenses. Nous nous engageons en outre à observer des normes de conduite très élevées et à vous fournir, à vous notre client, un service d'une qualité exemplaire dans tous les rapports que nous avons avec vous. Par la présente nous confirmons en outre notre adhésion aux principes suivants : responsabilité, information, équité, confidentialité et processus. »

Extraits de la
Charte des droits du client

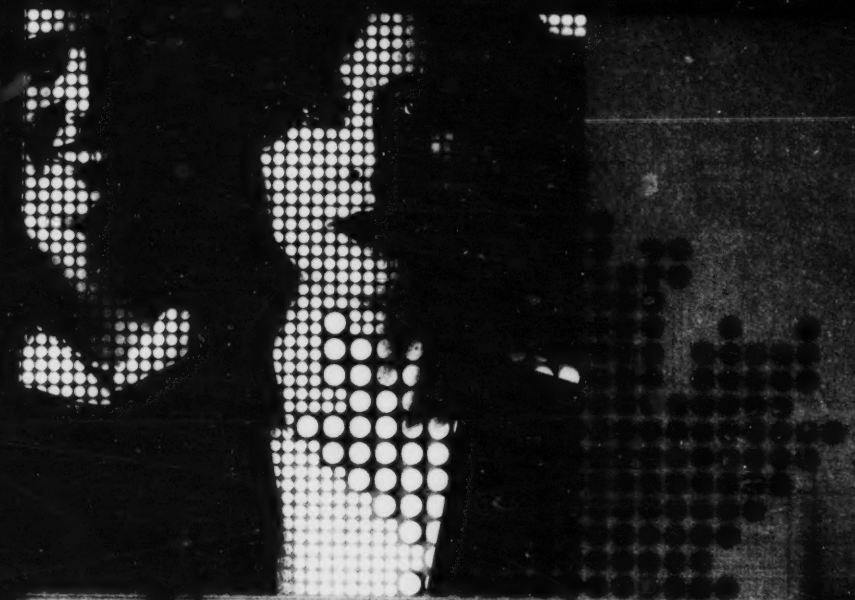

> **Cindy Mercanti, associée //** Groupe-conseil de la BDC, Hamilton, Bill et Elaine Huisman, propriétaires de BHC Cable Assemblies Inc., et Keith Munro, consultant de la BDC

« Notre principal avantage concurrentiel réside dans le fait que nous avons les idées larges. Au Groupe-conseil de la BDC, nous faisons beaucoup plus que de la théorie et rédiger des rapports ; nous sommes des gens pratiques qui se concentrent sur les résultats. Nous nous considérons comme des partenaires de nos clients, nous mettons des idées en commun et nous n'avons pas peur de nous retrousser les manches pour les aider à relever des défis liés à la croissance, à la gestion de la qualité et à l'exportation. En fait, nous nous employons à trouver la bonne solution pour eux. Cette approche fonctionne très bien puisque nous avons une clientèle fidèle. Bref, nous fournissons à nos clients des solutions efficaces et rentables. C'est pour ça que nous sommes là. »

> **David Bennett, directeur général //** Capital de risque, Vancouver, et Tom Kordyback, directeur financier, Creo Products Inc.

« Même si l'entreprise CREO – un fabricant de matériel d'impression qui utilise un système d'écriture directe des plaques – a cherché activement, en 1994, durant une seconde ronde de financement, à convaincre des investisseurs en capital de risque d'investir dans sa croissance, ses efforts n'ont pas abouti. Comme la Banque avait été l'un des premiers investisseurs dans CREO, nous connaissions bien l'entreprise. Les gens de la succursale de Vancouver de la BDC étaient si impressionnés par la formidable équipe de l'entreprise et son produit innovateur de grande qualité qu'ils ont travaillé fort pour que la BDC réinvestisse dans l'entreprise, ce qu'elle a fait. De plus, le marché a très bien réagi au premier appel public à l'épargne. La décision de réinvestir dans l'entreprise a été une très bonne décision d'affaires. CREO domine maintenant son secteur d'activité et possède des bureaux partout dans le monde. CREO est la plus grosse entreprise de fabrication de la Colombie-Britannique et vaut trois milliards de dollars canadiens. Ses revenus annuels devraient bientôt atteindre un milliard de dollars. »

> **Michel Paulo, analyste de projets //** et Carla Hehner-Rivard, analyste principale de projets, BDC Connex[MD], 1 888 INFO-BDC

« Le fait de travailler à la succursale virtuelle de la Banque m'oblige à apprendre sans cesse ; je dois m'adapter aux progrès technologiques, adopter de nouvelles techniques et demeurer ouvert au changement. L'attitude des clients envers les services bancaires virtuels change elle aussi. Les gens qui utilisent les services bancaires virtuels se rendent compte qu'ils ne traitent pas avec des machines mais avec de vrais personnes ! Les Canadiens sont de plus en plus nombreux à utiliser Internet ; ils font preuve de curiosité à l'égard du financement en ligne et veulent en obtenir. Des clients de toutes les régions du pays se rendent rapidement compte qu'ils peuvent économiser beaucoup de temps en faisant affaire avec la succursale virtuelle. Résultat, le nombre de prêts traités électroniquement par notre succursale virtuelle augmente chaque mois. »

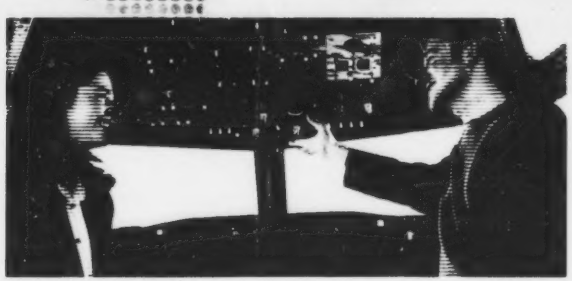

> **Nathalie Goetz, directrice //** Financement subordonné, Saint-Laurent, et Fernando Petruzziello, président de Mechtronix Systems Inc.

« Je traite avec des clients qui exploitent une entreprise de technologie ou une entreprise qui utilise beaucoup la technologie. Je dois connaître leur entreprise. C'est la raison pour laquelle je prépare une maîtrise en sciences appliquées à l'École Polytechnique, à Montréal. Mes études m'aident à acquérir une connaissance précieuse des rouages d'une usine et des situations auxquelles font face mes clients. Ceux-ci sont souvent agréablement surpris de voir que je comprends ce qu'ils font. Cela me donne plus de crédibilité et nous aide à contrôler les risques que nous prenons et à mieux comprendre les besoins de nos clients. »

> **Rod MacDonald, directeur d'une succursale de secteur //** Halifax, et Len Reid, président de Atlantic Shelving Ltd.

« En Nouvelle-Écosse, nous avons corrigé une situation qui empêchait des cadres de consacrer plus de temps à la recherche de clients. Le service à la clientèle étant la pierre angulaire de notre Centre de développement des affaires – un projet pilote – nous avons centralisé l'administration à Halifax. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les résultats de nos sondages auprès de la clientèle et de nos inspections internes se sont beaucoup améliorés, et notre volume d'activités a augmenté de 70 %. Les clients qui appellent au centre administratif à Halifax obtiennent une réponse immédiate d'une personne qui connaît leur situation. Cette structure fonctionne si bien que nous sommes passés de 3 à 17 succursales qui l'utilisent à l'échelle de la Banque. Mais son avantage, c'est que les cadres des succursales peuvent maintenant passer plus de temps à rencontrer des clients éventuels dans leur entreprise. »

> **Tim Laronde, directeur de succursale //** North York, Centre de l'entrepreneurship, et Susan Ramsey, présidente de The Moving Store Franchise Systems Inc.

« Lorsqu'on traite avec les nouveaux entrepreneurs d'aujourd'hui, il faut repenser notre façon habituelle de faire des affaires. Un grand nombre d'entre eux exploitent des entreprises axées sur le savoir. Les entrepreneurs qui s'adressent au Centre de l'entrepreneurship sont enthousiastes, dynamiques et imaginatifs. Il y a dix ans, ils n'auraient jamais pu obtenir du financement. Mais nous avons appris à ne pas tenir compte seulement des garanties et à prendre aussi en considération les points forts et les chances de réussite de ces entreprises. L'esprit innovateur et le goût du risque de ces entrepreneurs cadrent bien avec l'objectif de la Banque d'être un prêteur innovateur. Et un grand nombre de ces clients sont devenus très prospères. »

>> DU FINANCEMENT AU RYTHME DES INNOVATEURS CANADIENS ... //

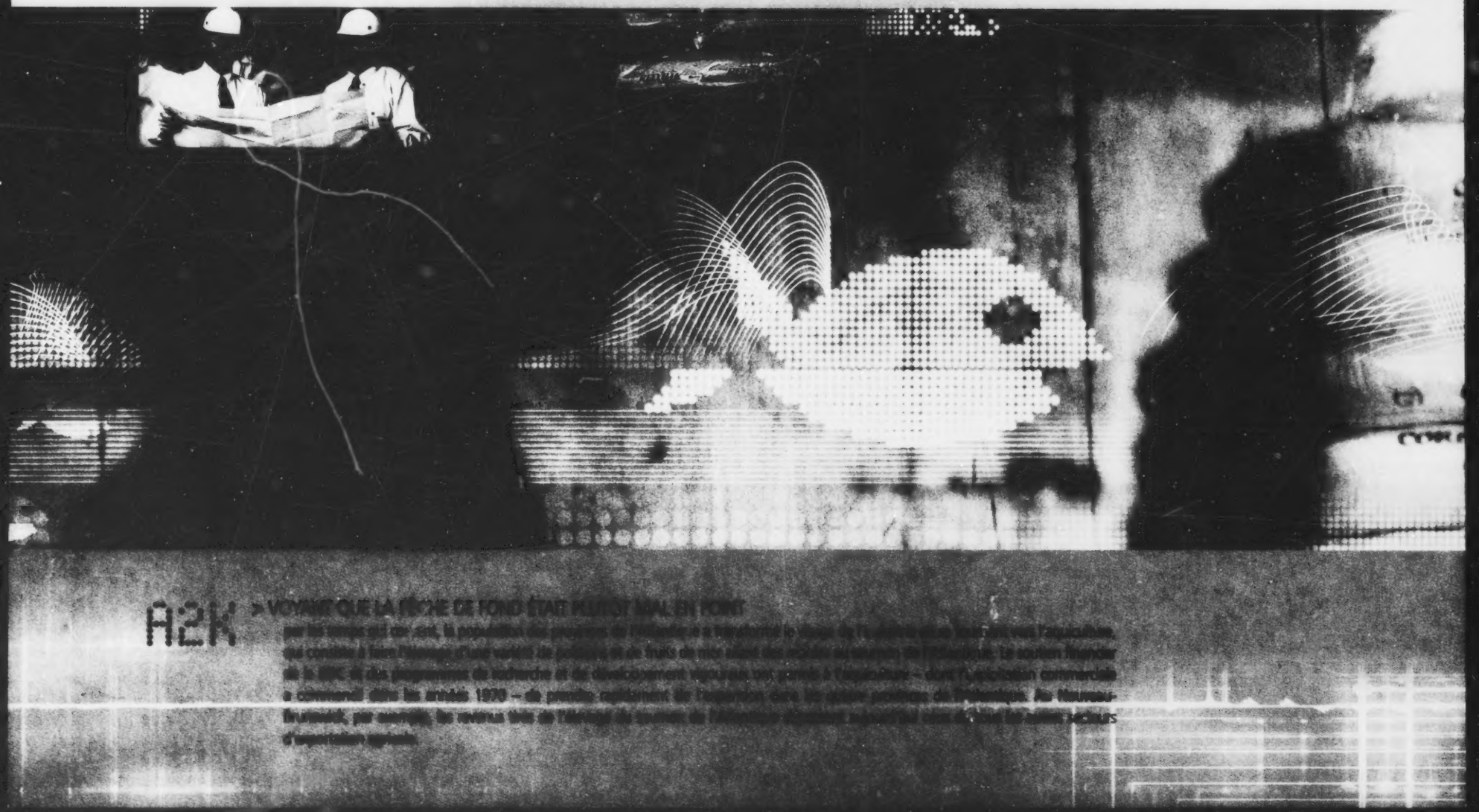

« Nous avons doublé notre production horaire grâce à un prêt à terme pour l'achat d'équipement. Nous continuons de fidéliser nos clients en leur fournissant des aliments de qualité qui augmentent le rendement de leurs entreprises aquicoles. Aujourd'hui, nous exportons plus de la moitié de nos produits aux États-Unis. Nous nous sommes également associés à la BDC pour mener à bien notre processus de certification ISO 9002, et nous avons pu ainsi ramener le taux de reprises de 15 à 7 pour cent. »

> **Lee Corey, président //**
Corey Feed Mills Ltd. < Fredericton, Nouveau-Brunswick >

> **COREY FEED MILLS LTD. //** est un producteur dominant sur le marché des aliments pour animaux, utilisés entre autres par les aquiculteurs.

> **PRESSURE PIPE STEEL FABRICATION LTD. //** est une entreprise détenue à 100 pour cent par des Autochtones, qui fabrique une variété de produits en acier, dont des réservoirs de confinement.

« La diversification a été l'un des éléments clés de notre réussite. Nous avons vite constaté que nos produits en acier étaient construits pour durer et qu'ils risquaient fort de survivre à notre entreprise. C'est pourquoi nous nous sommes lancés dans d'autres activités susceptibles d'accroître notre revenu, comme la distribution d'acier. Pour conserver cet avantage concurrentiel, nous avons modernisé notre équipement hautement spécialisé à l'aide d'un prêt à terme de la BDC, et nous travaillons actuellement avec la Banque pour obtenir notre certification ISO 9002. »

> **Hilda Broomfield, présidente //**
Pressure Pipe Steel Fabrication Ltd. < Happy Valley-Goose Bay, Terre-Neuve et Labrador >

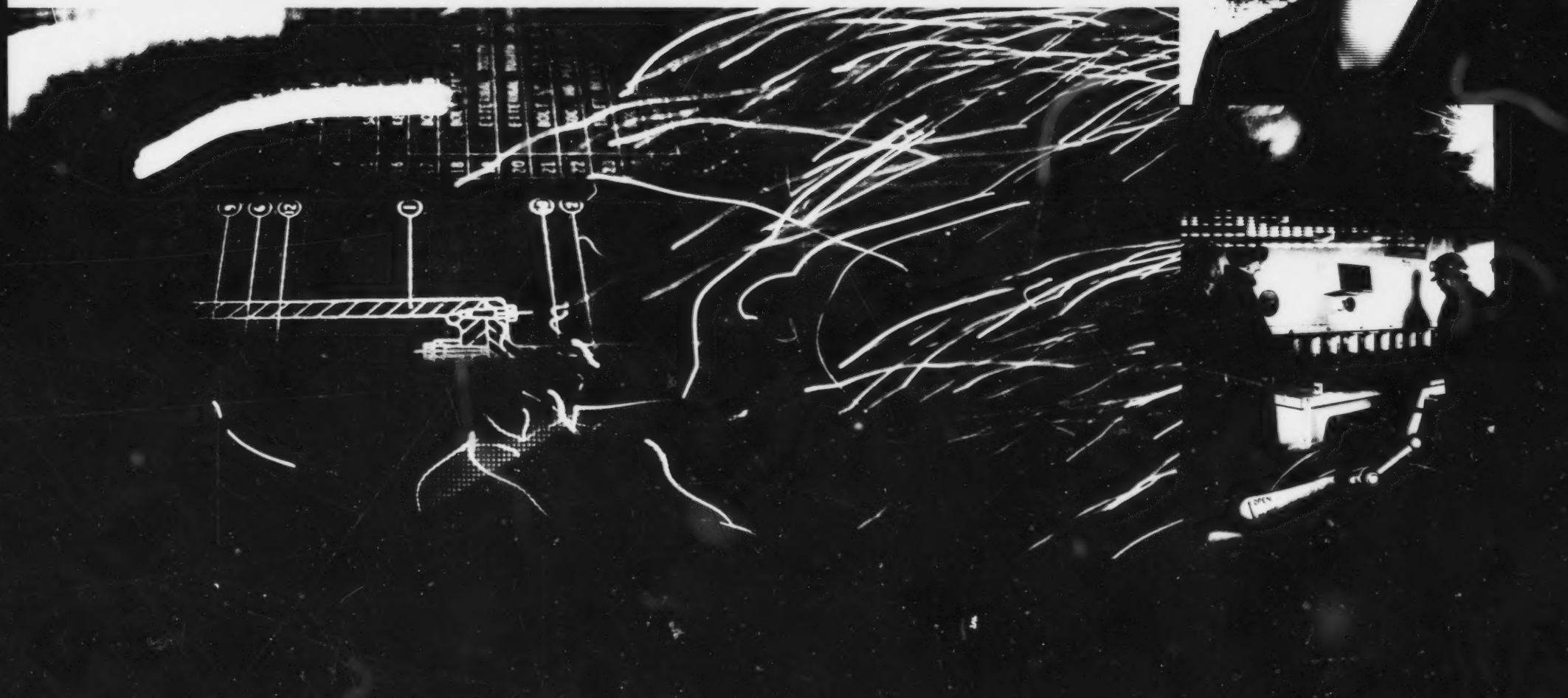

PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

// ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

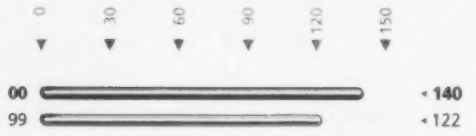

// PART DES ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES DÉTENUE PAR LES IFS ET LES EXPORTATEURS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< POURCENTAGE >

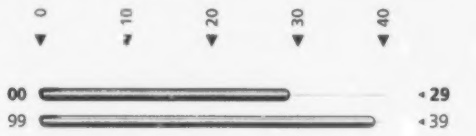

// ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS – ACTIVITÉS DE PRÊT AU 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

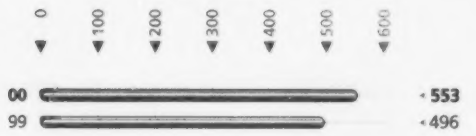

ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES // RÉPARTITION PAR PROVINCE

pour l'exercice terminé le 31 mars	2000		1999	
	Nombre	**Montant net (en milliers de $)**	Nombre	Montant net (en milliers de $)
Terre-Neuve	**260**	**47 585 $**	272	39 325 $
Île-du-Prince-Édouard	**50**	**9 930**	48	9 599
Nouvelle-Écosse	**160**	**26 835**	140	24 114
Nouveau-Brunswick	**236**	**55 781**	226	48 542
Total	**706**	**140 131 $**	686	121 580 $
Part des activités de prêt autorisées détenue par les IFS et les exportateurs		**29 %**		39 %

ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS – ACTIVITÉS DE PRÊT // RÉPARTITION PAR PROVINCE

au 31 mars	2000		1999	
	Nombre de clients	**Montant (en milliers de $)**	Nombre de clients	Montant (en milliers de $)
Terre-Neuve	**906**	**180 915 $**	844	159 125 $
Île-du-Prince-Édouard	**160**	**47 130**	157	44 773
Nouvelle-Écosse	**587**	**116 206**	571	110 832
Nouveau-Brunswick	**886**	**208 700**	853	181 167
Total	**2 539**	**552 951 $**	2 425	495 897 $

GROUPE-CONSEIL

pour l'exercice terminé le 31 mars	2000	1999
	Montant (en milliers de $)	Montant (en milliers de $)
Revenu	**2 114 $**	1 903 $

> NOUVELLE-ÉCOSSE ET TERRE-NEUVE

Vice-président et directeur de secteur :
Ross Miller

Succursales :
Bridgewater (N.-É.), Corner Brook (T.-N.), Grand Falls-Windsor (T.-N.), Halifax (N.-É.)*, St. John's (T.-N.), Sydney (N.-É.), Truro (N.-É.)

> NOUVEAU-BRUNSWICK ET ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Vice-président et directeur de secteur :
Timothy Murphy

Succursales :
Bathurst (N.-B.), Charlottetown (Î.-P.-É.), Edmundston (N.-B.), Fredericton (N.-B.), Moncton (N.-B.)*, Saint John (N.-B.)

* Emplacement des Centres de l'entrepreneurship

>> Du financement au rythme des innovateurs canadiens ... //

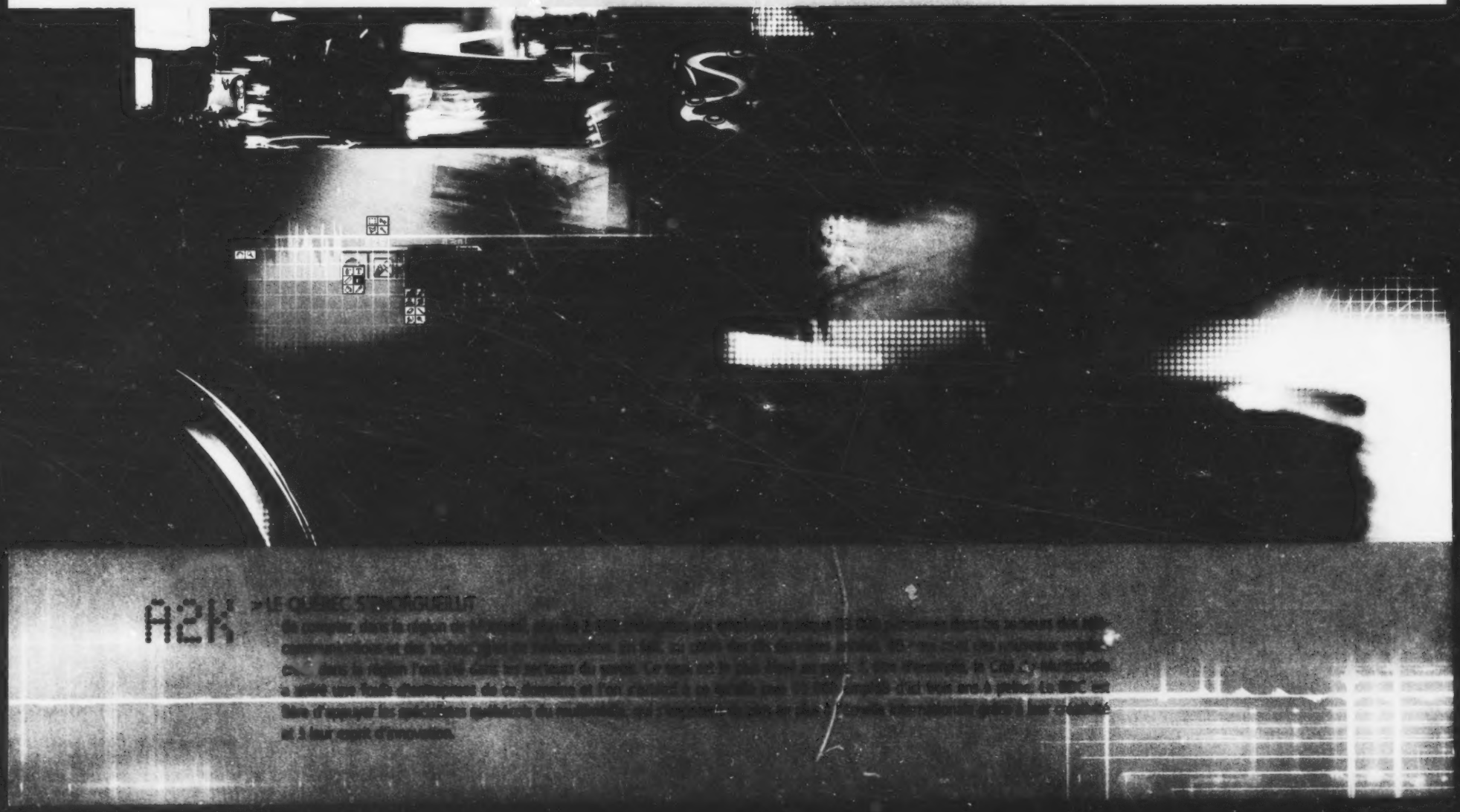

« Nous sommes bien placés pour tirer profit de la forte demande de contenu étant donné que l'animation se prête tout naturellement aux nouvelles technologies en plus de susciter un intérêt sur le plan international. La SDC a cru comme nous aux possibilités offertes par une industrie du divertissement en plein essor et à notre capacité de tirer profit de la nouvelle économie. Elle nous a fourni, par l'intermédiaire du Fonds de développement des industries culturelles, le financement souple dont nous avions besoin pour soutenir les projets en marche. »

> **Pierre Bernatchez, président //**
CinéGroupe Média < Montréal >

> **CINÉGROUPE MÉDIA //**, filiale de Corporation CinéGroupe, est une entreprise spécialisée dans la conception et le développement d'applications interactives en ligne et hors ligne destinées à l'industrie du divertissement et au secteur de l'éducation.

> **FRUITS & PASSION INC. //** est une entreprise qui conçoit et fabrique une gamme de produits pour le bain et de soins corporels de qualité, aux effluves fruités, qu'elle vend dans son réseau de boutiques et sur le Web.

« En matière de produits pour le bain et de soins corporels, nous détenons la formule gagnante pour les marchés canadien et américain. Nous nous attaquons maintenant au marché international avec l'ouverture de nouvelles boutiques à Taïwan et en France. Notre engagement à offrir des produits de qualité et l'importance que nous accordons à notre image ont été grandement récompensés par une croissance annuelle de 40 pour cent. Grâce au prêt à terme que la BDC nous a accordé, nous avons pu construire une nouvelle usine de 60 000 pieds carrés pour répondre à l'expansion rapide de nos affaires. »

> **Jean Hurteau, président //**
Fruits & Passion Inc. < Candiac >

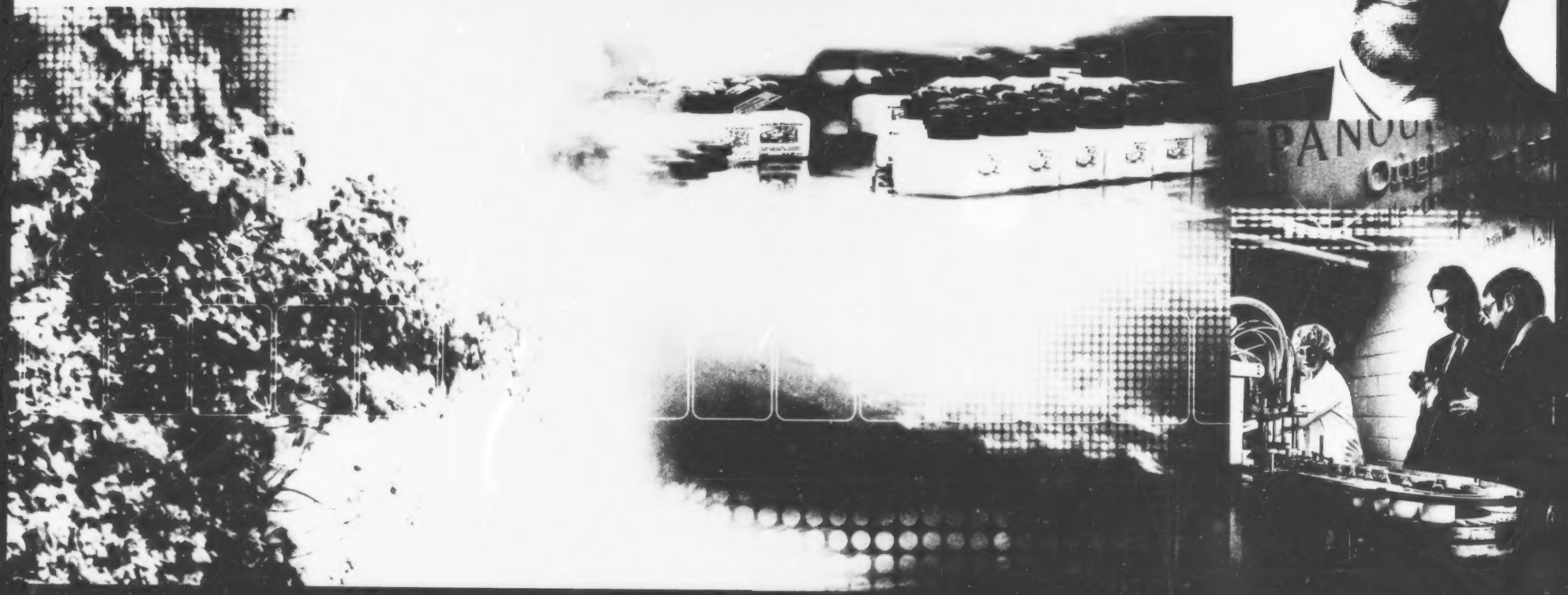

QUÉBEC

// ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

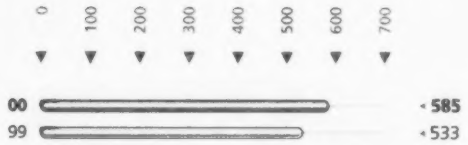

// PART DES ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES DÉTENUE PAR LES IFS ET LES EXPORTATEURS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< POURCENTAGE >

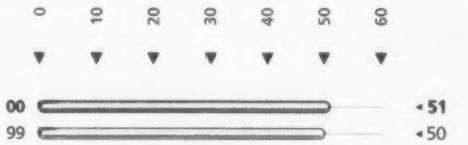

// ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS – ACTIVITÉS DE PRÊT AU 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

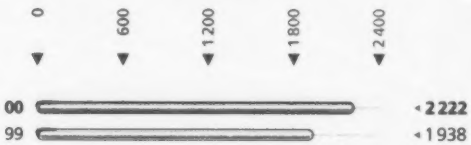

ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES

pour l'exercice terminé le 31 mars	2000		1999	
	Nombre	**Montant net (en milliers de $)**	Nombre	Montant net (en milliers de $)
Québec	**2 113**	**585 130 $**	1 978	533 400 $
Part des activités de prêt autorisées détenue par les IFS et les exportateurs		**51 %**		50 %

ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS – ACTIVITÉS DE PRÊT

au 31 mars	2000		1999	
	Nombre de clients	**Montant (en milliers de $)**	Nombre de clients	Montant (en milliers de $)
Québec	**5 991**	**2 222 261 $**	5 404	1 938 200 $

GROUPE-CONSEIL

pour l'exercice terminé le 31 mars	2000	1999
	Montant (en milliers de $)	Montant (en milliers de $)
Revenu	**7 837 $**	6 913 $

> LAVAL

Vice-président et directeur de secteur:
Gilles Lapierre
Succursales:
Laval*, Saint-Jérôme,
Thérèse-de-Blainville

> MONTRÉAL

Vice-président et directeur de secteur:
Michel Crête
Succursales:
De Maisonneuve, Place Ville Marie*,
Saint-Léonard

> EST DU QUÉBEC

Vice-président et directeur de secteur:
Patrice Bernard
Succursales:
Chicoutimi, Québec*, Rimouski,
Trois-Rivières

> SUD DU QUÉBEC

Vice-président et directeur de secteur:
Guy Gervais
Succursales:
Drummondville, Granby, Longueuil*,
Sherbrooke

> OUEST DU QUÉBEC

Vice-président et directeur de secteur:
Daniel Martel
Succursales:
Hull, Pointe-Claire, Rouyn-Noranda,
Saint-Laurent*

* Emplacement des Centres de l'entrepreneurship

>> DU FINANCEMENT AU RYTHME DES INNOVATEURS CANADIENS ... //

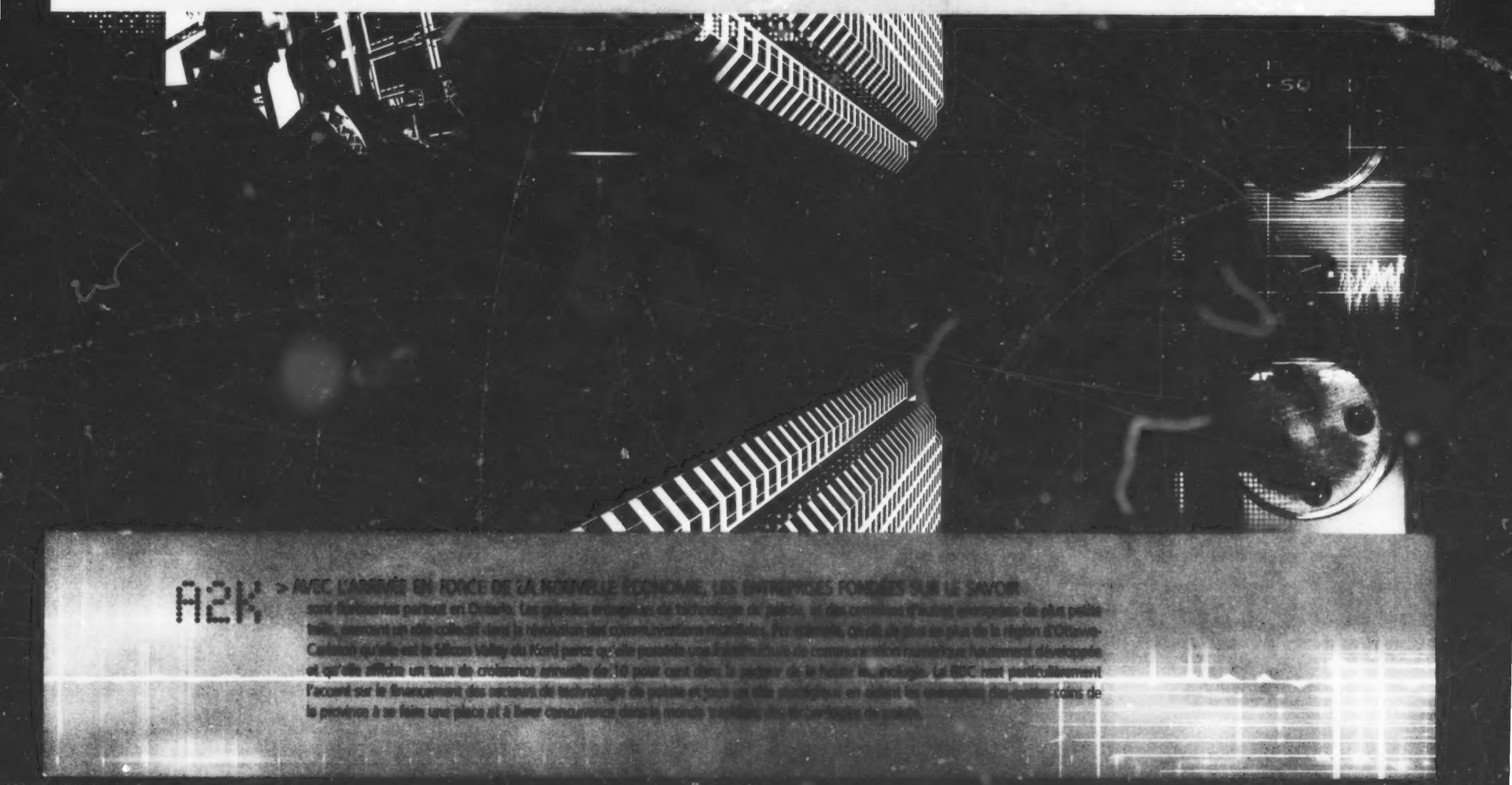

A2K > AVEC L'ARRIVÉE EN FORCE DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE, LES ENTREPRISES FONDÉES SUR LE SAVOIR sont florissantes partout en Ontario. Les grandes entreprises de technologie de pointe, et des centaines d'autres entreprises de plus petite taille, exercent un rôle collectif dans la révolution des communications mondiales. Par exemple, on dit de plus en plus de la région d'Ottawa-Carleton qu'elle est le Silicon Valley du Nord parce qu'elle possède une infrastructure de commerce selon numérique hautement développée et qu'elle affiche un taux de croissance annuelle de 10 pour cent dans le secteur de la haute technologie. Le BDC met particulièrement l'accent sur le financement des secteurs de technologie de pointe et tout en aidant les entreprises des quatre coins de la province à se faire une place et à tirer concurrence dans le monde numérique axé sur l'économie du savoir.

«Le financement des activités de recherche et de développement est crucial pour nous. Capital de risque BDC a donc joué un rôle primordial en nous donnant les moyens de rester en tête de la concurrence grâce à notre "garantie de couverture à 100 %". En trois ans, nos revenus ont bondi de 500 pour cent et nos exportations ont atteint près de 95 pour cent de notre chiffre d'affaires total. À present que nous avons obtenu notre certification ISO 9001 avec l'aide des services de consultation de la BDC, nous sommes prêts à livrer une âpre lutte a la concurrence internationale.»

> **David Quinn, président et chef de la direction //**
Kaval Telecom Inc. < Markham >

> **KAVAL TELECOM INC.** // conçoit et fabrique une technologie sans fil qui élargit la couverture des téléphones cellulaires, des appareils SGP et des téléavertisseurs en édifice et dans d'autres endroits difficiles d'accès.

> **HEALTHWARE TECHNOLOGIES INC.** // est un chef de file dans la conception, le développement et la prise en charge de systèmes d'information sur la santé entièrement intégrés.

« Nos revenus ont augmenté de 78 pour cent l'an dernier, signe que nous faisons exactement ce qu'il faut. À la suite des compressions dans le secteur des soins de santé, nous avons noté qu'il existait une demande accumulée de systèmes d'information à laquelle nous avons répondu en offrant des solutions logicielles qui fournissent des informations complètes et favorisent de la sorte une prestation adaptée des soins aux patients. Le prêt aux fins du fonds de roulement et le prêt à redevances que la BDC nous a accordés ont été affectés principalement au marketing. Nous avons pu ainsi mieux renseigner notre clientèle de l'Ouest canadien sur les avantages de nos produits et accroître notre présence sur le marché à l'échelle du pays. »

> **Vicky Paine-Mantha, présidente et chef de la direction //**
Healthware Technologies Inc. < North Bay >

ONTARIO

// ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

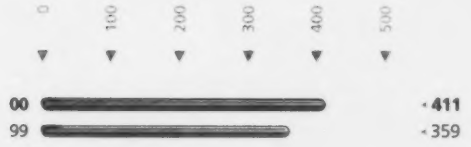

// PART DES ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES DÉTENUE PAR LES IFS ET LES EXPORTATEURS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< POURCENTAGE >

// ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS – ACTIVITÉS DE PRÊT AU 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

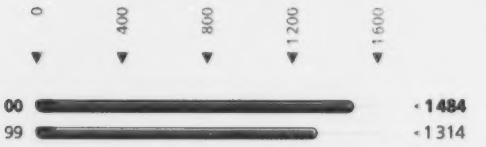

ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES

pour l'exercice terminé le 31 mars	2000		1999	
	Nombre	**Montant net (en milliers de $)**	Nombre	Montant net (en milliers de $)
Ontario	**1 590**	**410 736 $**	1 461	359 331 $
Part des activités de prêt autorisées détenue par les IFS et les exportateurs		**44 %**		46 %

ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS – ACTIVITÉS DE PRÊT

au 31 mars	2000		1999	
	Nombre de clients	**Montant (en milliers de $)**	Nombre de clients	Montant (en milliers de $)
Ontario	**5 122**	**1 484 152 $**	4 868	1 313 786 $

GROUPE-CONSEIL

pour l'exercice terminé le 31 mars	2000	1999
	Montant (en milliers de $)	Montant (en milliers de $)
Revenu	**5 841 $**	4 568 $

> MISSISSAUGA

Vice-président et directeur de secteur:
Thomas Gallant
Succursales:
Brampton, Hamilton, Mississauga*, St. Catharines

> TORONTO

Première vice-présidente et directrice de secteur: **Simone M.A. Desjardins**
Succursales:
Barrie, North York*, Toronto, Toronto North

District de l'est de Toronto
Vice-président et directeur de district:
Brendan Cunneen
Succursales:
Markham, Oshawa, Peterborough, Scarborough

> EST ET NORD DE L'ONTARIO

Vice-présidente et directrice de secteur:
Pauline Rochefort
Succursales:
Kingston, Ottawa*

District de Sudbury
Vice-président et directeur de district:
Kevin Dane
Succursales:
Kenora, North Bay, Sault Ste. Marie, Sudbury, Thunder Bay, Timmins

> SUD DE L'ONTARIO

Vice-président et directeur de secteur:
Ronald Panetta
Succursales:
Kitchener, London, Stratford, Windsor

* Emplacement des Centres de l'entrepreneurship

>> Du financement au rythme des innovateurs canadiens ... //

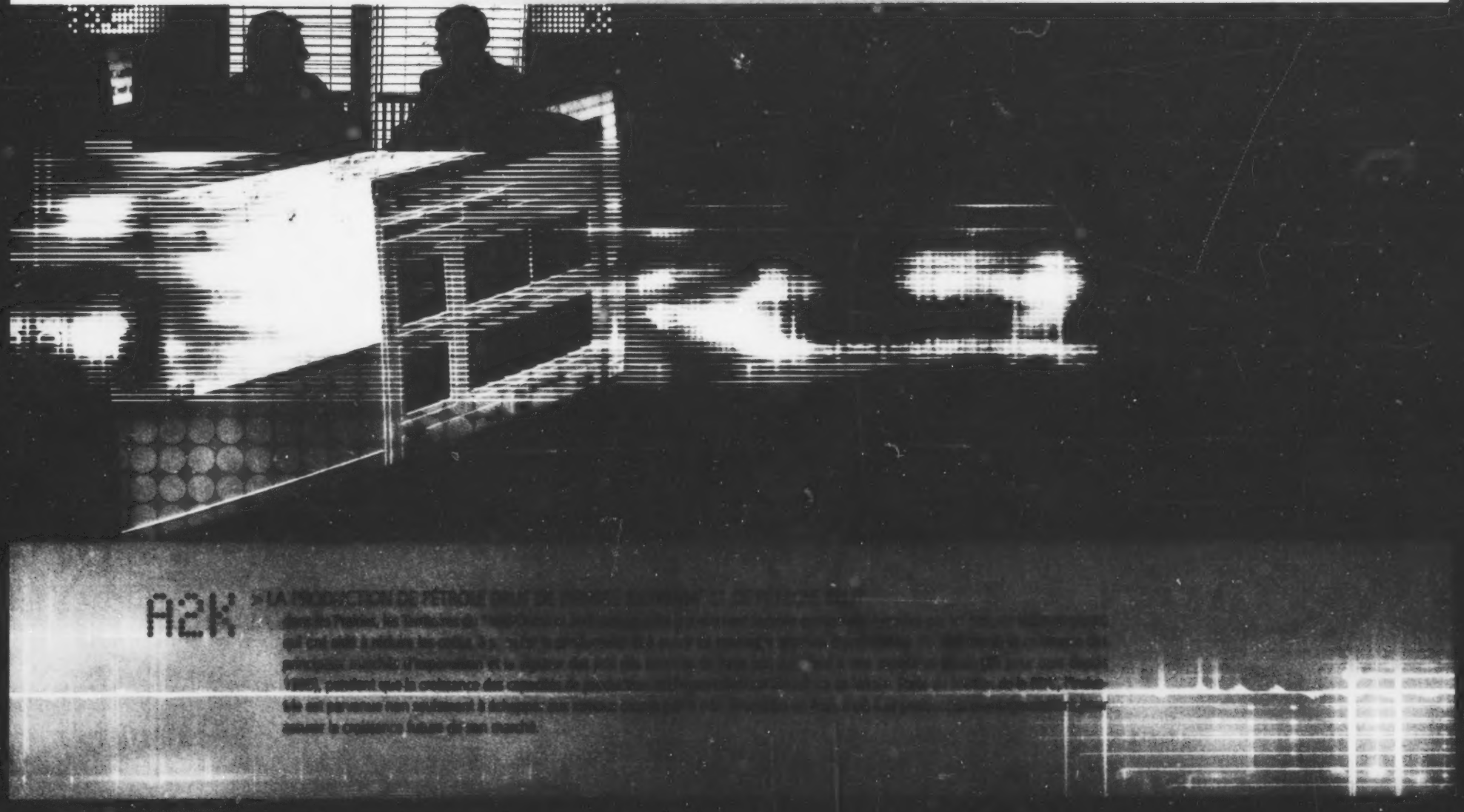

« Comme notre entreprise a pour rôle d'assurer l'efficacité de la gestion, nous comprenons l'importance réelle que revêt la productivité pour nos clients. Le Programme micro-entreprises de la BDC nous a aidés à compléter le développement de notre logiciel. Nous avons aussi eu recours aux services de consultation de la BDC pour commercialiser notre produit auprès des nouveaux clients. Aujourd'hui, la croissance mensuelle de notre revenu atteint 100 pour cent, ce qui est de bon augure pour l'avenir. »

> **Wayne Shaw, président //**
Procall Management Ltd. < Calgary, Alberta >

> **PROCALL MANAGEMENT LTD.** // Offre à ses clients, engagés principalement dans l'industrie pétrolière et gazière, un progiciel de gestion innovateur qui les aide à mieux travailler.

> **CYTOVAX BIOTECHNOLOGIES INC.** // domine un marché spécialisé, soit celui des nouveaux vaccins et traitements contre les maladies infectieuses.

« Les connaissances et l'expertise de la BDC dans le domaine de la biotechnologie ont vraiment tout changé pour notre entreprise. La Banque nous a non seulement fourni des ressources financières mais aussi des conseils et des contacts utiles qui ont favorisé le développement de produits et les efforts de notre entreprise en vue d'établir des partenariats. Le placement de capital de risque de la BDC a servi en grande partie à financer la recherche et le développement qui sont au cœur même de nos activités. Nous sommes très fiers des progrès de notre entreprise et nous espérons entreprendre très bientôt les essais cliniques sur notre produit de pointe. »

> **Dr Bin Huang, présidente et chef de la direction //**
Cytovax Biotechnologies Inc. < Edmonton, Alberta >

PRAIRIES, TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET NUNAVUT

// ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
< EN MILLIONS DE $ >

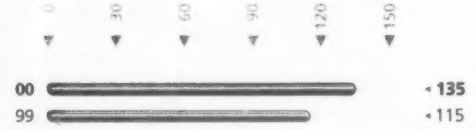

// PART DES ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES DÉTENUE PAR LES IFS ET LES EXPORTATEURS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
< POURCENTAGE >

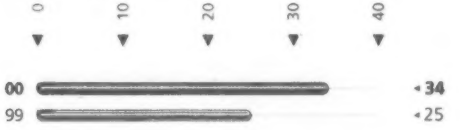

// ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS – ACTIVITÉS DE PRÊT

AU 31 MARS
< EN MILLIONS DE $ >

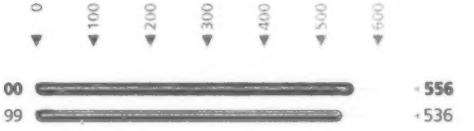

ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES // RÉPARTITION PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

pour l'exercice terminé le 31 mars	2000		1999	
	Nombre	**Montant net (en milliers de $)**	Nombre	Montant net (en milliers de $)
Manitoba	**242**	**28 524 $**	222	15 745 $
Saskatchewan	**391**	**27 122**	452	23 341
Alberta	**585**	**73 443**	513	69 471
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	**21**	**6 334**	20	6 676
Total	**1 239**	**135 423 $**	1 207	115 233 $
Part des activités de prêt autorisées détenue par les IFS et les exportateurs		**34 %**		25 %

ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS – ACTIVITÉS DE PRÊT // RÉPARTITION PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

au 31 mars	2000		1999	
	Nombre de clients	**Montant (en milliers de $)**	Nombre de clients	Montant (en milliers de $)
Manitoba	**508**	**108 654 $**	497	107 173 $
Saskatchewan	**575**	**113 751**	548	106 785
Alberta	**1 202**	**304 189**	1 204	290 057
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	**87**	**29 256**	100	32 192
Total	**2 372**	**555 850 $**	2 349	536 207 $

GROUPE-CONSEIL

pour l'exercice terminé le 31 mars	2000	1999
	Montant (en milliers de $)	Montant (en milliers de $)
Revenu	**1 959 $**	2 452 $

> MANITOBA ET SASKATCHEWAN

Vice-présidente et directrice de secteur:
Joy Playford
Succursales:
Brandon (Man.), Regina (Sask.), Saskatoon (Sask.), Winnipeg (Man.)*

> NORD DE L'ALBERTA, TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET NUNAVUT

Vice-président et directeur de secteur:
Terry Quinn
Succursales:
Edmonton (Alb.), Grande Prairie (Alb.), Red Deer (Alb.), Yellowknife (T.N.-O. et Nunavut)

> SUD DE L'ALBERTA

Vice-présidente et directrice de secteur:
Sarah Deschênes
Succursales:
Calgary, Calgary North*, Lethbridge

* Emplacement des Centres de l'entrepreneurship

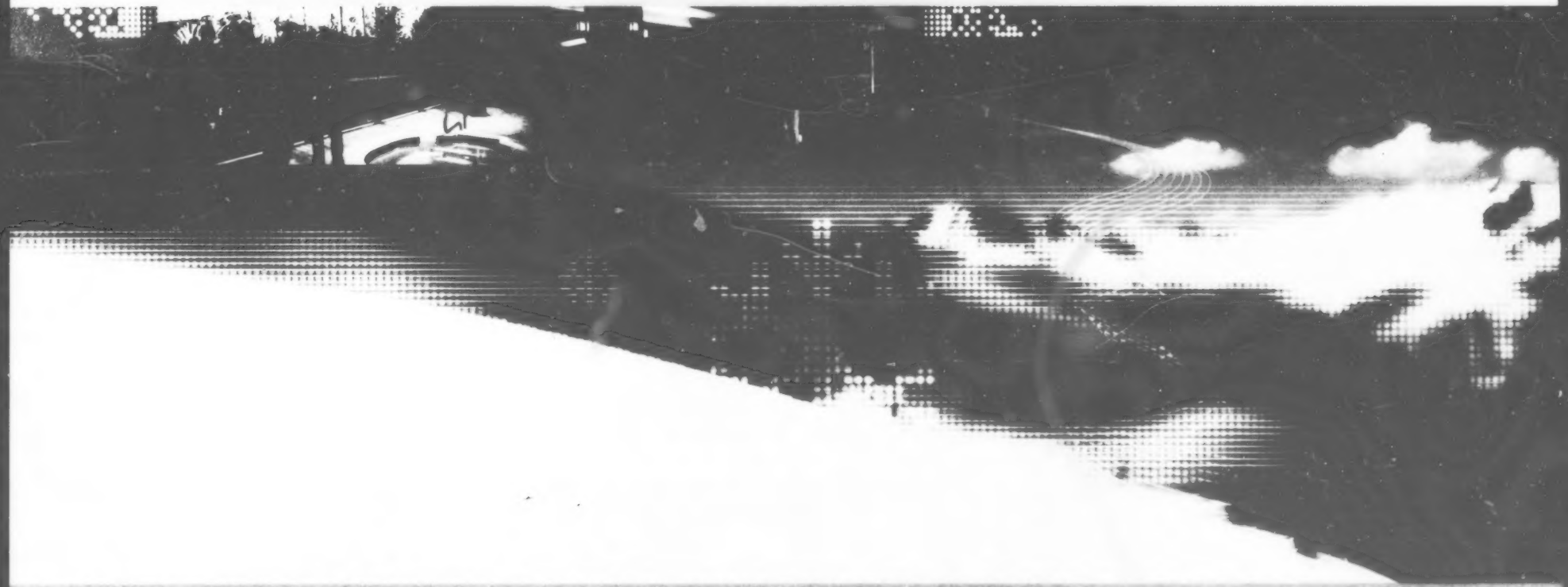

A2K > LE TOURISME D'AVENTURE EST UN SECTEUR DE CROISSANCE IMPORTANT QUI DEVANCE tous les autres secteurs de l'économie canadienne. Et il n'y a pas de meilleur endroit au monde pour vivre des aventures que la côte ouest du Canada, où l'on peut pratiquer tous les sports, du ski à l'escalade, en passant par la plongée sous-marine. Qu'ils cherchent l'aventure ou qu'ils préfèrent s'adonner à des activités plus tranquilles comme le golf et la navigation de plaisance, tous les touristes y trouvent leur compte. En 1999, la Colombie-Britannique a accueilli un nombre record de 22,3 millions de touristes qui ont généré un nouveau sommet de 9,2 milliards de dollars de revenus. Le Yukon attire pour sa part un autre genre de visiteurs en faisant miroiter aux réalisateurs de films, d'émissions de télévision et de commerciaux des coûts de déplacement et de main-d'œuvre plus abordables. Et on peut toujours compter sur la BDC pour aider les entreprises locales à faire vivre des expériences inoubliables aux visiteurs.

>> DU FINANCEMENT AU RYTHME DES INNOVATEURS CANADIENS ... //

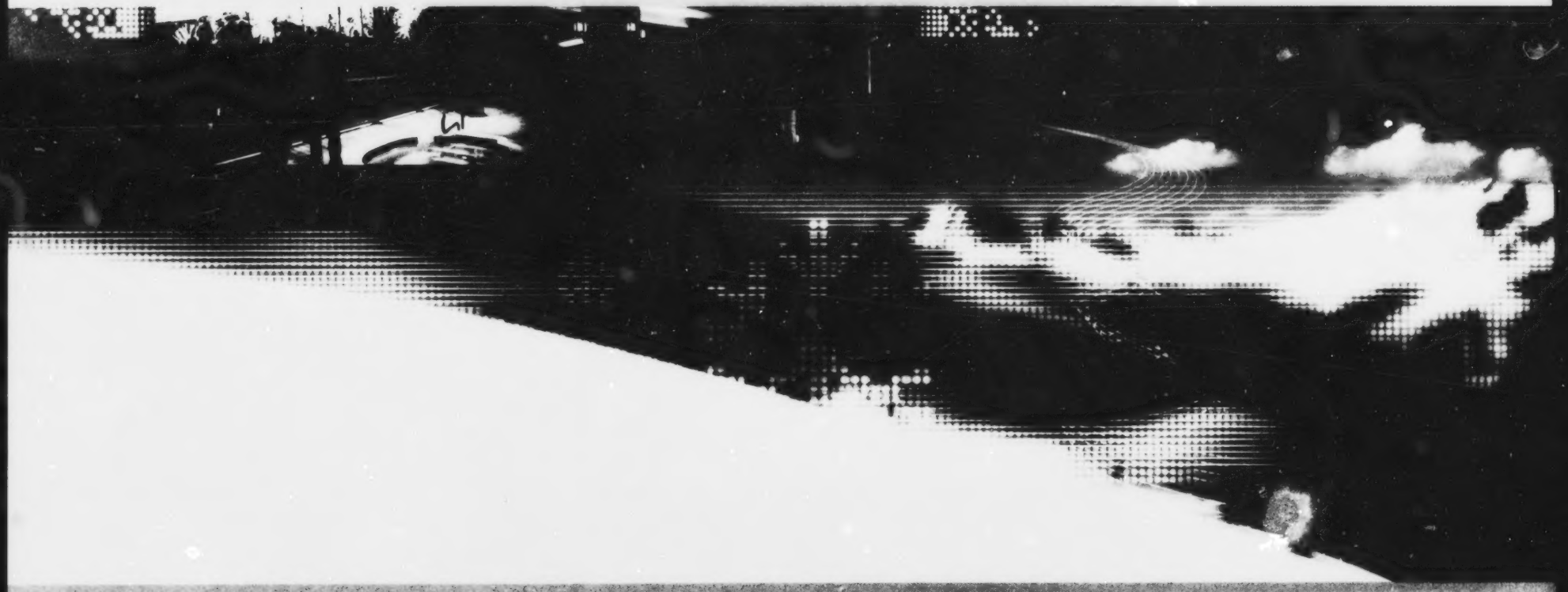

A2K > LE TOURISME D'AVENTURE EST UN SECTEUR DE CROISSANCE IMPORTANT QUI DEVANCE

« Le Fonds de développement de l'industrie touristique de la BDC nous a aidés à réaliser notre rêve : un hôtel en bois rond de 75 chambres, niché dans les montagnes, dont l'architecture s'harmonise parfaitement avec la nature environnante. Nous voulions offrir un hôtel de tourisme qui intégrerait toutes les activités de plein air pratiquées dans la région et assurer la croissance de notre revenu l'année durant. Notre plan d'affaires est en train de se concrétiser. »

> **Peter Schlunegger, copropriétaire //**
The Hillcrest Resort Hotel Ltd. < Revelstoke, Colombie-Britannique.>

> **LE HILLCREST RESORT HOTEL //** est un lieu de villegiature ouvert toute l'année. Situé au carrefour du parc national des Glaciers et du parc national du Mont-Revelstoke, cet établissement cible les amateurs de ski héliporté et les vacanciers.

> **NCOMPASS LABS //** est le createur d'un logiciel unique en son genre, qui aide les entreprises à gérer le volume grandissant de leur contenu Web.

« Aujourd'hui, le contenu est sans contredit la pierre angulaire du commerce électronique. C'est pour cette raison que nous offrons à nos clients une application logicielle pour gerer leur contenu efficacement. En quatre ans, notre produit vedette a alimenté notre croissance, faisant passer notre effectif de cinq à près de 120 employes, de sorte que notre entreprise est devenue un joueur important dans une industrie qui rapporte plusieurs millions de dollars. Le financement sous forme de capital de risque que nous avons obtenu de la BDC a joué un rôle crucial en nous permettant de mener à bonne fin le développement de notre produit et nos activites de commercialisation. »

> Gerri Sinclair, présidente et chef de la direction //
NCompass Labs < Vancouver, Colombie-Britannique >

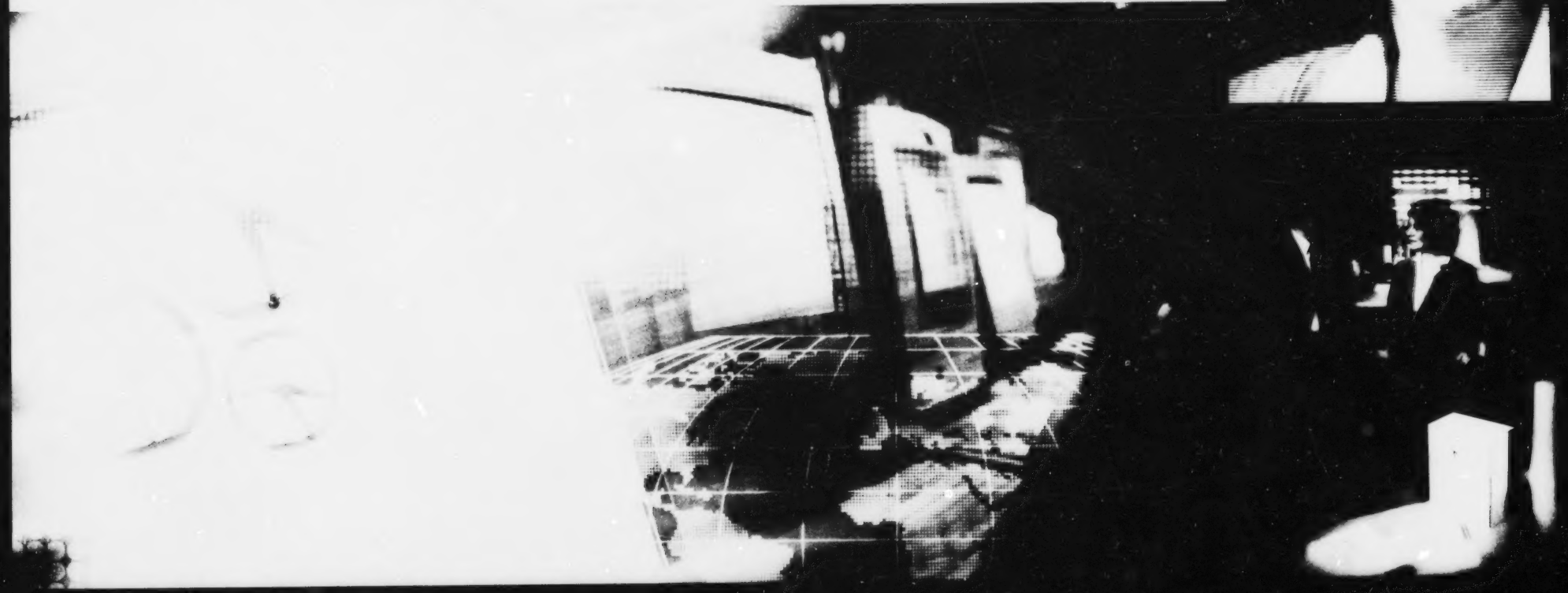

>> DU FINANCEMENT AU RYTHME DE L'INNOVATION ... //

COLOMBIE-BRITANNIQUE ET YUKON

// ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

// PART DES ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES DÉTENUE PAR LES IFS ET LES EXPORTATEURS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< POURCENTAGE >

// ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS – ACTIVITÉS DE PRÊT

AU 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

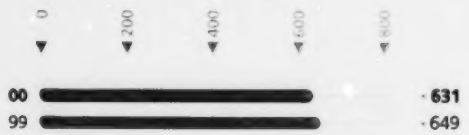

ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES // RÉPARTITION PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

pour l'exercice terminé le 31 mars	2000		1999	
	Nombre	**Montant net (en milliers de $)**	Nombre	Montant net (en milliers de $)
Colombie-Britannique	**685**	**97 692 $**	658	93 876 $
Yukon	**17**	**3 380**	45	6 710
Total	**702**	**101 072 $**	703	100 586 $
Part des activités de prêt autorisées détenue par les IFS et les exportateurs		**40 %**		31 %

ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS – ACTIVITÉS DE PRÊT // RÉPARTITION PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

au 31 mars	2000		1999	
	Nombre de clients	**Montant (en milliers de $)**	Nombre de clients	Montant (en milliers de $)
Colombie-Britannique	**2 555**	**600 392 $**	2 635	614 148 $
Yukon	**129**	**30 703**	152	34 999
Total	**2 684**	**631 095 $**	2 787	649 147 $

GROUPE-CONSEIL

pour l'exercice terminé le 31 mars	2000	1999
	Montant (en milliers de $)	Montant (en milliers de $)
Revenu	**1 645 $**	1 987 $

> VANCOUVER

Vice-président et directeur de secteur:
Karl Reckziegel
Succursales:
Campbell River, Nanaimo, North Vancouver, Terrace, Vancouver*, Victoria

> FRASER ET VALLÉE DE L'OKANAGAN

Vice-président et directeur de secteur:
Brian Forward
Succursales:
Kelowna (C.-B.), Langley (C.-B.), Fraser Central (C.-B.), Whitehorse (Yukon)

District intérieur de la C.-B.
Vice-président et directeur de district:
Richard Goulet
Succursales:
Cranbrook, Fort St. John, Kamloops, Prince George, Williams Lake

* Emplacement des Centres de l'entrepreneurship

RÉGIE D'ENTREPRISE

Une régie d'entreprise efficace est essentielle au maintien de la position de la Banque à titre d'institution financière de premier plan au service exclusif des PME. Le conseil d'administration de la Banque, qui se compose de personnes provenant de régions diverses et évoluant dans différents secteurs d'activité tout comme les clients de la BDC, croit fermement à cela.

Les clients et les autres groupes intéressés veulent que tous les organismes publics soient plus responsables et plus efficaces, et la Banque veut maintenir, voire élargir son rôle de chef de file dans le secteur de la petite entreprise au Canada. Par conséquent, la Banque s'emploie à peaufiner et à améliorer sa régie d'entreprise. Le système de régie souple mais solide de la Banque l'aide à concilier ses deux priorités: répondre à un besoin essentiel de l'économie canadienne et exercer ses activités selon des principes d'affaires rigoureux.

Le conseil d'administration a tenu huit réunions au cours de l'exercice 2000. Quatre de ces réunions ont eu lieu dans différentes villes à l'échelle du pays et se sont greffées à des activités spéciales auxquelles ont participé des clients de la Banque et des personnes influentes, ce qui a permis aux membres du conseil d'administration de se familiariser davantage avec les problèmes locaux.

En dirigeant et en gérant les affaires commerciales de la Banque, le conseil d'administration et ses comités contrôlent l'efficacité des pratiques de régie d'entreprise de la Banque et approuvent les modifications à apporter, au besoin, à celles-ci; ils approuvent l'orientation stratégique et le plan d'entreprise; ils surveillent les résultats de la Banque; ils approuvent les politiques de rémunération; ils font en sorte que les risques commerciaux soient dûment évalués et que des systèmes appropriés de gestion des risques soient mis en œuvre; ils s'assurent que les bons systèmes de rapports financiers, de contrôle financier et de vérification fonctionnent; ils supervisent la planification de la relève et assurent l'opportunité des communications avec toutes les parties intéressées.

Conformément aux meilleures pratiques de régie d'entreprise, le conseil d'administration renvoie différentes questions à ses comités et leur délègue des responsabilités d'examen, de contrôle ou de supervision de dossiers, et de recommandation.

Au cours de l'exercice écoulé, les comités du conseil d'administration ont accompli les réalisations décrites ci-après, ce qui a aidé la Banque à remplir son mandat qui consiste à fournir des services financiers et des services de consultation aux PME canadiennes.

> BUREAU DU CONSEIL

Le **Bureau du conseil** s'occupe des questions urgentes qui se présentent entre les réunions du conseil d'administration. Il s'est réuni à trente reprises durant le dernier exercice afin d'approuver les prêts et les placements de capital de risque dont le montant était trop important pour qu'ils puissent être approuvés par des cadres en vertu de leurs pouvoirs délégués, et d'exercer d'autres pouvoirs déterminés par le conseil d'administration.

Président: Michel Vennat

Membres: Terry B. Grieve, Peter G. Jollymore, Kevin G. Lynch, Bernie Schroder, Gregory Sorbara

> COMITÉ DE RÉGIE

Le **Comité de régie** se penche sur des questions liées aux pratiques de régie d'entreprise de la Banque. Par exemple, il aide à déterminer la structure, le mandat et la composition des comités du conseil d'administration, et recommande des façons d'améliorer le rendement du conseil d'administration. Au cours de l'exercice 2000, ses membres ont procédé à un examen approfondi des responsabilités de tous les comités conformément aux lignes directrices en matière de régie qui s'appliquent aux entreprises privées et aux sociétés d'État. Afin de compléter les discussions concernant les meilleures pratiques de régie, le Comité a organisé un atelier d'une durée d'une journée auquel ont participé les membres du conseil d'administration et la haute direction. Cet atelier avait pour objet de déterminer les questions prioritaires en matière de régie d'entreprise pour le prochain exercice et d'établir un plan d'action exhaustif.

Président: Peter G. Jollymore

Membres: Jennifer Corson, James A. Durrell, Kevin G. Lynch, Cindy Sprague, Michel Vennat

> COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

La Banque croit fermement que sa réussite dépend de ses ressources humaines. Le **Comité des ressources humaines** s'emploie à façonner la BDC de manière à ce qu'elle soit une organisation qui offre des programmes de formation de grande qualité à des employés compétents, productifs et motivés. Le Comité examine les plans de relève, la politique de rémunération et les plans stratégiques concernant les ressources humaines de la Banque, et approuve le budget de rémunération annuel. Au cours de l'exercice 2000, le Comité s'est réuni à huit reprises. Il a suivi les progrès accomplis par la Banque en vue de garder ses employés dynamiques et s'est assuré que la composition et le niveau de la rémunération versée aux employés de tous les groupes professionnels demeurent concurrentiels.

Président: Peter G. Jollymore

Membres: Leo E. Cholakis, Jennifer Corson, Roger Plamondon, Gregory Sorbara, Cindy Sprague

> COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Les industries, les économies régionales et le marché canadien lui-même évoluent constamment. Le **Comité de développement des affaires** aide le conseil d'administration à répondre à leurs besoins changeants en évaluant l'environnement en mutation et en lui indiquant l'orientation à suivre. Le Comité s'est réuni à quatre reprises afin d'examiner la campagne de publicité, les plans de communication et les analyses d'impact de la Banque. Il a aussi examiné les stratégies et les projets de développement des affaires concernant notamment le capital de risque et le financement subordonné, les services bancaires aux Autochtones et le commerce électronique.

Président: Gregory Sorbara

Membres: Leo E. Cholakis, Jennifer Corson, James A. Durrell, Terry B. Grieve

> COMITÉ DE LA VÉRIFICATION

Le **Comité de la vérification** aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités en matière de vérification. Les rapports financiers, le financement de la Banque, la gestion de la trésorerie, la mesure de la performance, les systèmes de contrôle interne et les codes de conduite sont aussi du ressort du Comité. De plus, le Comité aide le conseil d'administration à protéger les biens de la Banque et à gérer ses ressources. Le Comité s'est réuni à cinq reprises durant l'exercice écoulé afin d'examiner les résultats financiers trimestriels et de superviser la vérification financière annuelle effectuée par les vérificateurs externes. Il a également examiné les travaux de l'équipe de vérification interne et d'inspection, de même que les états financiers contenus dans le rapport annuel avant que le conseil d'administration les approuve.

Président: Terry B. Grieve

Membres: N. Murray Edwards, Roslyn Kunin, Oryssia Lennie, Cindy Sprague

> COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

Le risque fait partie intégrante de toute activité commerciale, surtout les prêts, et le **Comité de gestion des risques** veille à ce que la Banque possède les politiques et les systèmes nécessaires à la gestion des risques inhérents à ses activités. Au cours de l'exercice 2000, le Comité s'est réuni à trois reprises afin d'examiner les risques liés au portefeuille de prêts et aux activités de trésorerie, et a approuvé une politique révisée concernant les liquidités. Les membres du Comité ont également consacré beaucoup de temps et d'efforts à l'élaboration et à l'approbation de plans de reprise des activités en cas de problèmes liés au passage à l'an 2000 et d'interruption des activités.

Présidente: Roslyn Kunin

Membres: James A. Durrell, N. Murray Edwards, Roger Plamondon, Michel Vennat

> COMITÉ DE LA CAISSE DE RETRAITE

Le **Comité de la caisse de retraite** contrôle les activités de la caisse de retraite, s'assure que celle-ci est gérée et financée conformément aux lois applicables et que tout changement apporté au régime de retraite est conforme à son mandat. Au cours de l'exercice 2000, le Comité s'est réuni à quatre reprises afin d'examiner les hypothèses actuarielles relatives au régime de retraite et la politique de placement dans le but de s'assurer qu'elles reflètent les diverses possibilités existantes quant à l'amélioration du rendement financier et à la stabilité de la caisse de retraite. Ses membres ont examiné les résultats obtenus par les gestionnaires de la caisse de retraite et ont veillé à ce que la Banque reçoive un excellent service des fournisseurs externes qui administrent la caisse de retraite. En outre, le Comité a examiné la compétitivité des prestations de retraite. Pour l'exercice du régime de retraite terminé le 31 décembre 1999, la caisse de retraite déclarera de nouveau un surplus.

Président: Leo E. Cholakis

Membres: Clément Albert, Roslyn Kunin, Louise Piché, Roger Plamondon, Bernie Schroder, Michel Vennat

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION

(au 31 mars 2000)

> CONSEIL D'ADMINISTRATION

Leo E. Cholakis
Directeur général
Kensington Building Ltd.
Winnipeg (Manitoba)

Jennifer Corson
Présidente
Renovators Resource Inc.
Halifax (Nouvelle-Écosse)

James A. Durrell
Directeur général
Williams Chevrolet Oldsmobile
Cadillac Limitée
Hull (Québec)

N. Murray Edwards
Président
Edco Financial Holdings Ltd.
Calgary (Alberta)

Terry B. Grieve
Dirigeant
Ventures West Management Inc.
Saskatoon (Saskatchewan)

Peter G. Jollymore
Doyen intérimaire de la Faculté
de commerce
Université du Nouveau-Brunswick
Saint John (Nouveau-Brunswick)

Roslyn Kunin, Ph.D
Présidente
Roslyn Kunin & Associates Inc.
Vancouver (Colombie-Britannique)

Oryssia Lennie
Sous-ministre
Diversification de l'économie
de l'Ouest Canada
Edmonton (Alberta)

Kevin G. Lynch[1]
Sous-ministre
Industrie Canada
Ottawa (Ontario)

Roger Plamondon
Vice-président adjoint, Services
juridiques et développement
Costco Canada Inc.
Laval (Québec)

Bernie Schroder[2]
Président et chef de la direction
par intérim
Banque de développement
du Canada
Montréal (Québec)

Gregory Sorbara
Associé
The Sorbara Group
Vaughan (Ontario)

Cindy Sprague
Présidente et chef de la direction
OmniMark Technologies Inc.
Ottawa (Ontario)

Michel Vennat, O.C., c.r.
Président du conseil d'administration
Banque de développement
du Canada
Associé
Stikeman Elliott
Montréal (Québec)

[1] Remplacé par Peter Harder, sous-ministre, Industrie Canada.

[2] A remplacé François Beaudoin en septembre 1999.

> DIRECTION

Bernie Schroder[2]
Président et chef de la direction
par intérim

Luc Provencher
Vice-président exécutif
Finance corporative et gestion du
risque/chef de la direction délégué

Clément Albert
Vice-président et trésorier

André Bourdeau
Premier vice-président
Exploitation

Jean Carle
Premier vice-président
Affaires corporatives

Michel Desjardins
Premier vice-président
Groupe-conseil de la BDC

Andrée LeBlanc Daviault
Avocate en chef et secrétaire
institutionnelle

Jacques Lemoine
Premier vice-président
Crédit

Alan B. Marquis
Premier vice-président
Finance et chef des finances

Richard Morris
Vice-président
Vérification et gestion du risque
du portefeuille

Michel Ré
Premier vice-président
Investissements

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

> CADRE D'EXPLOITATION

Une fois encore, l'économie canadienne a dépassé les projections initiales et enregistré une solide croissance de 4,2 pour cent en 1999. Cette performance impressionnante peut être attribuée à la vigueur des activités d'exportation, à un climat d'investissement favorable et au redressement soutenu de la situation financière des gouvernements fédéral et provinciaux. La situation de l'emploi s'est également améliorée durant l'exercice, les taux de chômage ayant atteint leurs plus bas niveaux historiques. La plupart des 281 000 emplois créés sont des postes à temps plein, autant dans les secteurs public et privé que dans celui du travail indépendant. En un mot, l'économie canadienne tourne maintenant « à plein régime ».

En 1999, le Canada a connu une croissance économique généralisée, et toutes les provinces ont bénéficié de l'abondance apportée par le nouveau millénaire. L'accroissement de la demande en Asie et la hausse des prix des marchandises – particulièrement ceux du pétrole – ont contribué à la reprise économique dans l'Ouest canadien. Les provinces centrales ont continué d'enregistrer des ventes à l'exportation records aux États-Unis. Enfin, au Canada atlantique, la restructuration économique va bon train et laisse présager un climat favorable au cours des années à venir.

À l'heure actuelle, on prévoit que l'économie canadienne continuera sur sa lancée au cours des deux prochaines années, avec un taux de croissance prévu supérieur à 3 pour cent. Ce tableau se fonde sur les facteurs déjà mentionnés et suppose un renforcement accentué du secteur de la consommation. Ces prévisions optimistes sont toutefois tempérées par la possibilité que les taux d'intérêt américains et canadiens augmentent sous la pression d'éventuelles poussées inflationnistes, ce qui pourrait ralentir la croissance économique à court et à moyen terme.

Dans l'ensemble, la création d'entreprises au Canada va en s'accélérant, surtout parmi les petites entreprises. Ces dernières demeurent l'un des principaux moteurs de l'économie canadienne et génèrent actuellement environ 60 pour cent de la croissance de l'emploi au pays. Les entreprises canadiennes engagées dans les secteurs du savoir, de la technologie de pointe et de l'exportation ont elles aussi enregistré une croissance considérable. Le Canada compte par ailleurs plus de 2,5 millions de travailleurs indépendants, signe qu'un nombre croissant de Canadiens et de Canadiennes voient dans l'entrepreneurship une option de carrière viable.

À l'instar des entreprises de plus grande taille, les PME ont besoin d'un environnement économique stable pour assurer leur croissance et se mesurer à la concurrence. La conjoncture économique a été favorable au secteur des entreprises : le nombre de faillites a reculé de 7 pour cent en 1999 par rapport à l'année précédente. Le secteur des entreprises devrait continuer de ressentir les effets positifs des conditions économiques solides.

La mondialisation des marchés entraîne des changements d'ordre structurel aux quatre coins du globe. Ces changements obligent les nations à revoir leur compétitivité et à renforcer leurs stratégies d'amélioration de la productivité. À l'avenir, la prospérité nationale dépendra directement de la mesure dans laquelle le Canada peut soutenir la concurrence mondiale. De surcroît, les nouvelles technologies et l'avènement du commerce électronique sont en train de transformer la façon de faire des affaires partout dans le monde. À mesure qu'elles se brancheront sur Internet, de plus en plus de PME s'en serviront pour faire des affaires.

La BDC s'attend à ce que ces facteurs continuent d'intensifier la demande à l'égard de ses services de financement et de consultation, surtout qu'ils fournissent des solutions innovatrices permettant aux PME d'élargir leur rayon d'action tant au pays qu'à l'étranger.

> RENDEMENT FINANCIER

La vigueur de l'économie canadienne a stimulé la demande à l'égard des services de la Banque au cours de l'exercice 2000. Le total du financement autorisé a atteint le chiffre record de 1 435 millions de dollars. Ce chiffre comprend 6 350 nouveaux prêts et marges de crédit Globale[MD] dont le montant s'est établi à 1 372 millions de dollars et des placements de capital de risque de 63 millions de dollars. La valeur du financement s'est accrue de 13 pour cent par rapport à l'exercice précédent tandis que le nombre de transactions a augmenté de 5 pour cent.

TOTAL DU FINANCEMENT AUTORISÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
< EN MILLIONS DE $ >

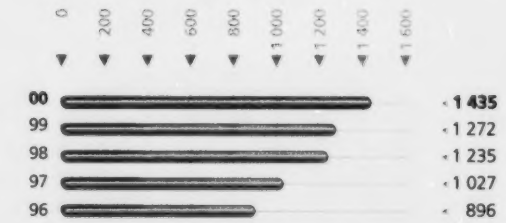

Au cours de l'exercice 2000, 10 pour cent des nouvelles activités de prêt ont bénéficié à des entreprises fondées sur le savoir, et 34 pour cent à des entreprises exportatrices, pour un total de 44 pour cent, semblable à celui de l'exercice précédent.

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

// ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES – RÉPARTITION PAR SECTEUR

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	Montant (en milliers de $)	(%)
IFS	**135 $**	**10 %**
IFS et exportateurs	**609**	**44 %**
Secteurs traditionnels	**763**	**56 %**
Total	**1 372 $**	**100 %**

La Banque s'est engagée à soutenir l'entrepreneurship, en attachant une importance particulière aux entreprises de petite taille. Signe qu'elle respecte fidèlement cet engagement, 75 pour cent des activités de prêt de la BDC portaient sur des prêts de 250 000 $ ou moins. En tenant compte de la marge de crédit Globale[MD], 56 pour cent des activités représentaient des montants de 100 000 $ ou moins. Comme bon nombre de ces prêts sont consentis à des entreprises en démarrage ou à un stade de développement très précoce, ils présentent un profil de risque supérieur et une fréquence de défaut de paiement plus élevée.

Dans le courant de l'exercice, 62 placements de capital de risque totalisant 63 millions de dollars ont été effectués, comparativement à 47 placements représentant un total de 42 millions de dollars durant l'exercice 1999. Au mois de mars 2000, la valeur du portefeuille de placements est passée à 145 millions de dollars, contre 110 millions de dollars en mars 1999.

Durant l'exercice, un certain nombre de placements de capital de risque sont parvenus à maturité, et la Banque a par conséquent procédé à des dessaisissements. Les conditions du marché, et plus particulièrement la hausse spectaculaire de l'évaluation des titres des entreprises de technologie, ont permis à la Banque de réaliser d'importants rendements sur deux des placements qu'elle détenait. Pour cette raison, les activités de capital de risque ont donné lieu à un bénéfice d'exploitation de 80,0 millions de dollars pour l'exercice 2000, comparativement à une perte d'exploitation de 4,1 millions de dollars pour l'exercice 1999.

// PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE AUTORISÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
< EN MILLIONS DE $ >

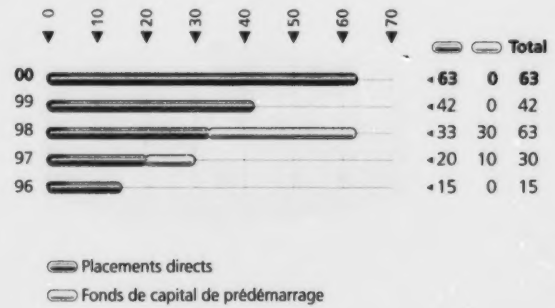

Ce bénéfice constitue la plus grande part du bénéfice net de 101,1 millions de dollars que la Banque a dégagé pour l'exercice.

La demande de financement sous forme de prêts a été stable bien qu'inégale sur le plan géographique en raison des disparités économiques régionales. Les autorisations de prêt nettes se sont chiffrées à 1 372 millions de dollars pour l'exercice 2000, soit une progression de 12 pour cent par rapport à l'exercice 1999 et de 11 pour cent par rapport au Plan d'entreprise. La proportion de prêts à risque plus élevé a continué d'augmenter et, conformément aux pratiques en vigueur dans l'industrie, la Banque a haussé la provision cumulée générale pour créances irrécouvrables, ce qui a donné lieu à l'imputation d'une charge de 94 millions de dollars au titre de la provision pour créances irrécouvrables, comparativement à 61 millions de dollars au cours de l'exercice 1999. De ce fait, le bénéfice provenant des prêts s'est situé à 25,3 millions de dollars, contre 42,1 millions de dollars pour l'exercice précédent.

La performance du Groupe-conseil de la BDC durant l'exercice 2000 a continué à s'améliorer. Les revenus se sont chiffrés à 19,4 millions de dollars, une hausse de 9 pour cent par rapport à l'exercice précédent; la perte d'exploitation nette a été ramenée de 5,2 millions de dollars en 1999 à 4,2 millions de dollars.

Le bénéfice net consolidé de la Banque a atteint le chiffre record de 101,1 millions de dollars pour l'exercice, dépassant en cela aussi bien celui de l'exercice 1999 (32,8 millions de dollars) que les prévisions du Plan d'entreprise (35,6 millions de dollars). Ainsi, les bénéfices non répartis, déduction faite des dividendes, se sont accrus de 92,2 millions de dollars. Cette augmentation du capital de base permettra à la Banque de soutenir encore davantage les besoins changeants des PME.

Durant l'exercice 2000, le gouvernement du Canada a investi 80 millions de dollars dans des actions privilégiées afin de soutenir la croissance du portefeuille de la Banque au cours des exercices 2000 et 2001.

> ACTIVITÉS LIÉES AUX PRÊTS

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts est fonction de la taille du portefeuille de prêts et de l'écart entre le taux d'intérêt exigé des clients et le coût des fonds pour la Banque. Au cours de l'exercice 2000, le revenu net d'intérêts a grimpé de 9 pour cent et est passé à 263 millions de dollars, suivant en cela la croissance du portefeuille, tandis que la marge bénéficiaire demeurait constante à 5,6 pour cent du portefeuille de prêts moyen.

En mars 2000, le portefeuille de prêts s'établissait à 4,9 milliards de dollars, contre 4,5 milliards de dollars un an plus tôt. Vu l'engagement de la Banque envers le secteur de la petite entreprise et l'accent qu'elle met sur les entreprises fondées sur le savoir et les entreprises en démarrage, le profil de risque global du portefeuille continue de croître et exige une attention et un suivi prudents de la part de la Banque.

// REVENU NET D'INTÉRÊTS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE PRÊT

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

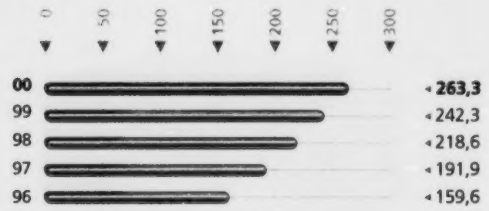

Provision pour créances irrécouvrables

Un risque accru signifie qu'une plus grande proportion de prêts deviendront éventuellement douteux. C'est pourquoi la Banque maintient une provision cumulée pour créances irrécouvrables dont elle fixe le montant avec prudence. L'accroissement du risque a nécessité l'établissement d'une provision pour créances irrécouvrables annuelle plus élevée, qui représente 2,0 pour cent du portefeuille moyen, comparativement à 1,4 pour cent au cours de l'exercice 1999. La charge de 94 millions de dollars imputée à l'exercice 2000 comprend une provision générale additionnelle supérieure de 15 millions de dollars à celle prévue dans le Plan d'entreprise.

La provision cumulée pour créances irrécouvrables, qui s'est établie à 295 millions de dollars, représente 6,0 pour cent du portefeuille.

// PROVISION POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

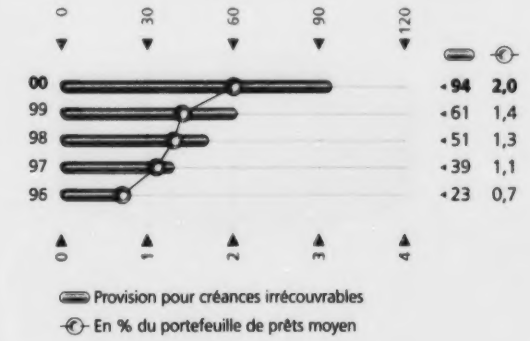

Frais d'exploitation et d'administration

Les frais d'exploitation liés aux prêts au cours de l'exercice 2000 ont été conformes au Plan d'entreprise, atteignant 144 millions de dollars, soit une augmentation de 3 pour cent par rapport à l'exercice précédent, qui comprenait la plupart des frais non récurrents liés au passage à l'an 2000. De plus, les projets d'envergure concernant la technologie de l'information ont été reportés après janvier 2000. Le niveau des coûts correspondants s'en est trouvé réduit durant l'exercice 2000, mais il augmentera au cours des exercices subséquents.

Les gains de productivité enregistrés indiquent que les niveaux moyens de dotation en personnel ont été maintenus par rapport à ceux de 1999, et des ressources additionnelles ont été recrutées pour répondre à la demande des clients dans certains secteurs géographiques. La Banque a amélioré son programme de formation exhaustif en vue de parfaire les compétences des employés et de fournir un service à la clientèle de qualité.

// REVENU NET D'INTÉRÊTS EN % DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS MOYEN

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Des fonds additionnels ont été affectés à la campagne de promotion et à l'avancement du site Web afin de mieux faire connaître le rôle, les activités et les services de la Banque et de combler plus efficacement les besoins des propriétaires de PME canadiens.

Le ratio de productivité s'est amélioré comme prévu, passant de 57 pour cent au cours de l'exercice 1999 à un niveau plus normal de 55 pour cent durant l'exercice 2000. Ce ratio mesure la productivité globale en comparant les frais d'exploitation au revenu net d'intérêts. Un ratio moins élevé dénote une productivité supérieure. La Banque continue de tout mettre en œuvre pour atteindre un juste équilibre entre ses objectifs commerciaux et ses initiatives en vue de remplir son mandat d'intérêt public.

Le coût des technologies de l'information continue de grimper à mesure que les systèmes deviennent plus complexes et qu'ils doivent être adaptés au rythme accéléré des changements. Durant le gel décrété pour l'exercice 2000, les efforts ont été centrés sur les essais, l'assurance de la qualité et l'élaboration d'un plan triennal portant sur les systèmes et l'architecture. Même si la mise en œuvre de nouveaux systèmes est susceptible de générer des gains de productivité, la Banque dispose d'un actif relativement restreint pour absorber de tels investissements. Elle aura donc d'importants défis à relever dans le choix et la mise en œuvre de ses nouveaux systèmes d'information. Le plan élaboré englobe notamment le commerce électronique, les systèmes liés aux activités de prêt, la gestion des relations clients, et la gestion des risques.

> ACTIVITÉS DE CAPITAL DE RISQUE

Le portefeuille de placements poursuit sa croissance rapide et a fait un bond en passant de 32 millions de dollars il y a à peine quatre ans à 145 millions de dollars*. Le bénéfice de 80,0 millions de dollars dégagé pour l'exercice 2000 provient du dessaisissement de certains placements parvenus à maturité qui ont profité de la forte hausse de l'évaluation des titres technologiques cotés en bourse. Si les conditions du marché prévalent, 2001 devrait par conséquent être un autre excellent exercice. Au mois de mars 2000, les gains non réalisés sur les placements effectués par la Banque dont la valeur dépasse la valeur comptable sont estimés à 134 millions de dollars et, lorsque la conjoncture du marché le permet, la Banque détient des instruments dérivés pour couvrir ce risque du marché. Le moment le plus propice à la réalisation de ces gains est invariablement soumis aux restrictions prévues dans les conventions d'actionnaires.

// ACTIVITÉS DE PRÊT
- RATIO DE PRODUCTIVITÉ* POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
< POURCENTAGE >

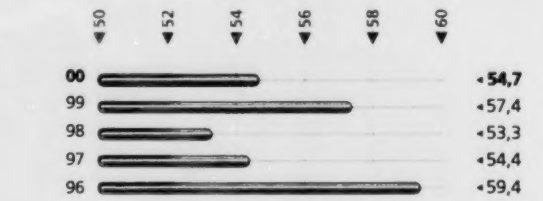

* Frais d'exploitation et d'administration courants par rapport au revenu net d'intérêts

// TOTAL DES PLACEMENTS EN COURS AU 31 MARS
< EN MILLIONS DE $ >

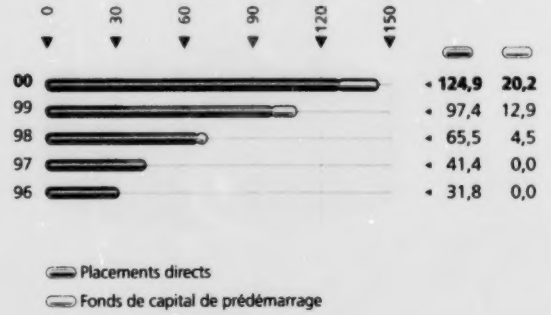

* Des actions sont détenues par des personnes visées à l'article 33 de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* dans Toon Boon Technologies Inc., un placement de 3,4 millions de dollars.

Les frais d'exploitation et d'administration, qui s'établissent à 19,5 millions de dollars, comprennent des frais liés à la quote-part des frais d'administration des fonds de capital de prédémarrage affectée à la Banque, et une charge à payer liée à un programme d'encouragement à long terme d'employés fondé sur les gains nets réalisés sur la vente de placements.

> ACTIVITÉS DU GROUPE-CONSEIL DE LA BDC

Les services fournis aux entreprises canadiennes, tels que mesurés à partir des revenus, ont augmenté de 17,8 millions de dollars l'an dernier à 19,4 millions de dollars au cours de l'exercice 2000, et la perte d'exploitation nette a été ramenée à 4,2 millions de dollars. Le taux de recouvrement des coûts, en tenant compte des coûts liés à la transformation, a grimpé à 82 pour cent durant l'exercice 2000. Ce résultat est supérieur à celui de 77 pour cent enregistré pour l'exercice 1999, mais inférieur à l'objectif de 86 pour cent fixé dans le Plan d'entreprise étant donné que les activités de consultation ont continué d'être recentrées autour des priorités des PME. Conformément à la décision qui a été prise par la Banque, en septembre 1996, de financer les activités de consultation en puisant uniquement dans ses ressources internes, aucun crédit n'a été sollicité du gouvernement depuis.

GESTION DES RISQUES//

> APERÇU

La Banque possède une structure bien établie pour gérer les risques découlant de ses activités. Le Comité de gestion de l'actif et du passif, qui compte dans ses rangs des membres de la haute direction et de la fonction du crédit de la Banque, veille à ce que les risques financiers soient gérés d'une manière responsable afin de protéger l'actif de la Banque. Le Comité est également responsable de l'examen périodique des politiques concernant les risques de crédit, du marché et de liquidité liés aux activités de la Banque. Ces politiques sont approuvées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration a également créé un Comité de gestion des risques, lequel est chargé de surveiller les divers risques auxquels la Banque est exposée et de veiller au respect des directives en matière de gestion des risques financiers émises par le ministre des Finances à l'intention des sociétés d'État.

La Banque est exposée à quatre grands risques, à savoir le risque de crédit, le risque du marché, le risque de liquidité et le risque opérationnel.

Genre	Sources
Risque de crédit	Activités de prêt, placements des liquidités, couverture au moyen d'instruments dérivés
Risque du marché	Fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change
Risque de liquidité	Disponibilité des fonds sur les marchés des capitaux
Risque opérationnel	Défaillance des systèmes, ressources humaines, processus inadéquats

> RISQUE DE CRÉDIT

Concentration des risques – Portefeuille de prêts

Au cours des cinq derniers exercices, le portefeuille de prêts a augmenté à un taux annuel composé de 10 pour cent et s'élève maintenant à 4,9 milliards de dollars. Cette croissance s'est accompagnée d'une augmentation du nombre de prêts en cours alors que la Banque continue de mettre l'accent sur les besoins des PME tout en les aidant à passer aux étapes suivantes de leur développement. Le portefeuille de prêts est extrêmement diversifié aussi bien sur le plan géographique que par secteur d'activité, ce qui montre que la Banque s'ingénie à répondre aux demandes des clients. Par conséquent, il n'existe pas de concentration des risques de crédit dans un secteur géographique ou un secteur d'activité donné. Cependant, en raison de l'accent mis sur le financement d'entreprises en démarrage et d'entreprises à un stade de développement précoce et de l'accroissement des activités de prêt au profit des entreprises fondées sur le savoir, la proportion des prêts risqués est élevée et suit une trajectoire ascendante.

Étant donné que la Banque exerce ses activités sans aucun cautionnement de tiers et sans aucune assurance contre les pertes, elle assume entièrement le risque lié à ces opérations et enregistrera en bout de ligne des pertes à l'égard d'une certaine portion de celles-ci. Afin d'aider à gérer ce risque, le Groupe-conseil de la BDC met à contribution une expertise externe pour accroître les chances de réussite des entreprises.

Qualité du crédit – Portefeuille de prêts

Les prêts douteux sont des prêts à l'égard desquels il est raisonnable de penser, selon la direction, que le montant exigible ne pourra être recouvré. Ces prêts totalisaient 235 millions de dollars en mars 2000, comparativement à 251 millions de dollars l'an dernier. Une provision cumulée spécifique de 88 millions de dollars a été constituée pour couvrir le risque relativement à ces prêts. Comme le portefeuille comprend un volume important de petits prêts, il n'est pas possible d'attribuer les cotes de crédit des agences de notation indépendantes.

Les prêts rentables sont soumis à des examens réguliers qui donnent une indication de la qualité du crédit, et une cote leur est attribuée en se fondant sur les critères d'évaluation du risque de la Banque. Au cours des deux derniers exercices, les prêts à risque élevé ont atteint 24 pour cent de la valeur du portefeuille. Les pertes potentielles auxquelles la Banque est exposée s'en sont trouvées accrues, et la provision a dû être augmentée pour l'exercice 2000.

Afin d'atténuer le risque de pertes ultimement lié à des groupes de prêts rentables, des provisions cumulées générales sont maintenues en se fondant sur les pertes historiques, sur l'application de techniques de modélisation et sur le jugement. Au mois de mars 2000, le total de la provision cumulée générale était de 207 millions de dollars, soit 45 millions de dollars de plus qu'un an auparavant.

// TOTAL DES PRÊTS EN COURS PAR RAPPORT AUX EMPRUNTS AU 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

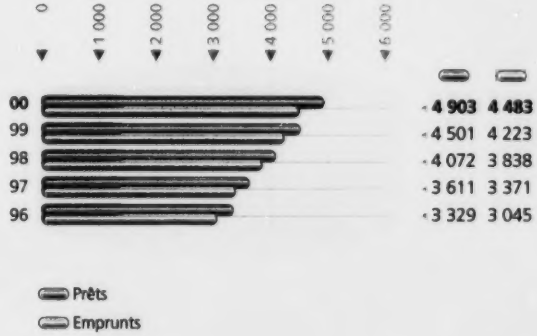

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Concentration des risques – Placements

Les activités de placement de la Banque sont régies par une politique très restrictive. Les placements à court terme dans des dépôts et des instruments du marché monétaire sont conclus avec des institutions ayant les meilleures cotes de crédit pour des durées inférieures à un an. Les placements à plus long terme sont permis dans des titres émis ou garantis par les gouvernements fédéral ou provinciaux et par les institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. Le risque de perte potentielle découlant des activités de placement est très faible compte tenu que 89 pour cent des placements avaient une durée inférieure à un an au 31 mars 2000.

// RISQUE LIÉ AUX PLACEMENTS À COURT TERME ET AUX VALEURS MOBILIÈRES AU 31 MARS 2000

< EN MILLIONS DE $ >

	Durée jusqu'à l'échéance		
Cote de crédit*	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	3 ans et plus
AAA	**16,3**	**—**	**—**
AA- à AA+	**424,7**	**—**	**63,8**
A- à A+	**80,9**	**—**	**—**
	521,9	**—**	**63,8**

* Attribuée par des agences de notation réputées

Instruments dérivés

En ce qui concerne les instruments dérivés, le risque se situe au niveau de la solvabilité des contreparties. Le risque de crédit existe uniquement lorsque la juste valeur de ces instruments est positive. La Banque contrôle et gère le risque de crédit associé aux instruments dérivés en appliquant une limite de crédit à l'égard de toutes les opérations réalisées sur le marché des instruments dérivés. Des limites contractuelles globales sont établies pour chaque contrepartie à des opérations hors bilan et sont revues périodiquement pour s'assurer que les contreparties respectent les normes de la Banque, lesquelles sont en tous points conformes à celles émises par le ministère des Finances à l'intention des sociétés d'État.

Afin de limiter le risque de crédit, la Banque conclut des accords de compensation avec les contreparties. Le tableau ci-dessous illustre le risque de crédit au 31 mars 2000, après avoir donné effet à ces accords.

// RISQUE DE CRÉDIT LIÉ À LA CONTREPARTIE AU 31 MARS 2000

< EN MILLIONS DE $ >

	Durée jusqu'à l'échéance		
Cote de crédit*	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	3 ans et plus
AAA	**—**	**30,4**	**3,4**
AA- à AA+	**1,2**	**16,5**	**136,2**
A- à A+	**6,5**	**1,7**	**0,6**
	7,7	**48,6**	**140,2**

* Attribuée par des agences de notation réputées

> RISQUE DU MARCHÉ

Le risque du marché est défini comme le risque qu'une variation de la valeur d'un instrument financier n'entraîne une perte. Le risque du marché tient par exemple à la fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et des cours des valeurs mobilières.

Risque de change

Le risque de change réside dans l'impact négatif que les variations des cours du change pourraient avoir sur le revenu net d'intérêts. Ce risque survient lorsque des emprunts en devises sont contractés pour financer des actifs en dollars canadiens.

La Banque couvre entièrement toutes ses opérations en devises au moyen de swaps croisés et de contrats de change à terme, éliminant ainsi tout risque lié aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

Le portefeuille de prêts de la Banque, qui totalise 4,9 milliards de dollars, est financé en grande partie par des emprunts de 4,5 milliards de dollars sur le marché libre, ce qui crée inévitablement un risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt. La Banque gère ce risque en appariant avec soin les échéances des billets à long terme et la composition des billets à court terme et à long terme et les échéances de son portefeuille de prêts. Au 31 mars 2000, les prêts à taux fixe constituaient 41 pour cent du portefeuille de prêts de la Banque par rapport à 49 pour cent au cours de l'exercice précédent.

La Banque ne s'engage d'aucune façon dans des situations spéculatives. Afin d'atténuer les risques de change, les opérations visées font l'objet de couvertures en dollars canadiens.

Bien que la Banque fasse en sorte que ses emprunts concordent avec les échéances et la sensibilité aux taux d'intérêt de ses éléments d'actif, des écarts de taux d'intérêt peuvent se produire lorsque le portefeuille de prêts se modifie avec le temps. Le graphique qui suit illustre la position de la Banque, au 31 mars 2000, en ce qui a trait à l'écart de taux d'intérêt, après avoir pris en compte l'incidence des instruments dérivés. Ce graphique n'est pas représentatif de la position de la Banque au cours des périodes subséquentes.

ÉCART DE SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT AU 31 MARS 2000

< EN MILLIONS DE $ >

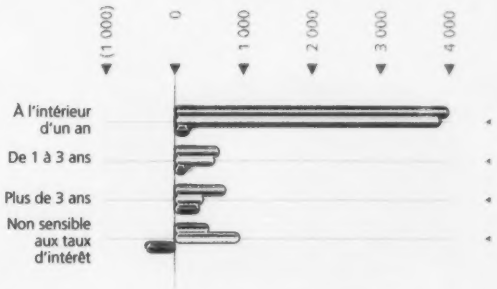

	Total de l'actif	Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	Écart
À l'intérieur d'un an	3 949	3 818	131
De 1 à 3 ans	525	518	7
Plus de 3 ans	714	385	329
Non sensible aux taux d'intérêt	456	923	(467)

La Banque se sert également de techniques de mesure et d'analyse des risques pour évaluer l'incidence des stratégies de financement. Ces techniques comprennent notamment une analyse de sensibilité qui mesure les effets des changements de taux d'intérêt sur les résultats courants de la Banque et sur la valeur économique de son actif et de son passif. Le tableau qui suit illustre l'incidence, sur le revenu net d'intérêts, d'une hausse de 1 pour cent des taux pour l'ensemble de la courbe de rendement.

INCIDENCE D'UNE VARIATION DE 1 % DES TAUX SUR LE REVENU NET D'INTÉRÊTS AU 31 MARS 2000

< EN MILLIONS DE $ >

	À l'intérieur d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
Écart de taux d'intérêt	**131**	**7**	**329**	**(467)**	**0**
Incidence sur le revenu net d'intérêts	**0,6**	**(2,4)**	**(10,5)**	**5,5**	**(6,8)**
Incidence en % du revenu net d'intérêts	**0,2 %**	**(0,9 %)**	**(4,0 %)**	**2,1%**	**(2,6%)**

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

> RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité réside dans l'incapacité, pour la Banque, de mobiliser des capitaux à un coût raisonnable – pour faire face à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance – en raison de la volatilité des marchés.

La Banque gère ses liquidités de façon à s'assurer de disposer en tout temps des fonds nécessaires. Le Comité de gestion de l'actif et du passif a établi une politique de liquidité qui exige un contrôle étroit des flux de trésorerie affectés à l'exploitation et fixe des limites précises quant à la gestion courante de la trésorerie. Cette politique stipule également que les titres détenus doivent être de tout premier ordre et facilement négociables pour répondre aux besoins de liquidités à court terme. La diversification des sources de financement grâce à des programmes d'emprunts internationaux est également une des principales stratégies de gestion de la trésorerie que la Banque applique pour maintenir une position de liquidité stable.

// RATIO DE LIQUIDITÉ AU 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

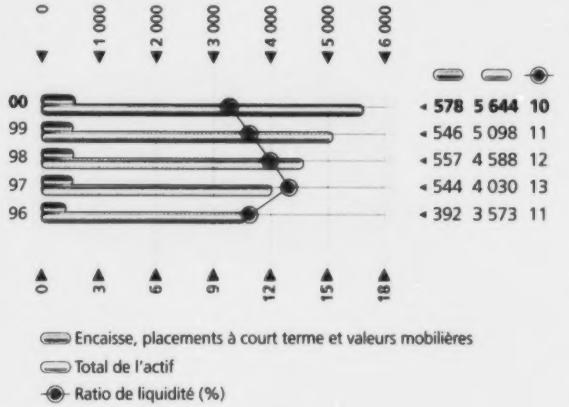

> RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est le risque de perte imputable à une panne des systèmes d'information, à une erreur humaine, à une défaillance des processus de même que tout autre risque non couvert par le risque du marché et le risque de crédit. Au nombre des mesures dont la Banque s'est dotée pour atténuer ce risque, on note l'établissement de politiques et de procédures exhaustives qui régissent le processus d'information, les activités de prêt, la gestion du personnel et les autres fonctions opérationnelles cruciales.

Le risque associé aux défaillances techniques et aux pannes des systèmes de télécommunication est géré à l'aide de programmes de remplacement du matériel informatique et de l'équipement et par l'application de procédures de contrôle appropriées visant à assurer une information efficace. La Banque possède également un processus de planification de la reprise des activités complet pour assurer la continuité de ses principales fonctions d'affaires en cas de catastrophe.

La Banque gère le risque associé aux ressources humaines en encourageant l'excellence du rendement et en favorisant le perfectionnement des compétences des employés. La Banque a créé un certain nombre de programmes de formation et de perfectionnement à l'intention du personnel et instauré différents programmes d'encouragement pour inciter les employés à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Le risque inhérent aux processus réside dans une présentation erronée de l'information, dans des opérations incomplètes et dans des tâches courantes inefficaces. La Banque gère ce risque en veillant à ce que les activités courantes soient régies par les principes de répartition des tâches et par une délégation claire des responsabilités.

> ANALYSE DU BILAN

La croissance soutenue des activités de la Banque a fait grimper les portefeuilles nets de prêts et de placements à 4,7 milliards de dollars, soit 9 pour cent de plus qu'il y a un an. Du même coup, le total de l'actif de la Banque est passé à 5,6 milliards de dollars, comparativement à 5,1 milliards de dollars en mars 1999.

Au mois de mars 2000, les prêts en cours, les placements de capital de risque et l'encaisse et l'actif à court terme, qui constituent les principaux éléments d'actif de la Banque, ont totalisé 5,3 milliards de dollars et ont été financés au moyen d'emprunts se chiffrant à 4,5 milliards de dollars et d'un montant de 0,8 milliard de dollars représentant l'avoir de l'actionnaire. La croissance du portefeuille net, soit 394 millions de dollars, au cours de l'exercice 2000 a été financée par des emprunts de 259 millions de dollars, par la somme de 80 millions de dollars fournie par le gouvernement du Canada en contrepartie d'actions privilégiées ainsi que par la croissance des bénéfices non répartis.

Suffisance du capital

Le Conseil du Trésor a établi des lignes directrices qui régissent le ratio d'endettement de la Banque selon les diverses catégories de financement:

Activités de prêt commercial	10:1
Financement subordonné	4:1
Capital de risque	1:1

Au cours de l'exercice 2000, le gouvernement du Canada a injecté une somme additionnelle de 80 millions de dollars dans le capital-actions afin de maintenir ces ratios et de soutenir la croissance du portefeuille de la Banque.

Avoir de l'actionnaire

Les bénéfices non répartis ont augmenté de 92 millions de dollars pour atteindre 223 millions de dollars, et le capital-actions privilégié a augmenté de 80 millions de dollars durant l'exercice 2000. En outre, le transfert du portefeuille de prêts du FDIC à la BDC, à la valeur nette équivalente, a engendré un surplus d'apport de 28 millions de dollars. À la clôture de l'exercice, le total de l'avoir de l'actionnaire s'établissait à 784 millions de dollars, contre 584 millions de dollars l'an dernier ce qui, en augmentant le capital de base, permettra à la Banque d'accroître le soutien qu'elle apporte aux PME en réponse à leurs besoins grandissants. Pour le quatrième exercice de suite, la BDC a déclaré un dividende. Pour l'exercice 2000, ce dividende s'est élevé à 8,9 millions de dollars sur les actions privilégiées et est payable au gouvernement du Canada.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2000, la Banque a exercé ses activités dans le respect des limites prescrites par la loi qui la régit. À la clôture de l'exercice, le ratio d'endettement était de 5,7:1.

Le bénéfice net de 101,1 millions de dollars réalisé durant l'exercice a procuré un rendement de 18,7 pour cent de l'avoir moyen de l'actionnaire sous forme d'actions ordinaires, ce qui constitue une amélioration par rapport à l'exercice 1999, amélioration attribuable à l'excellente performance des activités de capital de risque.

// TOTAL DE L'AVOIR DE L'ACTIONNAIRE AU 31 MARS

< EN MILLIONS DE $ >

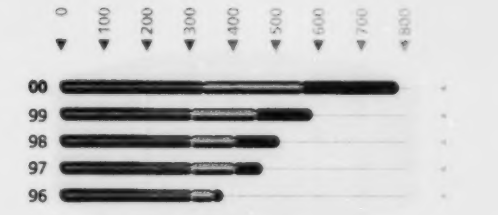

	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Bénéfices non répartis	Total de l'avoir de l'actionnaire
00	**331,2***	**230,0**	**222,6**	**783,8**
99	303,4	150,0	130,4	583,8
98	303,4	100,0	103,7	507,1
97	303,4	100,0	64,2	467,6
96	303,4	50,0	16,9	370,3

* Inclut un surplus d'apport de 27,8 millions de dollars

// RENDEMENT DU CAPITAL-ACTIONS ORDINAIRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

< POURCENTAGE >

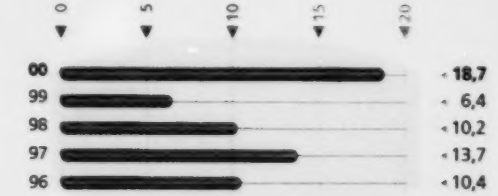

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Banque de développement du Canada ont été dressés et présentés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. L'information qu'ils contiennent comprend normalement des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel respecte le contenu des états financiers.

La direction est responsable de la justesse, de l'objectivité et de la qualité des états financiers ainsi que des systèmes comptables dont ils émanent. À cette fin, elle maintient un système de contrôle interne destiné à donner l'assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que les biens de la Banque sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. Le système de contrôle interne est complété par une revue périodique des différents aspects des opérations de la Banque effectuée par le personnel de la vérification interne et celui de l'inspection. De plus, le vice-président, Vérification et inspection et les vérificateurs externes ont plein et libre accès au Comité de la vérification du conseil d'administration, dont le rôle est de surveiller et d'examiner le contrôle interne exercé par la direction et les responsabilités de celle-ci en matière de présentation de l'information financière. Il incombe au conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité de la vérification dont les membres sont des administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque, d'examiner et d'approuver les états financiers annuels vérifiés.

Les vérificateurs externes de la Banque, KPMG s.r.l., comptables agréés, et le vérificateur général du Canada ont vérifié les états financiers de la Banque et leur rapport indique l'étendue de leur vérification et leur opinion sur les états financiers.

> Le président
et chef de la direction par intérim,
Bernie Schroder

> Le premier vice-président,
Finance et chef des finances,
Alan B. Marquis

Montréal, Canada
Le 26 mai 2000

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au ministre de l'Industrie

Nous avons vérifié le bilan de la Banque de développement du Canada au 31 mars 2000 et les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 mars 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations de la Banque dont nous avons eu connaissance au cours de notre vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Banque de développement du Canada* et aux règlements administratifs de la Banque.

> KPMG s.r.l.
Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 26 mai 2000

> Le vérificateur général du Canada,
L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada
Le 26 mai 2000

au 31 mars (en milliers de dollars)	2000	1999
ACTIF		
Encaisse et placements à court terme (note 3)	**493 903 $**	458 182 $
Valeurs mobilières (note 4)	**83 752**	87 889
	577 655	546 071
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables (notes 5 et 6)	**4 608 188**	4 248 745
Placements de capital de risque (note 7)	**145 107**	110 298
	4 753 295	4 359 043
Immobilisations, déduction faite de l'amortissement cumulé	**39 879**	39 244
Autres éléments d'actif (note 8)	**273 330**	154 103
	313 209	193 347
TOTAL DE L'ACTIF	**5 644 159 $**	5 098 461 $
PASSIF ET AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Créditeurs et charges à payer	**45 045 $**	43 080 $
Intérêts courus sur emprunts	**240 697**	142 879
	285 742	185 959
Emprunts (note 9)		
Billets à court terme	**1 965 781**	2 235 687
Billets à long terme	**2 516 964**	1 987 669
	4 482 745	4 223 356
Autres éléments de passif (note 10)	**91 846**	105 314
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 11)	**533 400**	453 400
Surplus d'apport (note 18)	**27 778**	
Bénéfices non répartis	**222 648**	130 432
	783 826	583 832
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DE L'ACTIONNAIRE	**5 644 159 $**	5 098 461 $

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante du présent état.

Approuvé par le conseil :

> Terry B. Grieve, administrateur
> Bernie Schroder, administrateur

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	2000	1999
SERVICES FINANCIERS		
Prêts		
Revenu d'intérêts	**453 461 $**	420 862 $
Frais d'intérêts (note 12)	**190 103**	178 521
Revenu net d'intérêts	**263 358**	242 341
Provision pour créances irrécouvrables (note 6)	**94 000**	61 019
Revenu net d'intérêts après provision pour créances irrécouvrables	**169 358**	181 322
Frais d'exploitation et d'administration (note 13)	**144 038**	139 198
Bénéfice provenant des Prêts	**25 320**	42 124
Capital de risque		
Intérêt et dividendes	**539**	2 293
Gains réalisés sur les placements	**112 708**	6 009
Autres	**1 053**	825
Revenu de placements	**114 300**	9 127
Réduction de la valeur comptable des placements	**14 720**	7 493
Revenu net de placements	**99 580**	1 634
Frais d'exploitation et d'administration (note 13)	**19 541**	5 758
Bénéfice (perte) provenant du Capital de risque	**80 039**	(4 124)
BÉNÉFICE PROVENANT DES SERVICES FINANCIERS	**105 359**	38 000
GROUPE-CONSEIL		
Revenu	**19 396**	17 823
Frais d'exploitation et d'administration (note 13)	**23 650**	23 039
PERTE PROVENANT DU GROUPE-CONSEIL	**(4 254)**	(5 216)
BÉNÉFICE NET	**101 105**	32 784
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		
Solde à l'ouverture de l'exercice	**130 432**	103 658
Dividende sur les actions privilégiées	**(8 889)**	(6 010)
Solde à la clôture de l'exercice	**222 648 $**	130 432 $

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante du présent état.

pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	2000	1999
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	**101 105 $**	32 784 $
Ajustements en vue de déterminer le flux de trésorerie net :		
Provision pour créances irrécouvrables et réduction de la valeur comptable des placements de capital de risque	**108 720**	68 512
Amortissement des immobilisations	**11 865**	10 288
Variation des intérêts à recevoir sur les prêts	**895**	(3 594)
Variation des intérêts courus sur les emprunts	**(13 668)**	13 449
Ajustement de conversion sur les emprunts et les valeurs mobilières	**33 129**	1 960
Augmentation nette des gains non réalisés et des sommes à recevoir sur les instruments financiers dérivés	**(122 239)**	(55 142)
Augmentation nette des pertes non réalisées et des sommes à payer sur les instruments financiers dérivés	**101 445**	37 061
Variation nette des autres éléments d'actif et de passif	**1 551**	(4 545)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	**222 803**	100 773
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements sur prêts et placements de capital de risque	**(1 516 894)**	(1 264 773)
Remboursements sur prêts et placements de capital de risque	**1 023 171**	749 163
Acquisition nette d'immobilisations	**(12 500)**	(23 078)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	**(506 223)**	(538 688)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de billets à long terme	**1 040 462**	1 207 001
Remboursement de billets à long terme	**(531 728)**	(601 343)
Variation nette des billets à court terme	**(281 402)**	(222 031)
Variation nette des valeurs mobilières	**3 064**	(30 519)
Produit de l'émission d'actions privilégiées	**80 000**	50 000
Montant en espèces provenant du transfert du Fonds de développement des industries culturelles	**17 634**	
Dividende sur les actions privilégiées	**(8 889)**	(6 010)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**319 141**	397 098
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS À COURT TERME	**35 721**	(40 817)
ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	**458 182**	498 999
ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	**493 903 $**	458 182 $
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE		
Montant des intérêts payés durant l'exercice	**203 771 $**	165 072 $

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante du présent état.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2000 (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

1. LOI CONSTITUTIVE, OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974 sous la dénomination de Banque fédérale de développement, laquelle a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. La Banque appartient entièrement au gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Les objectifs de la Banque sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, surtout les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un large éventail de services financiers et de services de consultation complémentaires à ceux des institutions financières commerciales. La Banque offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui lui permettent de répondre aux besoins courants des PME et d'obtenir un rendement du capital investi approprié, qui sert en retour à l'avancement de ses activités.

Pour financer ces objectifs, la Banque émet des titres d'emprunt garantis par le gouvernement du Canada. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* permet également à la Banque d'émettre des instruments hybrides de capital grâce auxquels elle peut répondre aux besoins de capitaux croissants des petites et moyennes entreprises canadiennes. Sa Majesté ne pourrait être tenue du paiement des montants dus aux termes de tels instruments de capital.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. À ce titre, la direction est tenue de faire des estimations et de formuler des hypothèses qui influent sur les montants et les autres éléments d'information présentés dans les états financiers. Les résultats pourraient par conséquent différer de ces estimations. Les principales estimations portent, entre autres, sur la provision cumulée pour créances irrécouvrables et la réduction de la valeur comptable des placements de capital de risque. Si les circonstances ou la conjoncture économique qui sous-tendent ces estimations venaient à changer, cela pourrait modifier considérablement les jugements posés par la direction. Les principales conventions comptables adoptées pour la préparation des états financiers sont résumées ci-après.

Valeurs mobilières

Les titres de créance sont comptabilisés au coût après amortissement des primes et des escomptes, lesquels sont amortis sur toute la période jusqu'à l'échéance. Lorsqu'un titre a subi une perte de valeur durable, la valeur comptable du titre en question est réduite en conséquence. Les revenus d'intérêts, les gains et les pertes à l'aliénation et les rajustements effectués pour comptabiliser la perte de valeur durable sont déduits des frais d'intérêts.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur montant en principal, incluant les intérêts courus à recevoir, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables. L'intérêt sur les prêts est inscrit à titre de revenu d'intérêts, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf pour les prêts qui sont considérés comme douteux.

Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts. Lorsqu'un prêt devient douteux, la constatation du revenu d'intérêts cesse et l'intérêt couru antérieurement qui n'a pas été payé fait l'objet d'une contrepassation. Tout intérêt reçu sur un prêt douteux est appliqué à la valeur comptable du prêt, à moins que celui-ci ne soit entièrement garanti et qu'il ne nécessite pas de provision spécifique, auquel cas le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Dans le cas des prêts douteux mesurés en fonction des flux de trésorerie futurs prévus, comme il est expliqué au paragraphe intitulé *Provision cumulée pour créances irrécouvrables*, l'augmentation de la valeur actualisée attribuable au passage du temps est inscrite à titre de revenu d'intérêts.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Provision cumulée pour créances irrécouvrables

La provision cumulée pour créances irrécouvrables est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les créances irrécouvrables qui existent dans le portefeuille de la Banque. Elle reflète les meilleures estimations de la direction quant aux pertes qui existent dans le portefeuille de la Banque à la date du bilan. La provision cumulée pour créances irrécouvrables est augmentée de la provision annuelle, laquelle est imputée aux résultats, et réduite du montant des radiations, déduction faite des recouvrements.

La provision cumulée pour créances irrécouvrables comprend des provisions spécifiques et une provision générale.

Les provisions spécifiques sont constituées pour chaque prêt douteux individuel. La valeur comptable d'un prêt douteux est ramenée à sa valeur de réalisation estimative en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt ou, lorsque le montant des flux de trésorerie ne peut être déterminé de manière raisonnable, en utilisant la juste valeur estimative de tout bien donné en garantie, déduction faite des coûts de réalisation. Les provisions initiales ainsi que tout changement subséquent à celles-ci sont imputés à la provision pour créances irrécouvrables à titre d'ajustement de la provision spécifique pour les prêts douteux.

La provision générale représente la meilleure estimation de la moins-value probable imputable à la détérioration de la qualité du crédit du reste du portefeuille de prêts pour laquelle il n'est pas encore possible d'établir des provisions spécifiques. Le montant de la provision générale est estimé en se fondant sur les pertes passées ainsi que sur l'appréciation – par la direction – de l'incidence de la conjoncture économique sur les activités de prêt, des pertes sur prêts récentes et des tendances quant à la qualité du crédit du portefeuille de prêts.

Placements de capital de risque

Les placements de capital de risque sont comptabilisés au coût. Les placements dans des fonds de capital de prédémarrage sur lesquels la Banque exerce un contrôle conjoint sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Lorsqu'un placement subit une moins-value durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value.

L'intérêt et les dividendes sont comptabilisés dans le revenu lorsqu'ils sont reçus tandis que les gains sur les placements le sont au moment où ils sont réalisés.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire :

• Matériel informatique et logiciels	de 3 à 7 ans
• Mobilier et agencements	5 ans
• Améliorations locatives	sur la durée du bail (maximum de 15 ans)

Primes, escomptes et frais d'émission de titres d'emprunt

Les primes, les escomptes et les frais relatifs à l'émission de titres d'emprunt sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de chaque émission et imputés aux frais d'intérêts.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaire libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens pour l'exercice.

Instruments financiers dérivés

La Banque détient des instruments financiers dérivés aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt, du risque de change et du risque lié au marché boursier découlant des positions figurant au bilan. Ces instruments financiers sont utilisés en tant que couverture à seule fin d'apparier ses éléments d'actif et de passif. Ces instruments dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, et les revenus ou les dépenses qui s'y rapportent sont constatés sur la durée de la position couverte à titre d'ajustement aux frais d'intérêts.

Les primes payées ou reçues à l'égard des instruments financiers dérivés sont reportées et portées par voie d'amortissement aux frais d'intérêts sur la durée des contrats d'instruments dérivés.

Régimes de retraite et autres avantages

La Banque offre des régimes de retraite à prestations déterminées aux employés admissibles. Des évaluations périodiques sont faites par des actuaires indépendants afin d'établir la valeur actualisée des prestations de retraite constituées selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et en se fondant sur les hypothèses les plus probables, selon la direction, quant au rendement prévu des placements du régime, à l'accroissement de la rémunération et à l'âge des employés à la retraite.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

La charge ou les crédits nets au titre des prestations de retraite comprennent le coût des prestations de retraite fournies relativement aux services rendus au cours de l'exercice, obtenu par calcul actuariel, les intérêts théoriques sur le passif au titre des prestations de retraite, le revenu prévu à l'égard des actifs des régimes de retraite, d'après une moyenne des valeurs liées au marché, et l'amortissement, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés, des gains ou pertes des régimes et des redressements découlant des modifications aux régimes ou aux hypothèses les concernant.

La Banque offre également des avantages, sous forme d'assurance-vie et d'assurance-maladie, aux retraités admissibles ainsi que d'autres avantages aux employés et retraités, qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice en se fondant sur des évaluations actuarielles.

Modifications comptables futures

L'Institut canadien des comptables agréés a publié une nouvelle norme – Avantages sociaux futurs – portant sur la constatation et la présentation des prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs, que la Banque adoptera intégralement en 2001. Le changement le plus important pour la Banque résidera dans l'adoption d'un taux de rendement courant du marché, en lieu et place de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant au taux d'actualisation à long terme, pour l'évaluation des obligations au titre des avantages sociaux futurs. L'incidence globale, pour la Banque, dépendra de l'environnement des taux d'intérêt qui prévaudra à ce moment et de la méthode comptable qui sera choisie en vue de la mise en œuvre.

3. ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME

L'encaisse et les placements à court terme comprennent les soldes des comptes bancaires, déduction faite des chèques non compensés, et les dépôts bancaires à court terme échéant à moins de 90 jours.

4. VALEURS MOBILIÈRES

	Durée jusqu'à l'échéance				
	À l'intérieur d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	**2000 Total**	1999 Total
Canada					
Valeur comptable	20 790 $	23 533 $		**44 323 $**	62 090 $
Rendement	6,74 %	7,14 %		**6,96 %**	6,61 %
Juste valeur	20 997 $	24 200 $		**45 197 $**	63 606 $
Provinces					
Valeur comptable					25 799
Rendement					9,13 %
Juste valeur					27 467
Institutions financières					
Valeur comptable			39 429 $	**39 429**	
Rendement			6,32 %	**6,32 %**	
Juste valeur			39 471 $	**39 471**	
Total					
Valeur comptable	20 790 $	23 533 $	39 429 $	**83 752 $**	87 889 $
Rendement	6,74 %	7,14 %	6,32 %	**6,66 %**	7,35 %
Juste valeur	20 997 $	24 200 $	39 471 $	**84 668 $**	91 073 $
Contrats de swap					
Montant nominal de référence	21 230 $	24 950 $	40 000 $	**86 180 $**	88 222 $
Rendement rajusté [1]	5,35 %	5,27 %	5,44 %	**5,37 %**	5,15 %

Des montants libellés en devises sont inclus dans la valeur comptable des titres

Dollars US	20 494		
Livres sterling	2 000		
			35 797 $
Dollars US	36 964		
Livres sterling	2 000		
		58 093 $	

(1) Après avoir pris en compte l'effet des instruments dérivés correspondants (voir la note 15)

4. VALEURS MOBILIÈRES (suite)

Tous les titres détenus au 31 mars portent intérêt à taux fixes et ont été émis par des entités canadiennes. Les rendements sont fondés sur les valeurs comptables et sur les taux d'intérêt contractuels redressés pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Le classement des durées à l'échéance est établi selon l'échéance contractuelle du titre. La juste valeur est établie en se fondant sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles, et pourrait ne pas être réalisée à la vente des titres. Si les taux pratiqués sur le marché ne sont pas disponibles, les justes valeurs sont déterminées à partir des cours du marché de titres essentiellement identiques. Le cas échéant, la Banque a conclu des swaps croisés et des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt et le risque de change associés aux titres susmentionnés.

5. PRÊTS

Le tableau qui suit résume les dates de révision ou d'échéance, en prenant les dates les plus proches, ainsi que les taux d'intérêt effectifs des prêts en cours au 31 mars. Les taux d'intérêt effectifs sont calculés selon une moyenne pondérée.

	2000		1999	
Rentables – flottant	**2 736 660 $**	**9,76 %**	2 161 037 $	9,51 %
Rentables – fixe				
Moins d'un an	**454 423**	**9,78 %**	455 311	9,34 %
De 1 à 2 ans	**267 299**	**9,47 %**	306 578	9,84 %
De 2 à 3 ans	**209 024**	**9,20 %**	282 731	9,53 %
De 3 à 4 ans	**394 291**	**9,37 %**	217 639	9,28 %
De 4 à 5 ans	**163 885**	**9,62 %**	391 138	9,35 %
Plus de 5 ans	**442 275**	**8,89 %**	435 919	9,01 %
Rentables	**4 667 857**		4 250 353	
Douteux	**235 135**		250 840	
Total des prêts	**4 902 992**		4 501 193	
Provision cumulée pour créances irrécouvrables				
Générale	**(206 739)**		(161 970)	
Spécifique	**(88 065)**		(90 478)	
	(294 804)		(252 448)	
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables	**4 608 188 $**		4 248 745 $	

Les concentrations, par province et territoire, du total des prêts en cours au 31 mars sont illustrées dans le tableau qui suit. La Banque est d'avis qu'elle n'a aucune concentration significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients liés.

Répartition géographique	2000		1999	
Terre-Neuve	**164 000 $**	**3,3 %**	147 846 $	3,3 %
Île-du-Prince-Édouard	**43 840**	**0,9 %**	38 614	0,9 %
Nouvelle-Écosse	**105 974**	**2,1 %**	100 631	2,2 %
Nouveau-Brunswick	**182 547**	**3,7 %**	161 798	3,6 %
Québec	**2 024 962**	**41,3 %**	1 794 570	39,9 %
Ontario	**1 297 346**	**26,5 %**	1 164 056	25,9 %
Manitoba	**94 612**	**1,9 %**	97 183	2,1 %
Saskatchewan	**100 678**	**2,1 %**	98 553	2,1 %
Alberta	**272 127**	**5,6 %**	256 352	5,7 %
Colombie-Britannique	**562 403**	**11,5 %**	578 947	12,9 %
Yukon	**27 603**	**0,6 %**	32 003	0,7 %
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	**26 900**	**0,5 %**	30 640	0,7 %
Total des prêts en cours	**4 902 992 $**	**100,0 %**	4 501 193 $	100,0 %

6. PROVISION CUMULÉE POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Le tableau qui suit résume l'évolution de la provision cumulée pour créances irrécouvrables au 31 mars.

	2000	1999
Solde à l'ouverture de l'exercice	**252 448 $**	234 049 $
Radiations	**(50 704)**	(41 013)
Revenu d'intérêts provenant de l'augmentation de la valeur attribuable au passage du temps	**(2 918)**	(4 613)
Recouvrements	**1 978**	3 006
	200 804	191 429
Provision pour créances irrécouvrables	**94 000**	61 019
Solde à la clôture de l'exercice	**294 804 $**	252 448 $

Pour l'exercice 2000, la Banque a déterminé que la méthode employée pour établir la provision générale pour créances irrécouvrables ne tenait pas pleinement compte des conditions économiques et commerciales générales et des tendances du risque de crédit lié au portefeuille de prêts. Par conséquent, la provision générale telle qu'établie au 31 mars 2000 comprend un montant additionnel de 50 000 $ (0 $ en 1999) de manière à refléter les limites de la méthode actuelle. Cette dernière sera rectifiée pour l'exercice 2001 afin de prendre ces questions en considération.

7. PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE

La Banque détient un portefeuille de placements de capital de risque orienté vers les sociétés qui occupent une position concurrentielle prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. Les concentrations de placements de capital de risque sont indiquées ci-après. La Banque est d'avis qu'elle n'a aucune concentration significative pour un même client.

Secteur d'activité	2000	1999
Biotechnologie/médecine/soins de la santé	**48 140 $**	35 176 $
Informatique	**27 469**	31 540
Fonds de capital de prédémarrage	**20 231**	12 928
Fonds de capital de risque	**2 104**	2 340
Électronique	**18 519**	12 819
Communications	**16 704**	5 977
Industrie	**4 663**	2 841
Consommation et domaines connexes	**2 538**	2 538
Autres	**4 739**	4 139
Placements de capital de risque	**145 107 $**	110 298 $

Les placements sont en général détenus pendant 4 à 7 ans. La Banque se départit de ses placements par l'inscription en bourse des actions des sociétés émettrices ou par la vente des actions à d'autres actionnaires ou à des tiers. Les rendements des placements varient d'une année à l'autre en raison du montant des dividendes et des revenus d'intérêt reçus et des dessaisissements effectués, et du moment où ceux-ci sont reçus ou effectués. Le tableau qui suit présente un sommaire du portefeuille de placements de capital de risque selon le genre de placement.

	2000	1999
Actions ordinaires	**79 265 $**	60 902 $
Actions privilégiées	**51 213**	38 082
Débentures	**14 629**	11 314
Placements de capital de risque	**145 107 $**	110 298 $

7. PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE (suite)

La Banque a investi dans les fonds de capital de prédémarrage T^2C^2 Bio, T^2C^2 Info et Western Technology Seed Fund et le Fonds de capital de prédémarrage pour des projets technologiques dans l'Est du Canada, sur lesquels elle exerce un contrôle conjoint. Le tableau ci-dessous illustre la part proportionnelle de l'actif, du passif, des revenus, des dépenses et des flux de trésorerie de ces fonds qui appartient à la Banque.

Actif à court terme	**3 220 $**
Placements de capital de risque	**13 454**
Autres éléments d'actif	**26**
Passif à court terme	**23**
Revenu de placements	**346**
Frais d'exploitation et d'administration	**4 291**
Perte nette	**3 945**
Flux de trésorerie provenant des (affecté aux):	
activités d'exploitation	**(3 471)**
activités d'investissement	**(13 955)**
activités de financement	**20 533**

8. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2000	1999
Intérêts courus et redressements en devises reliés aux instruments financiers dérivés	**265 818 $**	143 579 $
Frais d'émission non amortis sur billets à long terme	**3 738**	3 673
Autres	**3 774**	6 851
	273 330 $	154 103 $

9. EMPRUNTS

La Banque émet des titres d'emprunt sur les marchés des capitaux mondiaux afin de financer son portefeuille de prêts. Le risque de change est entièrement couvert au moyen d'instruments dérivés. En outre, la Banque conclut lorsqu'il y a lieu des contrats de swap de taux d'intérêt, des contrats de swap croisé et des contrats de swap sur rendement d'actions pour couvrir les risques liés aux taux d'intérêt et au marché boursier. Le tableau qui suit montre les billets en circulation au 31 mars.

Date d'échéance	Taux effectif	Devise	Montant nominal (en milliers)	2000	1999
Billets à court terme					
2000	4,58 % – 5,23 %	Dollars US	726 800		
		Livres sterling	5 000		
		Dollars HGK	261 000		
		Dollars CAN	951 024		
		Écus	7 000		
		Euros	83 000		2 235 687 $
2001	4,74 % – 5,53 %	Dollars US	386 000		
		Dollars CAN	1 422 750	**1 965 781 $**	
Total des billets à court terme				**1 965 781 $**	2 235 687 $

9. EMPRUNTS (suite)

Date d'échéance	Taux effectif *	Devise	Capital (en milliers)	2000	1999
Long-term notes					
2000	4,44 % – 7,10 %	Dollars US	121 000		
		Dollars CAN	105 245		281 852 $
2001	4,72 % – 7,43 %	Dollars US	15 449		
		Yens	701 390		
		Dollars CAN	327 500	**363 096 $**	230 149
2002	4,95 % – 5,29 %	Dollars US	143 500		
	5,01 %	Yens	2 000 000		
	4,95 % – 5,21 %	Dollars CAN	171 715	**409 315**	389 832
2003	4,93 % – 6,25 %	Dollars CAN		**168 500**	158 500
2004	4,95 % – 5,37 %	Dollars CAN		**233 500**	233 500
2005	4,88 %	Dollars US	10 000		
	5,37 %	Yens	500 000		
	5,04 % – 5,13 %	Dollars CAN	75 000	**96 363**	50 000
2006	4,96 % – 5,65 %	Dollars CAN		**190 400**	248 400
2007	4,92 % – 5,05 %	Yens	1 700 000		
	4,93 % – 5,15 %	Dollars CAN	153 195	**176 574**	177 486
2008	4,96 % – 5,06 %	Dollars CAN		**92 000**	88 000
2009	5,01 % – 5,10 %	Dollars CAN		**70 950**	64 950
2010	4,96 %	Dollars US	15 000		
	4,92 % – 5,20 %	Yens	11 500 000		
	4,92 % – 5,13 %	Dollars CAN	38 000	**217 692**	
2011	4,64 % – 5,16 %	Dollars CAN		**65 000**	65 000
2012	4,88 % – 5,25 %	Yens	10 300 000		
	4,99 % – 5,14 %	Dollars CAN	43 000	**184 652**	
2015	4,85 % – 5,08 %	Yens	18 100 000	**248 922**	
Total des billets à long terme				**2 516 964 $**	1 987 669 $
Partie courante des billets à long terme dont la date d'échéance est de plus d'un an				—	6 501 $

** Les taux effectifs des billets à long terme sont indiqués après avoir donné effet aux contrats de swap, le cas échéant. Les renseignements relatifs aux dates de révision des contrats de swap de taux d'intérêt sont fournis à la note 15.*

9. EMPRUNTS (suite)

Le tableau qui précède comprend des billets à long terme payables d'une valeur de 1 876 964 $ pour l'exercice 2000 et de 1 347 424 $ en 1999, qui ont fait l'objet de contrats de swap de taux d'intérêt, de contrats de swap croisé, de contrats de swap sur rendement d'actions et d'options avec d'autres institutions financières. Ces emprunts servent à financer une partie du portefeuille de prêts à taux d'intérêt flottant de la Banque.

La Banque a émis un certain nombre de billets structurés dont l'intérêt et/ou le capital à l'échéance sont liés aux fluctuations des indices boursiers, des taux de change, des taux de swap et d'autres références du marché. Les autres billets peuvent être remboursés par anticipation avant l'échéance ou voir leur échéance prorogée si des options d'achat ou de prorogation sont exercées par la Banque ou les porteurs des billets. Les billets indiqués dans le tableau qui précède se répartissent comme suit :

	2000	1999
Billets portant intérêt	**822 110 $**	1 013 041 $
Billets liés à des indices boursiers	**325 353**	289 557
Billets liés à des taux de change	**408 453**	—
Billets liés à des taux de swap	**195 852**	85 680
Billets remboursables avant l'échéance	**355 565**	315 195
Billets prorogeables au-delà de l'échéance	**163 000**	153 000
Autres billets structurés	**246 631**	131 196
	2 516 964 $	1 987 669 $

Au 31 mars 2000, les versements et les échéances des billets à long terme s'établissent comme suit :

2001	**363 096 $**
2002	**409 315**
2003	**168 500**
2004	**233 500**
2005	**96 363**
2006 et au-delà	**1 246 190**
	2 516 964 $

10. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2000	1999
Revenu reporté	**2 362 $**	3 170 $
Prestations de retraite et autres avantages courus	**50 375**	54 791
Primes non amorties, intérêts courus et redressements en devises reliés aux instruments financiers dérivés	**15 913**	25 954
Autres	**23 196**	21 399
	91 846 $	105 314 $

11. CAPITAL-ACTIONS ET LIMITATIONS LÉGALES

Capital-actions

Autorisé :

a) Un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale et sans droit de vote pouvant être émises en séries ;

b) Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 $ (cent dollars) chacune.

En circulation	**2000**			1999		
	Nombre d'actions	**Montant**	**Taux de dividende**	Nombre d'actions	Montant	Taux de dividende
Actions privilégiées						
Catégorie A – Série 1	**500 000**	**50 000 $**	**5,595 %**	500 000	50 000 $	6,805 %
– Série 2	**500 000**	**50 000**	**5,215 %**	500 000	50 000	5,215 %
– Série 3	**500 000**	**50 000**	**5,515 %**	500 000	50 000	5,515 %
– Série 4	**400 000**	**40 000**	**6,270 %**			
– Série 5	**400 000**	**40 000**	**6,270 %**			
		230 000			150 000	
Actions ordinaires	**3 034 000**	**303 400**		3 034 000	303 400	
Total du capital-actions en circulation		**533 400 $**			453 400 $	

Les *actions privilégiées catégorie A* sont assorties d'un dividende cumulatif, préférentiel et fixe et sont échangeables, au gré du porteur, avec l'approbation du ministre des Finances, contre des actions ordinaires entièrement libérées à raison d'une action ordinaire pour chaque action privilégiée catégorie A. Tous les dividendes accumulés ou déclarés et impayés à compter de la date d'échange sont payables par la Banque, au prorata, tout comme s'ils avaient été cumulés quotidiennement. Les taux de dividende sur les actions privilégiées catégorie A portent sur des périodes allant de deux à cinq ans et sont rajustés au début de la période subséquente de manière à égaler le taux d'intérêt débiteur du Trésor publié par le ministre des Finances, majoré d'une prime spécifiée de 0,250 % à 0,375 %.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2000, la Banque a émis 400 000 actions privilégiées catégorie A, série 4 et 400 000 actions privilégiées catégorie A, série 5 en échange d'une contrepartie en espèces de 80 000 $.

Limitations légales

La somme des emprunts contractés par la Banque et du passif éventuel constitué par les garanties qu'elle consent ne peut dépasser le produit des capitaux propres et du coefficient douze.

En outre, le total du capital versé, du surplus d'apport qui s'y rapporte et de tout produit considéré comme des capitaux propres ne peut à aucun moment dépasser 1,5 milliard de dollars.

12. FRAIS D'INTÉRÊTS

	2000	1999
Intérêt sur emprunts	**217 704 $**	207 499 $
Revenu provenant de valeurs mobilières et de placements à court terme	**(27 601)**	(28 978)
	190 103 $	178 521 $

13. FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

	2000			1999		
	Services financiers		**Groupe-conseil**	Services financiers		Groupe-conseil
	Prêts	**Capital de risque**		Prêts	Capital de risque	
Traitements et avantages sociaux	**68 811 $**	**11 438 $**	**16 111 $**	66 354 $	3 386 $	15 582 $
Locaux et équipements	**23 723**	**1 015**	**2 496**	22 194	920	2 433
Autres frais	**51 504**	**7 088**	**5 043**	50 650	1 452	5 024
	144 038 $	**19 541 $**	**23 650 $**	139 198 $	5 758 $	23 039 $

14. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les montants indiqués ci-après représentent les justes valeurs des instruments financiers figurant au bilan et des instruments financiers hors bilan détenus ou émis par la Banque. Ces valeurs sont obtenues en appliquant les méthodes d'évaluation et les hypothèses dont il est question plus loin. Les justes valeurs estimatives représentent les contreparties approximatives sur lesquelles des parties agissant en toute liberté pourraient s'entendre pour échanger les instruments. Bon nombre d'instruments financiers ne peuvent toutefois être facilement négociés, faute de marché. C'est pourquoi les justes valeurs sont estimées selon la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation qui sont largement affectées par les hypothèses utilisées. Les justes valeurs estimatives qui en découlent ne devraient donc pas être interprétées comme les valeurs de réalisation auxquelles donnerait lieu un règlement immédiat des instruments.

Les valeurs comptables ne sont pas redressées de manière à refléter les augmentations ou les réductions des justes valeurs dues aux fluctuations des taux d'intérêt étant donné que la Banque entend, avec le temps, réaliser la valeur de ces instruments financiers en les conservant jusqu'à échéance.

	2000			1999		
	Valeur comptable	**Juste valeur**	**Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable**	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Bilan						
Actif						
Encaisse et placements à court terme	**493 903 $**	**493 903 $**	**— $**	458 182 $	458 182 $	— $
Valeurs mobilières (note 4)	**83 752**	**84 668**	**916**	87 889	91 073	3 184
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables	**4 608 188**	**4 572 992**	**(35 196)**	4 248 745	4 247 282	(1 463)
Placements de capital de risque	**145 107**	**278 743**	**133 636**	110 298	158 842	48 544
Autres éléments d'actif	**3 774**	**3 774**	**—**	6 851	6 851	—
	5 334 724 $	**5 434 080 $**	**99 356 $**	4 911 965 $	4 962 230 $	50 265 $
Passif						
Créditeurs et charges à payer	**45 045 $**	**45 045 $**	**— $**	43 080 $	43 080 $	— $
Intérêts courus sur emprunts	**240 697**	**240 697**		142 879	142 879	
Billets à court terme	**1 965 781**	**1 965 781**		2 235 687	2 235 687	
Billets à long terme	**2 516 964**	**2 615 440**	**98 476**	1 987 669	2 118 062	130 393
	4 768 487 $	**4 866 963 $**	**98 476 $**	4 409 315 $	4 539 708 $	130 393 $
			880 $			(80 128) $
Instruments financiers dérivés (note 15)	**187 098 $**	**184 619 $**	**(2 479) $**	41 547 $	117 369 $	75 822 $
Total			**(1 599) $**			(4 306) $

14. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les justes valeurs sont établies à partir de l'éventail de méthodes d'évaluation et d'hypothèses que voici :

Instruments financiers évalués à la valeur comptable – On suppose que la juste valeur estimative des éléments d'actif et de passif qui suivent équivaut approximativement à la valeur comptable étant donné qu'il s'agit d'éléments à court terme :

- Encaisse et placements à court terme
- Autres éléments d'actif
- Créditeurs et charges à payer
- Intérêts courus sur emprunts
- Billets à court terme

Valeurs mobilières – La juste valeur des titres est fournie à la note 4 afférente aux états financiers.

Prêts – Dans le cas des prêts rentables à taux variable, la juste valeur estimative est présumée égale à la valeur comptable. Pour ce qui est des prêts rentables à taux fixe, la juste valeur estimative est déterminée en actualisant les flux de trésorerie aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché, au 31 mars, à l'égard de nouveaux prêts semblables, jusqu'à l'échéance ou la révision. Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur comptable, conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 2 sous *Provision cumulée pour créances irrécouvrables*.

Placements de capital de risque – La juste valeur estimative des placements de capital de risque effectués durant l'exercice en cours est présumée égale à la valeur comptable. Dans le cas des placements dans des sociétés dont les actions sont cotées en bourse, la juste valeur correspond au cours des actions au 31 mars. La juste valeur des autres placements est estimée au moyen des multiples établis à l'égard des bénéfices.

Billets à long terme – La juste valeur des billets à long terme est fondée sur les cours du marché pour des émissions semblables, ou sur les taux courants offerts à la Banque sur des billets ayant la même durée résiduelle.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés est fournie à la note 15 afférente aux états financiers.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Banque détient des instruments financiers dérivés à titre d'opérations de couverture dans le seul but d'apparier ses éléments d'actif et de passif et de se protéger contre les risques du marché. Ces opérations permettent de réduire le risque de non-appariement des revenus et des dépenses découlant des fluctuations des taux d'intérêt et de change auquel est exposée la Banque.

Suivant les circonstances, ces opérations peuvent comprendre ce qui suit :

Swaps

Les swaps supposent l'obligation d'échanger des paiements sur un montant nominal de référence spécifique, pour une période déterminée. Un *swap de taux d'intérêt* suppose l'échange de versements d'intérêt à taux fixe ou flottant. Un *swap de devises* suppose l'échange de devises à des prix spécifiques et à des dates prédéterminées. Un *swap croisé* suppose l'échange à la fois de taux d'intérêt et de montants nominaux de référence libellés en deux devises différentes. Dans le cas d'un *swap sur rendement d'actions*, l'un des paiements échangés représente la variation de l'indice boursier avec le temps alors que l'autre est fondé sur les taux fixes ou flottants convenus.

Contrats à terme

Les *contrats à terme* sont des ententes contractuelles qui portent sur l'achat ou la vente de devises ou d'instruments financiers à des prix spécifiques et à des dates futures.

Options

Les *contrats d'option* sont des ententes en vertu desquelles le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant donné de devises, de marchandises ou d'instruments financiers au prix convenu au moment où l'option a été négociée. Le vendeur reçoit une prime à l'égard de la vente de l'instrument.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Le tableau qui suit illustre la juste valeur du portefeuille d'instruments dérivés de la Banque au 31 mars, telle que représentée par les gains ou les pertes non réalisés.

	2000			1999		
	Positive	**Négative**	**Montant net**	Positive	Négative	Montant net
Instruments financiers dérivés						
Contrats de swap de taux d'intérêt	**6 896 $**	**20 319 $**	**(13 423) $**	42 397 $	10 026 $	32 371 $
Contrats de swap sur rendement d'actions	**131 350**	**1 776**	**129 574**	38 296	15 801	22 495
Contrats de garantie de taux d'intérêt	**—**	**—**	**—**	225	—	225
Contrats de swap croisé	**100 162**	**25 241**	**74 921**	74 627	1 601	73 026
Contrats de devises						
Contrats de change à terme	**985**	**2 976**	**(1 991)**	2 849	13 597	(10 748)
Contrats d'option	**—**	**4 462**	**(4 462)**	—	—	—
Juste valeur totale	**239 393 $**	**54 774 $**	**184 619 $**	158 394 $	41 025 $	117 369 $
Déduction faite de l'impact des accords généraux de compensation	**42 858**	**42 858**	**—**	17 643	17 643	—
Total	**196 535 $**	**11 916 $**	**184 619 $**	140 751 $	23 382 $	117 369 $

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée au moyen de diverses méthodes dont les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles, les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des instruments qui présentent les mêmes échéances et caractéristiques, et l'analyse de la valeur actualisée nette ou d'autres méthodes d'évaluation du prix suivant le cas.

Risque de crédit

Les montants nominaux de référence des instruments financiers détenus par la Banque ne reflètent pas le risque de crédit ou le risque du marché associé aux contrats. Le seul risque de perte provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. En cas de défaut de la contrepartie, le risque auquel s'exposerait la Banque dans ces opérations serait limité à la différence de valeur des devises en question et/ou de taux d'intérêt telle que représentée par les justes valeurs positives des opérations en position de gain non réalisé. La Banque limite le risque auquel elle est ainsi exposée en traitant uniquement avec des institutions financières dont la cote de crédit est conforme aux directives du ministère des Finances, et elle est d'avis qu'elle n'a pas de concentration significative dans une quelconque institution financière. La Banque vérifie régulièrement sa position et la cote de crédit de ses contreparties et s'efforce de réduire le risque de crédit en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties. Le risque de crédit associé aux contrats dont la position est favorable se trouve éliminé par un accord général de compensation uniquement dans la mesure où les contrats en position défavorable qui ont été conclus avec la même contrepartie ne seront pas acquittés avant les contrats en position favorable. Le risque de crédit global auquel la Banque est exposée à l'égard des instruments dérivés peut changer considérablement dans un laps de temps très court étant donné qu'il est affecté par chacune des transactions assujetties à l'entente.

Risque de crédit lié à la contrepartie	**Cote de crédit de la contrepartie**			
	AAA	**AA- à AA+**	**A à A+**	**Total**
Valeur de remplacement positive brute	**38 284 $**	**192 318 $**	**8 791 $**	**239 393 $**
Impact des accords généraux de compensation	**(4 466)**	**(38 392)**	**—**	**(42 858)**
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation)	**33 818 $**	**153 926 $**	**8 791 $**	**196 535 $**
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 1999	71 742 $	38 800 $	30 209 $	140 751 $
Nombre de contreparties				
31 mars 2000	**2**	**11**	**2**	
31 mars 1999	2	9	3	

15. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Le tableau qui suit résume le montant nominal de référence, selon la durée jusqu'à l'échéance ou la date de révision, et la valeur de remplacement des instruments financiers dérivés :

	Durée jusqu'à l'échéance ou la révision								2000		1999	
	À l'intérieur d'un an	%	De 1 à 3 ans	%	De 3 à 5 ans	%	Plus de 5 ans	%	**Montant nominal de référence**	**Valeur de remplacement**	Montant nominal de référence	Valeur de remplacement
Contrats de taux d'intérêt												
$CAN à payer – fixe	269 245 $	5,16	163 500 $	5,41	10 000 $	5,45	$		**442 745 $**	**2 107 $**	456 099 $	248 $
$CAN à recevoir – fixe	164 696	5,46	135 000	4,84	26 000	6,16	289 950	5,97	**615 646**	**1 617**	592 094	38 544
$US à recevoir – fixe	4 873	6,88	—		—		—		**4 873**	**22**	11 374	353
Swaps de référence	—		105 000	s.o.	—		—		**105 000**	**2 044**	105 000	265
Contrats de swap sur rendement d'actions	17 517	s.o.	45 859	s.o.	72 500	s.o.	237 698	s.o.	**373 574**	**131 350**	411 554	38 296
Autres contrats	44 500	s.o.	—		14 500	s.o.	22 195	s.o.	**81 195**	**1 106**	57 486	2 987
	500 831		449 359		123 000		549 843		**1 623 033**	**138 246**	1 633 607	80 693
Contrats de garantie de taux d'intérêt	—		—		—		—		**—**	**—**	787 000	225
Contrats de swap croisé	69 497	s.o.	247 464	s.o.	50 680	s.o.	832 408	s.o.	**1 200 049**	**100 162**	409 022	74 627
Total des contrats de taux d'intérêt	570 328		696 823		173 680		1 382 251		**2 823 082**	**238 408**	2 829 629	155 545
Contrats de devises												
Contrats de change à terme	614 536	s.o.	—		—		—		**614 536**	**985**	1 508 336	2 849
Total des contrats de devises	614 536								**614 536**	**985**	1 508 336	2 849
Contrats d'option	3 415	s.o.	—		—		—		**3 415**	**—**	—	—
Total	1 188 279 $		696 823 $		173 680 $		1 382 251 $		**3 441 033 $**	**239 393 $**	4 337 965 $	158 394 $
Déduction faite de l'impact des accords généraux de compensation	—		—		—		—		**—**	**42 858**	—	17 643
Total	1 188 279 $		696 823 $		173 680 $		1 382 251 $		**3 441 033 $**	**196 535 $**	4 337 965 $	140 751 $

s.o. – sans objet ou les taux pondérés ne sont pas significatifs.

Le montant nominal de référence représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué afin de calculer l'échange des flux de trésorerie.

La valeur de remplacement représente ce qu'il en coûterait pour remplacer, aux taux courants du marché, tous les contrats en position de gain non réalisé.

Les taux représentent la moyenne pondérée des taux d'intérêt que la Banque s'est engagée par contrat à payer ou à recevoir jusqu'à l'échéance ou la révision. La contrepartie à taux flottant de presque tous les contrats de swap en dollars canadiens est fondée sur les acceptations bancaires canadiennes d'une durée de un ou trois mois. Tous les montants en dollars US sont convertis en dollars canadiens.

16. PASSIF ÉVENTUEL ET ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2000 :

a) La Banque fait l'objet de diverses poursuites judiciaires découlant du cours normal de ses activités. La direction est d'avis que le montant global du passif qui résultera de ces poursuites ne sera pas important.

b) Les montants non déboursés sur les prêts autorisés totalisent 535 329 $. Ces engagements de prêt s'échelonnent sur une période moyenne de trois mois (64 040 $ à taux fixe, 471 289 $ à taux flottant). Les taux d'intérêt effectifs sur ces engagements de prêt varient de 6,5 % à 17,0 %. Les montants non déboursés sur les placements de capital de risque autorisés totalisent 30 720 $.

16. PASSIF ÉVENTUEL ET ENGAGEMENTS (suite)

c) Les engagements minimums exigibles en vertu des contrats de location-exploitation des locaux de la Banque sont les suivants:

2001	**14 900 $**
2002	**14 100**
2003	**13 500**
2004	**13 200**
2005	**13 100**
2006 – 2021	**122 600**
	191 400 $

17. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES

La Banque offre des régimes de retraite à prestations déterminées aux employés admissibles. Le tableau ci-dessous présente les détails de ces régimes d'après les dernières évaluations actuarielles établies au 31 décembre:

Situation des régimes de retraite	**1999**		1998	
	Agréé	**Supplémentaire**	Agréé	Supplémentaire
Actif du régime à la valeur liée au marché	**412 352 $**	**4 084 $**	377 536 $	3 944 $
Obligation projetée au titre des prestations	**300 091**	**19 910**	285 085	22 591
Excédent (déficit) de capitalisation	**112 261 $**	**(15 826) $**	92 451 $	(18 647) $
Charge (crédit) de retraite	**(12 513) $**	**3 926 $**	(6 775) $	2 314 $

La charge (le crédit) au titre des prestations de retraite est incluse (inclus) dans le poste Traitements et avantages sociaux. La différence cumulative entre les montants inscrits à titre de charge de retraite et les cotisations versées est comptabilisée au bilan sous « Autres éléments de passif ».

Présentement, les employés de la Banque ne cotisent pas aux régimes de retraite. La Banque a pour responsabilité ultime de veiller à ce que les obligations au titre des régimes de retraite soient capitalisées adéquatement avec le temps.

Le poste Traitements et avantages sociaux comprend une somme de 6 891 $ (5 821 $ en 1999) pour les autres avantages sociaux futurs. Des obligations au titre des prestations constituées, totalisant 62 511 $ (58 142 $ en 1999), sont incluses dans le bilan, sous « Autres éléments de passif », à l'égard des autres avantages sociaux futurs.

18. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES CULTURELLES

Au cours de l'exercice, le ministère du Patrimoine canadien a transféré à la Banque, à la valeur comptable, le Fonds de développement des industries culturelles (FDIC). Auparavant, la Banque administrait le FDIC pour le compte de ce ministère. L'actif net transféré, qui totalise 27 778 $, a été inscrit au bilan comme surplus d'apport et comprend un montant en espèces de 17 634 $ et des prêts de 10 144 $.

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

De par son appartenance au gouvernement du Canada, la Banque est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par celui-ci. La Banque a conclu des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités.

20. RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les activités de la Banque sont groupées par secteur d'exploitation, à savoir les Prêts, le Capital de risque et le Groupe-conseil. L'information sur les revenus, les frais et le bénéfice net de ces secteurs d'exploitation est présentée dans l'état des résultats d'une manière conforme à celle utilisée au cours des exercices précédents.

21. DONNÉES FINANCIÈRES COMPARATIVES

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2000.

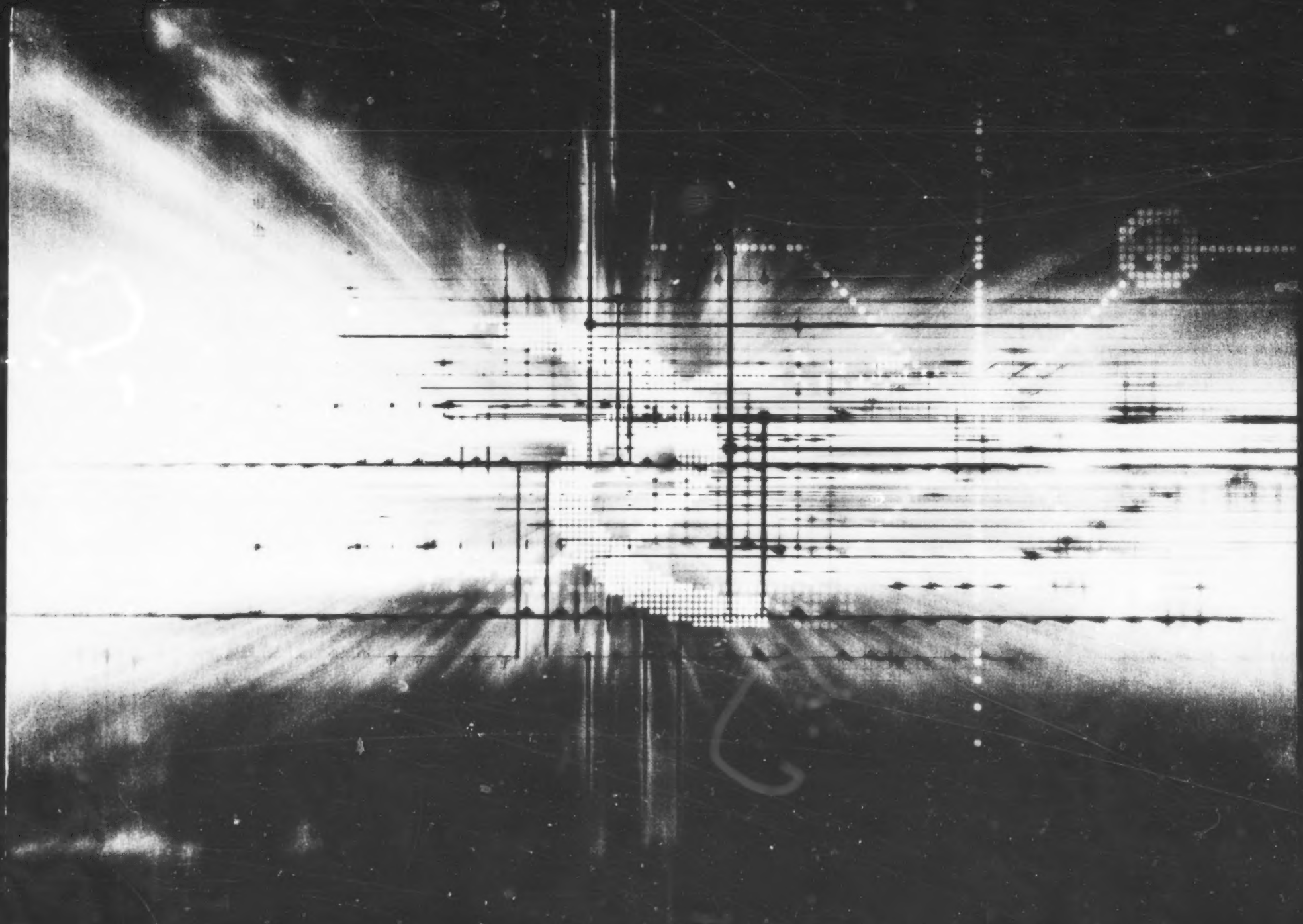

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de $)	**2000**	1999	1998	1997	1996
SERVICES FINANCIERS					
Total du financement engagé au 31 mars					
Montant	**5 641 379 $**	5 090 228 $	4 586 083 $	4 038 176 $	3 622 678 $
Nombre de clients	**18 807**	17 923	17 414	16 383	15 774
Engagé envers les clients					
Activités de prêt au 31 mars					
Montant	**5 446 309 $**	4 933 237 $	4 461 411 $	3 964 865 $	3 572 215 $
Nombre de clients	**18 708**	17 833	17 335	16 317	15 727
Engagé envers les clients					
Placements au 31 mars					
Montant	**195 070 $**	156 991 $	124 672 $	73 311 $	50 463 $
Nombre de clients	**99**	90	79	66	47
Total du financement autorisé					
Nombre	**6 412**	6 082	5 815	5 727	5 351
Montant net	**1 435 288 $**	1 271 937 $	1 234 968 $	1 027 104 $	896 301 $
Activités de prêt autorisées					
Nombre	**6 350**	6 035	5 773	5 696	5 329
Montant net	**1 372 492 $**	1 230 130 $	1 171 977 $	997 565 $	881 697 $
Placements autorisés					
Nombre	**62**	47	42	31	22
Montant net	**62 796 $**	41 807 $	62 991 $	29 539 $	14 604 $
STATISTIQUES FINANCIÈRES					
Revenu net d'intérêts					
en % du portefeuille de prêts moyen	**5,6 %**	5,6 %	5,6 %	5,5 %	5,0 %
Provision pour créances irrécouvrables					
en % du portefeuille de prêts moyen	**2,0 %**	1,4 %	1,3 %	1,1 %	0,7 %
Frais d'exploitation et d'administration					
en % du portefeuille de prêts moyen	**3,0 %**	3,2 %	3,0 %	3,0 %	3,6 %
GROUPE-CONSEIL					
Revenu provenant des activités	**19 396 $**	17 823 $	21 458 $	19 758 $	19 125 $
Taux de recouvrement des coûts					
(Après retraitement pour tenir compte des coûts liés à la transformation; avant 1998, exclut les frais courus à long terme)	**82 %**	77 %	69 %	59 %	58 %

DONNÉES FINANCIÈRES

(en milliers de $)

	2000	1999	1998	1997	1996
ÉTAT DES RÉSULTATS pour l'exercice terminé le 31 mars					
Bénéfice net (exclusion faite du crédit parlementaire)	**101 105 $**	32 784 $	45 474 $	43 720 $	17 475 $
Crédit parlementaire	**— $**	— $	— $	6 948 $	14 078 $
Bénéfice net	**101 105 $**	32 784 $	45 474 $	50 668 $	31 553 $
Bénéfice net (perte nette)					
Prêts	**25 320 $**	42 124 $	50 737 $	48 424 $	21 332 $
Capital de risque	**80 039 $**	(4 124) $	4 217 $	9 948 $	10 245 $
Groupe-conseil	**(4 254)$**	(5 216)$	(9 480)$	(14 652)$	(14 102)$
Bénéfice net (exclusion faite du crédit parlementaire)	**101 105 $**	32 784 $	45 474 $	43 720 $	17 475 $
BILAN au 31 mars					
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables	**4 608 188 $**	4 248 745 $	3 838 305 $	3 386 356 $	3 111 361 $
Placements de capital de risque, déduction faite de la réduction cumulée de la valeur comptable des placements	**145 107 $**	110 298 $	70 046 $	41 444 $	31 836 $
Total de l'actif	**5 644 159 $**	5 098 461 $	4 587 989 $	4 029 805 $	3 572 714 $
Total de l'avoir de l'actionnaire*	**783 826 $**	583 832 $	507 058 $	467 594 $	370 328 $
Total du passif	**4 860 333 $**	4 514 629 $	4 080 931 $	3 562 211 $	3 202 386 $
Portefeuille de prêts moyen	**4 736 601 $**	4 281 607 $	3 855 662 $	3 467 174 $	3 173 746 $

* Au 31 mars 2000, le total de l'avoir de l'actionnaire comprend un surplus d'apport de 27 778 $.

SURVOL DES SERVICES DE LA BDC

La BDC est structurée de manière à fournir divers produits financiers souples et spécialisés ainsi que des services de consultation qui aident les PME canadiennes à croître et à soutenir la concurrence sur un marché mondial en évolution constante. La Banque a pour philosophie de répondre aux besoins des entrepreneurs en leur fournissant des solutions d'affaires opportunes et pertinentes.

> LES SERVICES FINANCIERS DE LA BDC

La Banque offre une vaste gamme de prêts à terme remboursables selon des modalités souples. Elle soutient des entreprises à toutes les étapes de croissance et qui appartiennent à presque tous les secteurs de l'activité économique. Par exemple, la Banque aide activement les entreprises de fabrication et les entreprises touristiques, et cible tout particulièrement les entreprises fondées sur le savoir et les entreprises exportatrices. La Banque répond aussi aux besoins particuliers de marchés cibles en croissance, comme les femmes entrepreneurs, les entrepreneurs autochtones et les jeunes entrepreneurs.

La Banque offre du financement par quasi-fonds propres jusqu'à concurrence de 250 000 $ aux entreprises en croissance qui détiennent des créneaux prometteurs. Ce type de financement plus risqué est appelé hybride parce qu'il possède des caractéristiques propres au financement par emprunt et au financement par capitaux propres.

> LE GROUPE INVESTISSEMENT DE LA BDC

Le Groupe investissement de la BDC offre du capital de risque et du financement subordonné adaptés aux besoins spéciaux des entreprises à potentiel de croissance. La Banque fournit du capital de risque surtout aux entreprises de haute technologie qui en sont à leurs débuts et qui ont une vision claire de leur marché, qui présentent un excellent potentiel de croissance et qui sont axées sur l'exportation. Le Groupe investissement de la BDC offre aussi aux PME en croissance rapide et plus matures du financement subordonné dont le montant dépasse 250 000 $. Le financement subordonné est un type unique de prêt de quasi-fonds propres.

> LE GROUPE-CONSEIL DE LA BDC

Par l'entremise de son réseau national de consultants du secteur privé, le Groupe-conseil de la BDC fournit aux petits entrepreneurs des solutions abordables, personnalisées et efficaces qui leur permettent de mieux gérer leurs entreprises. Il aide aussi les entrepreneurs à évaluer, à planifier et à mettre en œuvre des stratégies gagnantes, surtout dans les domaines de la croissance, de la qualité, de l'exportation et du commerce électronique. Le Groupe-conseil de la BDC fournit des solutions qui permettent aux entreprises en quête de croissance de faire leur marque dans l'économie mondiale.

> BDC CONNEX[MD]

En créant BDC Connex en 1998, la Banque est devenue la première institution financière au Canada à offrir en ligne toute sa gamme de produits financiers, notamment le Fonds de développement de l'industrie touristique, la marge de crédit Globale[MD] et le programme Prêts aux étudiants entrepreneurs. BDC Connex est le nom de la succursale virtuelle de la Banque. Cette succursale facilement accessible s'adresse aux PME désireuses de se renseigner sur les produits et services de la BDC et de faire des affaires en ligne.